

CAMPAGNOLO SE RÉJOUIT DE L'OSMOSE ENTRE LIBÉRAUX FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX

La popularité de Bourassa relancera le PLC à la conquête du Québec



PIERRE O'NEILL

Les dirigeants du Parti libéral du Canada notent un rapprochement sensible entre les militants libéraux fédéraux et provinciaux au Québec. Ils se réjouissent des succès et de la forte popularité de Robert Bourassa et comptent en tirer profit.

Ce phénomène d'osmose, c'est la présidente du PLC qui l'a mis en relief au terme de la réunion que les 40 membres de l'exécutif national du parti ont tenue, ce week-end, à Montréal. Accompagnée du vice-président francophone du parti, M. André Lizotte, Mme Iona Campagnolo a indiqué que ce mouvement d'interpénétration est tout ce qu'il y a de plus naturel, considérant que les deux partis s'inspirent de la même philosophie politique.

Selon Mme Campagnolo, une puissante injection de « sang neuf » a contribué au rajeunissement du parti fédéral, ces derniers mois au Québec, où le membership est passé de 90,000 à plus de 100,000 membres. Ravie de la disparition de la méfiance qui caractérisait jadis les rapports entre les deux partis, Mme Campagnolo estime qu'aujourd'hui 35 % des militants de la base oeuvrent parallèlement au sein du Parti libéral du Québec et du Parti libéral du Canada (section Québec). « Dans plusieurs comtés, les organisateurs sont les mêmes ».

En conférence de presse, Mme Campagnolo s'est dite convaincue que le PLC remportera quatre nouvelles victoires dans les comtés où se tiennent aujourd'hui des élections partielles. Ces nouveaux succès, souligne-t-elle, auront pour effet d'accroître la force politique de Robert Bourassa au Québec.

Elle applaudit à sa remontée spectaculaire, se disant que cette popularité continuera à servir les libéraux fédéraux.

D'ailleurs, il n'y a pas qu'au Québec que les dirigeants du PLC constatent la remontée des libéraux provinciaux. Depuis la victoire du Parti conservateur de septembre 1984, il y a eu des élections partielles dans cinq autres provinces et partout, les libéraux ont quadruplé le nombre de voix qu'ils avaient recueillies dans des élections antérieures. Pour Mme Campagnolo, le succès remporté par les libéraux de l'Ontario démontre l'existence d'un mouvement de fond à la grandeur du pays, une sorte de réaction nationale à travers laquelle les Canadiens semblent exprimer leur regret d'avoir voté aussi massivement en faveur des conservateurs, le 4 septembre. « Les Canadiens sont enclins à la modération et ils font mainte-

nant contrepoids en élisant des libéraux dans toutes les provinces ».

Mais ce n'est pas le seul facteur que Mme Campagnolo tient pour responsable du revirement de l'électorat canadien en faveur des libéraux. Il lui apparaît que le chef du parti, John Turner, n'est plus le même leader qu'il était dans la campagne électorale qui a mené à la défaite. Elle reconnaît qu'à l'époque, il était rouillé et n'a pas su rivaliser efficacement avec le style théâtral, le discours démagogique et les performances de Brian Mulroney à la télévision. Pour elle, c'est aussi compréhensible que si on privait Wayne Gretzky de ses patins pendant huit ans et qu'on le jeter du jour au lendemain sur la patinoire. « Il serait lent à retrouver sa rapidité ». Aujourd'hui, Mme Campagnolo a retrouvé dans John Turner un redoutable de-



Voir page 8: Libéraux

FESTIVAL DES AMÉRIQUES

Le rire noir venu de Terre-Neuve

ROBERT LÉVESQUE

Il aura fallu un comédien sans vergogne, venu de la lointaine Terre-Neuve, bête et méchant, mais d'une tendresse à couper au couteau, pour relever d'un cran la participation canadienne au Festival des Amériques. Andy Jones, avec *Out of the Bin*, les confessions anarcho-farfelues d'un comédien en dépression active, a donné au FTA sa première comédie débridée, rafraîchissante pause dans un festival dominé par des oeuvres des plus fortes et des plus sérieuses.

La première édition du Festival des Amériques tire à sa fin (tout se termine demain) et l'on peut déjà conclure, comme l'ont fait six critiques de théâtre samedi à la clôture du colloque international de la critique, que cette manifestation culturelle aura été, en plus d'un événement politico-culturel majeur puisque l'on réunissait pour la première fois des gens de théâtre des trois Amériques, un festival d'un très bon calibre artistique. Un festival aux oeuvres riches, profondes, souvent tragiques, toujours interrogatives, où l'on a évoqué de bien des manières le sort de l'homme et de la femme contemporains aux prises avec un poignant désespoir.

Que ce soit l'*Albertine* de Michel Tremblay, la *Facundina* de Graciela Serra, le couple Annette-Victor de *Through the Leaves*, l'*Alexandra* qui dérive dans *Dreamland Burns*, les acteurs-prisonniers de *Bolivar*, le « payo » malheureux de *Novedad de la Patria*, la putain sacrifiée de *Maria Antonia*, l'auteur névrosé de *Provincetown Playhouse*, ou *Le porteur des peines du monde* de l'Amérindien Yves Sioui Durand, le FTA a affiché des drames en abondance. Seuls les Canadiens anglais, avec la comédie *The real People Talking Show* du Tamahon de Vancouver, *Mein du Necessary Angel* de Toronto et *Out of the Bin* d'Andy Jones ont tenté d'amuser.

Si les deux premiers groupes (aux méthodes conventionnelles) ont plutôt échoué dans leurs tentatives d'optimisme à la canadienne, Andy Jones, lui, a visé plus juste. Dans son manège d'humour, qui tourne en grinçant, tout est prétexte à dérision, son humour est noir, agressif, mais son tempérament, au contraire, dégage une bonhomie attachante. D'où le secret de son étrange réussite à faire rire des pires idioties (il se rentre un clou dans le nez, il fait deviner des noms de villes canadiennes par des charades invraisemblables, il affirme que son contrat stipule qu'il n'a pas le droit de parler de sa femme... qui vit avec Ricardo Montalban, etc.) avec un bonheur d'expression exceptionnel.

Son one-man show (un autre, le FTA étant particulièrement riche en spectacles-solo) débute alors

Voir page 8: Festival

Une forte participation électorale marque les législatives

Grèce: nette victoire des socialistes



Téléphoto AP

À l'instar de millions de compatriotes, le premier ministre grec, M. Andreas Papandreu, s'est rendu aux urnes hier.

ATHÈNES (AFP, AP, Reuter) — Le PASOK a remporté hier une nette victoire dans les élections législatives anticipées. Après 80 % du dépouillement, l'avance des socialistes se stabilisait en effet à près de 6 %, ce qui constitue « un triomphe », a déclaré le premier ministre M. Andreas Papandreu, président du parti socialiste panhellénique.

En effet, pour 11,500 bureaux de scrutin sur 14,738, les résultats sont les suivants :

- PASOK : 46,35 %
- Nouvelle Démocratie: 40,7 %
- Parti communiste pro-soviétique : 9,7 %
- Parti communiste de l'intérieur : 1,6 %

Selon le ministère de l'intérieur, ces résultats permettraient au PASOK d'obtenir 161 sièges (sur 300), contre 126 à la Nouvelle démocratie, 12 au parti communiste pro-soviétique, et 1 au parti communiste de l'intérieur.

En 1981, le PASOK (48,07 %) avait obtenu 172 députés, la Nouvelle Démocratie (35,87 %) 115, et le parti communiste pro-soviétique 13.

Le président de la Nouvelle Démocratie (conservateur), M. Constantinos Mitsotakis, a d'ailleurs tôt fait de reconnaître soit la victoire du PASOK (socialiste) aux élections législatives.

« Il est sur que le PASOK est le premier parti et disposera de la majorité dans le prochain parlement », a ajouté M. Mitsotakis qui a exprimé ses « profondes inquiétudes » quant à l'avenir du pays.

« Nos questions nationales se trouvent dans une courbe critique, notre économie se dirige vers une complète catastrophe et le problème de la démocratie n'a jamais été si aigu », a ajouté le leader conservateur.

M. Mitsotakis a fortement critiqué les conditions dans lesquelles s'est déroulée la campagne électo-

rale et a accusé le gouvernement socialiste d'avoir « monopolisé » la télévision pendant trois ans et demi, ce qui, selon lui, a empêché le peuple grec d'avoir un jugement libre.

La Nouvelle Démocratie, a-t-il conclu, « continuera de se battre pour défendre la démocratie, les questions nationales et les intérêts des grecs et pour améliorer l'économie ».

Les leaders des deux partis communistes ont de leur côté condamné la bipolarisation de la campagne électorale qui leur a, selon eux, coûté des voix.

Le secrétaire du PCG (pro-soviétique), M. Harilaos Florakis, a déclaré que la victoire du Pasok renforcerait dans le même temps la force électorale de la droite. Il a prédit que la prochaine législature du Pasok sera « plus conservatrice » que la précédente.

M. Leonidas Kyrkos, président du parti communiste de l'intérieur (eurocommuniste), qui devrait représenter son parti au parlement, a quant lui souligné que « la défaite de la droite était un élément très positif prouvant que le peuple grec ne voulait pas retourner vers le passé ».

Les Grecs se sont rendus massivement aux urnes hier pour élire 300 députés, un scrutin décisif pour la poursuite de l'expérience socialiste menée depuis quatre ans par le premier ministre Andreas Papandreu.

Bien qu'aucun taux de participation n'ait encore été publié par les services officiels, on qualifiait de très importante la participation, en ce jour de Pentecôte orthodoxe. On estimait que plus des trois-quarts des 7,7 millions d'électeurs avaient accompli leur devoir électoral avant midi (heure locale).

Le scrutin est intervenu au terme d'une campagne émaillée de nombreux incidents entre les deux

Voir page 8: Grèce

REVENU QUÉBEC

Les contestataires n'auront plus à rembourser avant la révision

PIERRE TOURANGEAU

QUÉBEC (PC) — Nouvelle étape dans l'humanisation des rapports entre le ministère québécois du Revenu et les contribuables: les citoyens ou les entreprises qui contestent leur dette fiscale n'auront plus à rembourser durant les procédures de révision.

C'est ce qu'a confirmé en entrevue à la *Presse canadienne* le ministre du Revenu, M. Maurice Martel, qui ajoute qu'il s'agit là d'une mesure originale et unique au Canada.

« Cette mesure, dont le principe est inscrit dans le projet de loi 35 qui sera débattu cette semaine en deuxième lecture, a-t-il expliqué, contribuera à mettre le ministère au service du citoyen ».

Actuellement, un contribuable ou une compagnie qui décide de contester, auprès du ministère ou en cour, le montant que le fisc lui réclame, doit quand même payer sa dette ou offrir des garanties financières que les fonctionnaires de Revenu Québec peuvent ou non accepter selon leur bon vouloir.

Il arrivait même que certaines personnes soient mises en situation

Voir page 8: Révision

Chtcharansky pourrait être libéré

JOHANNESBURG (AFP) — L'officier de marine sud-africain Dieter Gerhardt et sa femme Ruth, emprisonnés depuis 1984 pour espionnage au profit de l'URSS, pourraient être échangés contre le juif soviétique dissident Anatoly Chtcharansky, affirmait hier le journal sud-africain *The Sunday Times*.

Selon le journal, un important échange impliquant les époux Gerhardt, des agents occidentaux détenus dans des pays du bloc de l'Est et des dissidents soviétiques, dont Chtcharansky, serait actuellement en cours de négociations.

Gerhardt, 49 ans, ancien commandant des ateliers navals de Simonstown, près du Cap, avait été condamné en janvier 1984 à la prison à vie pour haute trahison. Sa femme d'origine suisse, Ruth, 42 ans, a été condamnée à dix ans de prison pour les mêmes motifs, à l'issue d'un procès à huis-clos de 45 jours.

Pour sa part, Chtcharansky a été condamné en 1978 à 13 ans de travaux forcés pour haute trahison, espionnage et agitation antisoviétique.

L'homme qui mène les négociations pour l'Occident est le rabbin new-yorkais Ronald Greenwald, qui a regagné les États-Unis jeudi dernier à l'issue d'une série d'entretiens en Europe avec des responsables de l'Est, ajoute le *Sunday Times*.

M. Greenwald est inscrit au ministère américain de la Justice comme agent du gouvernement sud-africain, indique le journal. Il a déclaré au

Voir page 8: Chtcharansky

Alliance Québec et les garanties linguistiques de la communauté anglophone

Goldbloom qualifie « d'historique » l'offre de Johnson de négociier entre Québécois

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Dotée d'une organisation provinciale bien rodée et désormais consciente de pouvoir mettre en échec le gouvernement via les tribunaux, la communauté anglophone du Québec a reçu en fin de semaine comme un geste « historique » l'offre du ministre québécois de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, de « négocier entre Québécois » ses garanties linguistiques ainsi que la manière de les mettre à l'abri des coups de vent politiques.

C'est ce qu'a déclaré hier le nouveau président d'Alliance Québec, M. Michael Goldbloom, dans le discours de clôture du congrès annuel de cet organisme, qui se tenait sur le campus du John Abbott College, à Sainte-Anne de Bellevue.

Le virage dans les relations entre les communautés francophone et anglophone, proposé par M. Johnson, a trouvé un écho immédiat dans le ton

et les propos du nouveau président d'Alliance Québec, qui annonce aux journalistes un nouveau style « moins présent dans les manchettes de journaux ». Aux délégués, il déclara l'orientation qu'il entend donner désormais à Alliance Québec en expliquant que la communauté anglophone sort d'une « période de crise » et qu'elle est désormais prête à s'engager dans « une période d'implication, de planification et de participation active » avec le reste de la province.

« Tout en demeurant fermement engagés dans la lutte pour nos aspirations légitimes, nous devrions nous permettre d'être plus exigeants pour les besoins du Québec dans son entier », a indiqué M. Goldbloom, qui est le fils de l'ancien ministre libéral, M. Victor Goldbloom.

Le nouveau président a ainsi évoqué les liens « croissants » d'Alliance Québec avec ceux des francophones hors-Québec. Il a aussi indiqué qu'il

profiterait de toutes les tribunes canadiennes pour véhiculer sa vision de la dualité linguistique canadienne et faire contre-poids aux irréductibles anglo-saxons, qui voudraient confiner le fait français au Québec.

Samedi, le ministre québécois de la Justice avait lui aussi invité les anglophones québécois à non seulement travailler de concert avec les francophones au bien-être général mais aussi à régler « entre nous » une fois pour toutes la question des droits linguistiques. Cela est d'autant plus facile maintenant, a dit M. Johnson, que « l'affirmation du Québec comme société francophone constitue un fait accompli » et que les anglophones « ont découvert que leur place est assurée » dans la province. Les deux évolutions, a soutenu le ministre, ont été rendues en grande partie possible par les pressions du Parti québécois et d'Alliance Québec sur leurs communautés respectives.

Dans son discours prononcé en an-

glais — sans même une version française pour les journalistes — M. Johnson s'est dit prêt à reconnaître « le droit de la minorité anglophone à ses propres institutions culturelles et éducatives aussi bien que le droit de recevoir des services sociaux et de santé dans sa langue ». Le ministre de la Justice a aussi rappelé que le Québec était prêt à modifier la loi 101 pour assurer aux jeunes anglophones venant des autres provinces un accès aux écoles de leur choix au Québec.

Pour M. Goldbloom, ce n'est là que « la moitié de ce que nous demandons ». En effet, le congrès demande à Québec de garantir le droit pour les anglophones de contrôler les institutions qui desservent cette communauté, à tous les niveaux idéalement mais en particulier dans le domaine de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Les anglophones des régions périphériques se seraient vi-

Voir page 8: Goldbloom

Êtes-vous intelligent ?

Utilisez l'intelligence artificielle des produits Turgeon: les best-sellers de l'informatique

Pour un texte professionnel, **Xytexte**, le traitement choc!

TURGEON: L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

Pour le PC de IBM
(et ses compatibles)

Éditions Turgeon Inc.
5253, avenue du Parc, bureau 600
H2V 4P2
1-800-361-9852
(514) 270-8401

Les partielles

La série noire du PQ menace de se prolonger

PIERRE O'NEILL

Le vote débutera à 10 heures ce matin pour se terminer à 20 heures dans les bureaux de scrutin des comtés de Bertrand, Bourget, L'Assomption et Trois-Rivières. Et sur la foi des sondages et des analyses politiques, la victoire paraît acquise au PLQ de Robert Bourassa, qui menace de prolonger la série noire du PQ à 26 défaites en partielles et de faire élire quatre nouveaux députés à l'Assemblée nationale.

À défaut de convoquer des élections générales, le premier ministre Lévesque a décidé de tenir ces partielles pour se conformer à la loi et combler dans les délais prescrits de six mois, les sièges laissés vacants par les démissions des ex-députés: Denis Lazure, Camille Laurin, Jacques Parizeau et Denis Vaugeois. Départs provoqués par l'état de crise dans lequel le PQ s'est retrouvé au lendemain du congrès du 19 janvier, qui avait consacré le virage constitutionnel néo-fédéraliste du tandem Lévesque-Johnson.

Somme toute, ces

élections partielles n'auront suscité que très peu d'intérêt mais pourraient néanmoins affecter sensiblement le climat politique québécois. L'opposition en sortira dangereusement renforcée tandis que la situation déjà précaire du gouvernement à l'Assemblée nationale risque de s'en trouver aggravée. La défaite apparemment des candidats du PQ promet également d'affaiblir davantage le leadership de M. Lévesque et pourrait régler du même coup le sort des chefs de l'Union nationale et du Parti conservateur du Québec. MM. Jean-Marc Béliveau et André Asselin. Autre conséquence prévisible, la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Francine Lalonde, se retrouvera dans une situation intenable et sera sans doute tenue de démissionner du Cabinet Lévesque.

Cette mini-campagne électorale aura été pour le premier ministre Lévesque et le chef libéral, Robert Bourassa, l'occasion de croiser le fer à plusieurs reprises. M. Bourassa a parcouru les quatre comtés, faisant partout le procès du gouvernement et plaçant en faveur de son projet de développement des ressources hydroélectriques des rivières du nord. Le premier ministre Lévesque lui a sans cesse donné la réplique, en rappelant les déboires des Québécois sous l'administration Bourassa de 1970 à 1976. Sur les traces du chef péquiste, des dizaines de ministres se sont succédés d'un comté à l'autre, s'arrêtant plus longtemps dans Bertrand, qu'ils ont, sans pitié, inondé de promesses électorales, dont l'annonce de l'investissement de \$30 millions pour la remise à flot de l'industrie pétrochimique de Pétromont.

Conformément à la coutume maintenant établie dans les moeurs électorales du Québec, la campagne a été marquée également par les résultats d'un sondage, réalisé par l'IQOP, et précurseur de malheurs pour les candidats péquistes. Les intentions de vote ainsi exprimées du 5 au 24 mai annonçaient que le PQ serait lamentablement faible dans le comté de Trois-

Rivières, alors que dans le comté de L'Assomption, il pourrait arriver troisième et être devancé, au deuxième rang, par le chef du Parti conservateur, André Asselin.

Ces considérations générales étant rappelées, il importe de souligner qu'à la fermeture des bureaux de scrutin, ce soir à 20 heures, l'attention publique sera davantage tournée vers le comté de Bertrand. Aux élections de 1981, l'ancien ministre Denis Lazure y avait recueilli une majorité de 7,425 voix. Outre M. Bourassa et Mme Lalonde, cinq autres candidats sollicitent les suffrages: Paul Rochon (Parti républicain), Joseph Ranger (Crédit social uni), Joseph Alie (indépendant), Carole Caron (indépendante), Patricia Méthivier (indépendante).

Dans le comté de Bourget, six candidats se font la lutte: Claude Trudel (PLQ), Réal Lafontaine (PQ), André Girard (PCQ), Roland Michaud (Crédit social uni), Gilles Bourque (Parti des travailleurs du Québec), Colette Renaud (Parti humaniste du Québec). Aux élections de 1981, l'ex-ministre Camille Laurin s'y était fait élire par une majorité de 4,254 voix.

L'élection du candidat libéral, Jean-Guy Gervais, est également acquise dans le comté de L'Assomption. Il reste à savoir si le chef du Parti conservateur du Québec, M. André Asselin, doublera le candidat du PQ, Denis Taillon, au deuxième rang. Deux autres candidats sont sur les rangs: Jacques Lambert (Parti républicain) et Jean-Paul Poulin (Crédit social uni). La performance de l'ex-ministre Jacques Parizeau fut remarquable aux élections de 1981 alors qu'il s'était bâti une majorité de 10,455 voix. Dans ce comté, c'est l'assainissement des eaux de la rivière L'Assomption qui s'est avéré l'enjeu local de la campagne.

Dans Trois-Rivières, la candidature du chef de l'Union nationale, M. Jean-Marc Béliveau, aura été le seul attrait de la campagne. Encore là, la victoire du candidat libéral, en l'occurrence M. Paul Philibert, ne fait pas de doute. Deux autres candidats sont sur les rangs: Jacques Lessard du Parti québécois et Mme Aurèle Lamer, pour le Parti républicain du Québec. Les élections de 1981 avaient donné au député péquiste Denis Vaugeois la mince majorité de 1,950 voix.

1. Composants électroniques passifs 2. Lampes électroniques et semi-conducteurs spéciaux 3. Les relais 4. Circuits imprimés 5. Blocs d'alimentation électroniques 6. Amplificateurs audiofréquence 7. Oscillateurs 8. Amplificateurs et oscillateurs de vidéofréquence 9. Oscilloscopes 10. Mesures et instruments électroniques 11. Propagation des ondes, antennes et lignes de transmission 12. Introduction aux circuits intégrés 13. Récepteur M-F de radiodiffusion 15. Enregistrement et reproduction audio (1) 16. Enregistrement et reproduction audio (2) 17. Ultra-sons 18. Accessoires électroniques d'automobile 19. Optique électronique 20. Systèmes de distribution de signaux vidéos

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241
---	---	--	---

La tornade fait 12 victimes en Ontario

PC et AFP — Au moins 87 personnes ont été tuées et plusieurs centaines d'autres blessées vendredi lors du passage de tornades d'une extrême violence dans le nord-est des États-Unis et dans le centre de l'Ontario, selon des bilans provisoires qui faisaient également état samedi de plusieurs dizaines de disparus.

En Ontario, la tornade qui a sévi vendredi après-midi dans le centre et le sud de la province a fait au moins 12 morts, une foule de blessés et des centaines de sans-abri.

La tornade, en sillonnant un chemin tordu de 100 kilomètres, a détruit ou endommagé environ 400 maisons sur son passage avant de se diriger vers l'est où elle a causé relativement peu de dommages.

Plusieurs clients d'un centre commercial de 10 étages ont été pris au piège à Orangeville, au nord de l'Ontario, l'établissement ayant été démolé sous l'effet des tornades. Soixante-sept personnes ont dû être conduites à l'hôpital Dufferin, en banlieue d'Orangeville.

La police a fait savoir qu'une

piste de chevaux à Barrie avait aussi été détruite et que les chevaux qui s'étaient échappés ont pris le mors aux dents, complètement affolés.

Au plus fort de la tempête, camions et automobiles ont été balayés comme des jouets sur l'autoroute 400, qui relie le nord et le sud de la province.

La police et les autorités de Barrie, une petite ville de 45,000 habitants située près d'Orangeville, ont confirmé samedi matin la mort de 12 personnes, nombre qui avait auparavant été porté à 18. Plusieurs personnes se trouvent présentement dans un état critique ou grave dans des hôpitaux et les policiers continuent leur porte-à-porte afin de secourir d'autres victimes.

Un porte-parole de l'hôpital de Barrie a déclaré que huit personnes — dont quatre enfants âgés de moins de 10 ans — avaient perdu la vie à la suite de cette tornade.

La police provinciale a rapporté la mort de deux personnes dans la région d'Alliston, à 20 km au sud-ouest de Barrie, et deux autres dans le village de

Grand Valley, 20 kilomètres plus à l'ouest.

Le premier ministre de l'Ontario M. Frank Miller, qui effectuait samedi une tournée des endroits touchés par la tornade, a déclaré que les victimes pourraient bénéficier d'une aide gouvernementale d'urgence. Il a ajouté que les membres de son cabinet se rencontreraient à cet effet aujourd'hui.

À Ottawa, le premier ministre Brian Mulroney a mandaté le ministre du Revenu, Perrin Beatty, pour déterminer le montant de l'aide qui sera accordée pour les sinistrés.

Aux États-Unis, 75 personnes ont été tuées et une trentaine étaient portées disparues samedi, selon un bilan établi par les autorités locales.

L'Etat le plus touché a été la Pennsylvanie, où l'on découvrirait d'heure en heure plus de corps, samedi, ensevelis sous les ruines de milliers d'habitations. Des villages entiers ont été rayés de la carte, les vents arrachant en outre des kilomètres de lignes électriques et téléphoniques.

Des unités de la Garde natio-

nale de Pennsylvanie et de l'Ohio voisin prêtent main-forte aux polices locales pour les travaux de déblaiement et de recherche des victimes. Des chiens sont utilisés pour tenter de repérer les corps sous les monceaux de débris.

Quelques actes de pillage ont été signalés par la police mais des équipes de surveillance ont été constituées dans les différents communautés ravagées.

Les vents, soufflant parfois jusqu'à 150 km-heure, ont même fait dérailler vendredi soir un train de marchandises à Newton Falls, également en Pennsylvanie.

À Pittsburgh (Pennsylvanie), les services météorologiques ont indiqué que ces tornades avaient été provoquées par le passage d'un front froid, venu de l'ouest, sur des terres chauffées par plusieurs heures d'un ensoleillement exceptionnel.

Avant de franchir le lac Érié et de frapper l'Ontario, les tornades ont provoqué des dommages considérables dans l'Ohio. Quelques victimes étaient aussi signalées dans l'ouest de l'Etat de New York.

La traite des fourrures à Montréal

LE PATRIMOINE

ALAIN DUHAMEL

SOUS le régime français et jusqu'à la fusion, en 1821, des compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, la traite de la fourrure passait inévitablement par Montréal, au confluent de grandes voies de pénétration du continent.

Il y a quelques jours, Montréal se trouvait à nouveau au centre du commerce de la fourrure puisque la ville accueillait la Cinquième conférence nord-américaine sur la traite des fourrures. La métropole n'a pas perdu l'ambition de reprendre dans ce domaine une place prépondérante. La Commission d'initiative et de développement économique de Montréal identifie les produits de la fourrure comme l'un des secteurs de son industrie traditionnelle dans lequel elle devrait investir des efforts de promotion et de développement. La fourrure a fait sa fortune pendant près de deux siècles.

Dans la mémoire de son histoire, conservée en plusieurs endroits, une abondante documentation témoigne de l'importance de la traite des fourrures comme le démontre l'exposition des Archives nationales sur le thème *Montréal, plaque tournante de la traite des fourrures*. Une centaine de pièces, exposées au 100 est de la rue Notre-Dame, donne un aperçu de la mine colossale de documents conservés, selon l'expression du conservateur adjoint, M. Jacques Ducharme.

À la bibliothèque de l'université McGill, le professeur Lawrence M. Lande, expose les documents de sa collection personnelle sur le développement du commerce en Amérique, en donc de la traite des fourrures, et de l'influence, au début du XVIIIe siècle, de John

Law et de sa Compagnie des Indes dont le siège social se trouvait au Château Ramezay.

Le Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal, Place d'Youville, avec le concours de Parcs Canada, présente quelques aspects de la vie des coureurs des bois et des voyageurs.

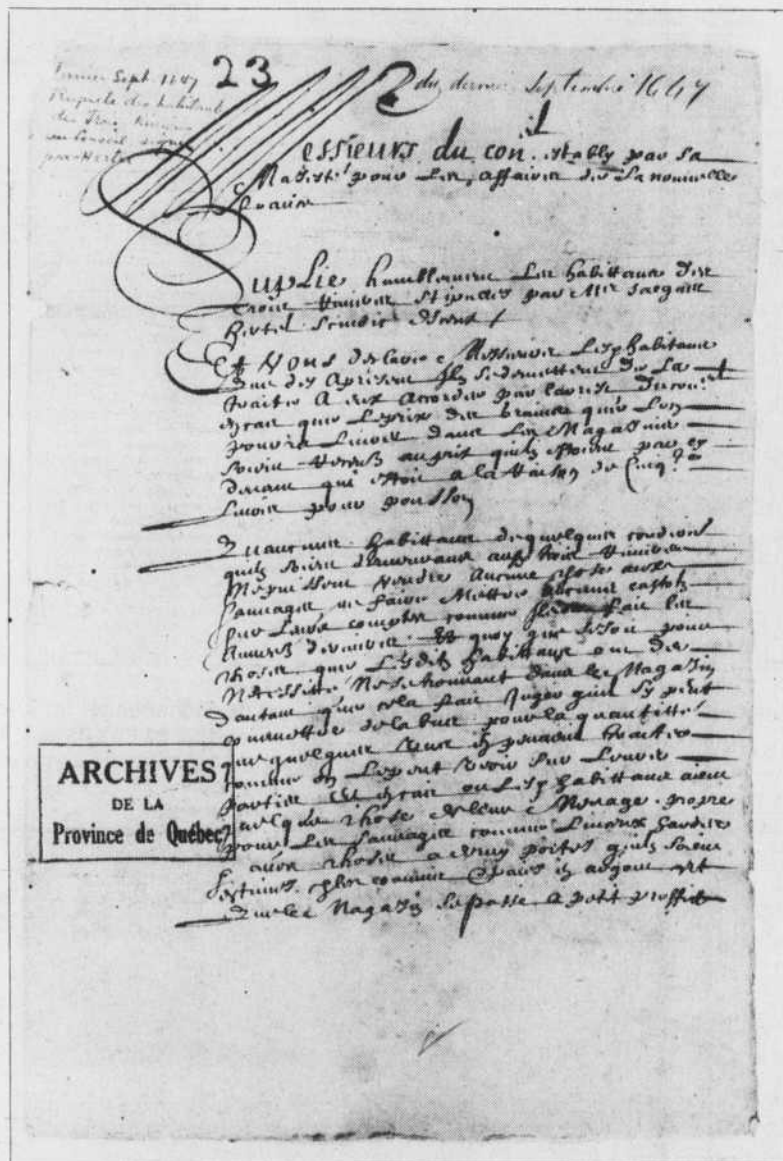
Enfin, Le Centre d'interprétation du commerce de la fourrure, au canal Lachine, inaugurée officiellement en fin de semaine, offre dans un ancien entrepôt de la compagnie de la Baie d'Hudson, une initiation plus poussée à la vie des commerçants et des voyageurs.

Rarement, sur un thème historique, le public aura-t-il eu autant d'occasions de se renseigner sur les origines de Montréal.

Le commerce des fourrures, fréquemment confondu avec la mission d'évangélisation des Amérindiens, a lancé dans toutes les directions à la fois l'exploration du continent.

L'île de Montréal, bien située, devait s'imposer comme le centre de cette activité. « Ville frontière et carrefour naturel, Montréal était le centre de transbordement et d'entreposage des marchandises à destination de l'Ouest, de même que le point de départ et de retour de la majorité des expéditions vers les pays d'en-haut » écrit l'historien Jean-Marc Palazzo dans le catalogue de l'exposition des Archives nationales. Dans la ville fortifiée d'alors, aux côtés des immeubles institutionnels tels le Séminaire et l'église Notre-Dame, se multiplient les entrepôts et les résidences des marchands.

Après la conquête, les marchands britanniques auront tôt fait de s'installer à Montréal et de



Requête des habitants des Trois-Rivières au Conseil de Québec au sujet de la traite.

reprendre à leur compte le commerce de la fourrure. Les compagnies se développent en absorbant les plus petites sociétés et en prenant à leur service les voyageurs, de solides ramoneurs qui, au mois de mai, partaient en groupe vers les territoires les plus reculés en chantant pour maintenir une cadence d'environ 40 coups à la minute.

La cession de Détroit et de Michilimackinac aux Américains, en 1796, devait couper les routes commerciales vers le sud-ouest, au-delà des Grands lacs. Au nord, deux grandes compa-

gnies, la Baie d'Hudson et la Nord-Ouest, se livrent une guerre commerciale pour le contrôle de la traite. La fusion des deux sociétés devait marquer le déclin de Montréal.

La compagnie du Nord-Ouest en avait le centre de toutes ses opérations. Aussi longtemps qu'elle a pu tenir, Montréal demeurait un important centre. Pour la compagnie de la Baie d'Hudson, Montréal ne constituait que l'un des centres où elle entretenait des installations. Sir George Simpson, gouverneur de la compa-

gnie, avait installé sa résidence et son bureau près du canal Lachine. À son décès, en 1860, la compagnie vendait ses installations du canal Lachine. Montréal ne constituait plus une tête

de réseau dans le commerce de la fourrure... Mais déjà la ville avait entrepris sa révolution industrielle.

À l'âge de la voile — Les éditions Asticou viennent de publier dans la collection *Les hières* un ouvrage de Paul Terrien, journaliste, intitulé *Québec à l'âge de la voile*.

Pendant près plus d'un siècle, entre 1787 et 1896, Québec constituait l'un des plus importants chantiers de construction des voiliers en bois. M. Terrien recense plus de 2,000 navires de plus de cent tonnes.

Féru d'histoire maritime, Paul Terrien fait dans cet ouvrage des incursions dans les ramifications sociales et économiques de cette industrie qui, avec le commerce du bois, constituait l'une des principales activités de la région, une activité qui n'est pas toujours de tout repos comme en témoignent les conflits entre Irlandais et Canadiens français qui se disputent les emplois sur le bord de l'eau au point où le cardinal Taschereau doit, en 1889, diffuser une lettre pastorale menaçante à l'égard des Irlandais.

L'ouvrage, en vente au prix de \$14.95, comporte une liste complète des navires de 100 tonnes et plus enregistrés au port de Québec et quelques notes d'identification. Il comprend aussi, ce qui n'a rien de superflu, un petit glossaire des principaux termes techniques employés.

SERVICES PSYCHOLOGIQUES

• Évaluation, consultation et psychothérapie (enfants, adolescents, et adultes)

Centre d'Orientation

39 ouest, boul. Gouin, Montréal

331-5530

(Fondé en 1943, administré par ACORM)

Renseignez-vous sur le budget fédéral de 1985

De 8h à 20h, heure avancée de l'Est, tous les jours, du lundi au vendredi, composez sans frais le 1-800-267-0470.

Vous pouvez aussi procurer les brochures ci-contre à votre bureau de poste ou au centre d'information du centre commercial le plus près de chez vous.

1-800-267-0470



Le besoin d'un nouveau type de pouvoir en Acadie

NATHALIE PETROWSKI

Que veulent les Acadiens du Nouveau-Brunswick en 1985 ? Ils veulent d'abord et avant tout le maintien des deux langues officielles dans leur province. Ils veulent aussi un journal de langue française dont ils sont privés depuis la mort en 1982 du quotidien *L'Évangéline*. Ils veulent que la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick redevienne un porte-parole privilégié et serve de tremplin à de nouvelles actions collectives. Et finalement, ils veulent resserrer et développer leurs échanges économiques et culturels avec le Québec.

Ces propositions et une dizaine d'autres ont fait consensus et rallumé la flamme mobilisatrice, ce week-end lors de l'assemblée générale annuelle de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, tenue au Village historique de Caraquet. En tout, 350 délégués des trois régions d'Acadie, participaient à l'assemblée à laquelle avait été convié le ministre Pierre-Marc Johnson, à titre de

conférencier d'honneur.

Le thème choisi cette année portait sur « Un nouveau type de pouvoir en Acadie », un pouvoir d'infiltration et d'action au municipal, dans les media, dans les hôpitaux et dans les institutions. Quatre conférenciers se sont penchés sur le sujet en insistant à chaque fois sur la nécessité que les Acadiens se prennent en main et cessent de dépendre du pouvoir anglais.

Les conférenciers étaient Louise Imbeault pour le pouvoir des media, Germain Blanchard pour le pouvoir des municipalités, Marie-France Lefort pour le pouvoir et les jeunes, Jean-Bernard Robichaud pour la planification sociale et le pouvoir et finalement Martin J. Lègère pour le pouvoir et les institutions.

Aurèle Thériault, le directeur général de la SANB déclarait au téléphone, que les tempêtes qui ont entouré la question des deux langues officielles, ont rapproché les communautés acadiennes au cours de la dernière année. Au lieu d'être découragés et démobilisés par l'opposition anglophone,

les Acadiens ont plus que jamais envie de se lancer dans des actions collectives. « Les Acadiens ont compris que cela ne sert à rien d'être amers ou anti-anglais et que la meilleure solution, c'est d'arrêter de dépendre du pouvoir anglais, de prendre en main notre destinée et de nous donner notre propres outils d'action » expliquait le directeur général.

Le nouveau type de pouvoir c'est donc cette prise en charge. Par le biais d'un journal d'abord. Car depuis la mort du quotidien *L'Évangéline*, les Acadiens sont orphelins d'un journal qui reflète leur réalité. Ils sont orphelins et ils sont aussi en manque. Il n'existe en effet qu'un seul quotidien francophone, *L'Acadie Nouvelle*, distribué dans une seule des trois régions. Depuis un an, il est question d'un nouveau journal, *Le Matin du Nouveau Brunswick*, mais subventionné par le gouvernement provincial. Le projet a soulevé de nombreuses polémiques, plusieurs Acadiens craignant l'ingérence politique. C'est pourquoi ils ont demandé en assemblée un moratoire sur le projet ainsi

qu'une étude approfondie du marché pour trouver une formule idéale.

Par ailleurs, les Acadiens demandent que la SANB redevienne un porte-parole privilégié. Aurèle Thériault explique à ce sujet que depuis cinq ans, la SANB s'est ouverte au pluralisme et s'est tranquillement éparpillée et disloquée. « On a besoin aujourd'hui de se doter de mécanismes qui sauront tisser des liens plus forts entre les différentes régions. Les régions veulent se rapprocher, se concentrer et entreprendre une action plus cohérente » a-t-il soutenu.

L'assemblée annuelle s'est terminée avec le discours du ministre Pierre-Marc Johnson. Celui-ci s'était empressé d'accepter l'invitation des Acadiens, en dépit du fait que 24 heures plus tôt, il livrait un autre genre de message aux gens d'Alliance-Québec. Hier matin, le ministre sautait donc dans le premier avion pour Caraquet et livrait son discours, entre deux dégustations de homard, sur le coup de midi et demi.

Selon Aurèle Thibault, direc-

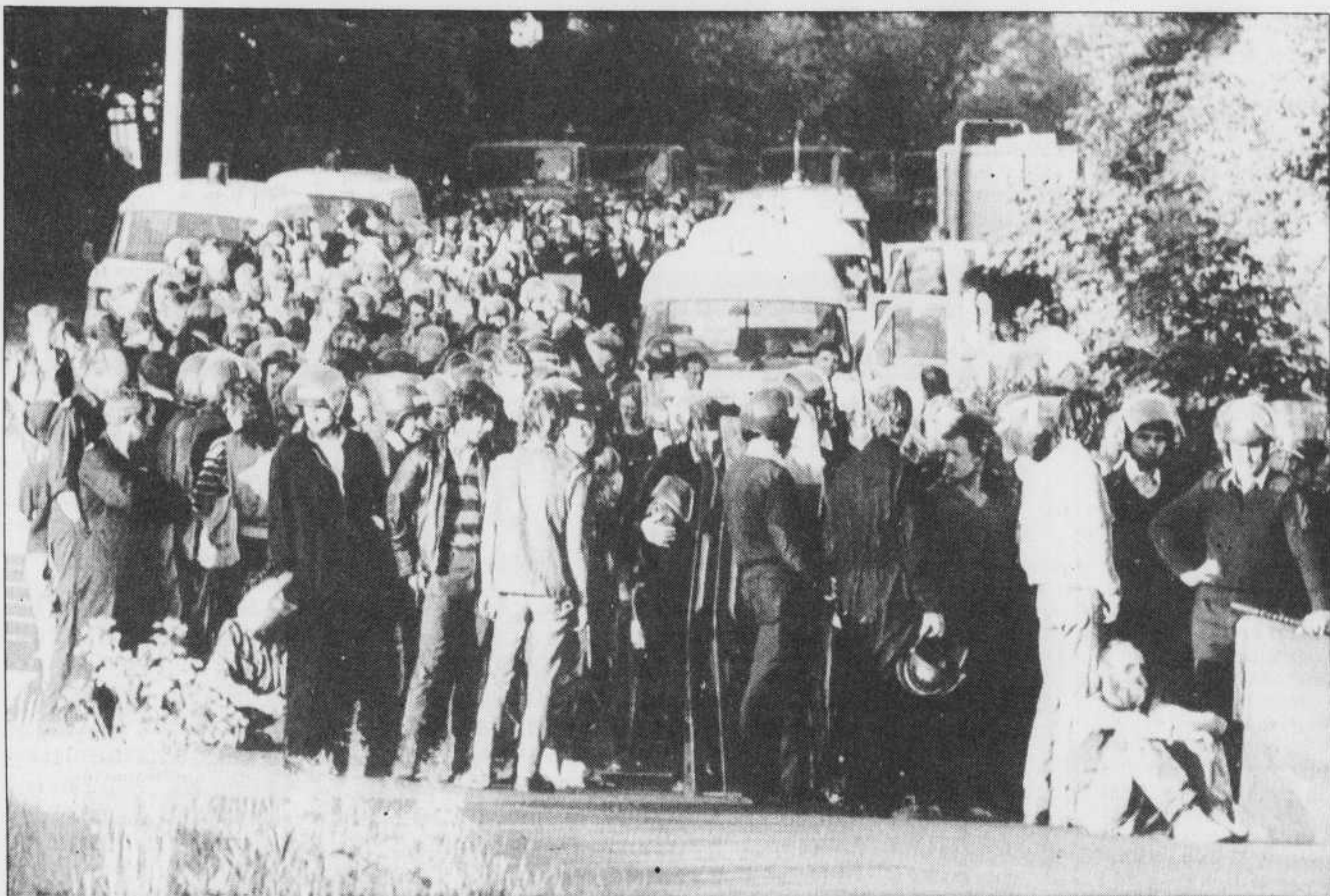
teur général de la SANB, le ministre a été accueilli très chaleureusement par les Acadiens. « Son texte était fort intéressant et a déclenché des réactions positives, déclarait le directeur général. Pendant longtemps les Québécois de passage ont eu une attitude très paternaliste à l'endroit des Acadiens. Le message de M. Johnson était différent dans le sens où il a reconnu au départ que le Québec et l'Acadie étaient deux sociétés distinctes. »

Le message du ministre avait en effet de quoi plaire aux Acadiens. Insistant sur la spécificité des deux communautés francophones, il a repris une célèbre phrase de Claude Morin pour convaincre l'auditoire de l'importance du Québec pour les francophones hors Québec. « Y aurait-il des politiques fédérales et provinciales visant les minorités si le Québec n'était pas sorti de sa docilité depuis les années 60 ? Poser la question c'est y répondre » a-t-il répété.

Le ministre s'est toutefois gardé d'ériger le Québec en ins-

tance suprême, en déclarant « Le peuple québécois doit contribuer au développement des populations francophones vivant sur le territoire canadien en tenant compte de leurs priorités et de leurs besoins tout en respectant leur autonomie. »

Une fois ces balises établies, le discours du ministre a pris une couleur nettement économique. Coopération intergouvernementale, intensification et consolidation des échanges commerciaux entre l'Acadie et le Québec, Maison de l'Acadie au Québec, circuit touristique Québec-Acadie assaini de formules forfaitaires, tous les espoirs semblaient permis pour resserrer les liens du commerce et de l'amitié. En conclusion, le ministre répétait ce que tous les Acadiens voulaient entendre. « Le Québec vous offre ses ressources, son potentiel humain et économique, sa volonté de collaboration avec le souci de respecter ce que vous êtes. » Il n'en fallait pas moins pour rassurer l'auditoire sur l'avenir de ses relations avec le Québec.



Téléphoto AP

La violence a éclaté samedi matin près du célèbre ensemble mégalithique de Stonehenge, en Angleterre, après que la police eût érigé des barrages routiers pour éviter la tenue illégale d'un festival pop en ces lieux. 140 véhicules formant une « caravane de la paix » ont ainsi été interceptés, et une bataille rangée s'en est ensuivie entre les forces de l'ordre et les festivaliers.

Charte des droits et libertés

La première cause portera sur le refus de la stérilisation par les retardés mentaux

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada entendra demain une première cause invoquant la Charte des droits et libertés en vigueur depuis le 17 avril.

Cette cause met en jeu le droit des retardés mentaux de refuser la stérilisation en tant que mesure contraceptive. Elle est défendue par l'Association canadienne pour les retardés mentaux qui s'appuie sur le droit de tous à l'égalité devant la loi, « sans discrimination basée sur la race, la nationalité, l'o-

rigine ethnique, la couleur, le sexe, l'âge ou une déficience mentale ou physique ».

On se rappelle qu'en 1978, la mère d'une jeune femme mentalement retardée, originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, s'était adressée aux tribunaux pour obtenir que sa fille subisse la stérilisation. La cause a été déferée devant la Cour suprême après un jugement favorable à la demande de stérilisation rendu par la Cour d'appel.

L'Association cana-

dienne pour les retardés mentaux estime que les adultes déficients sont généralement en mesure de décider s'ils désirent ou non se soumettre à une telle opération, et elle soutient que les tribunaux devraient le reconnaître, à moins de circonstances exceptionnelles.

L'association prétend en outre que le recours à la stérilisation non-thérapeutique des adultes retardés devrait dépendre de l'intérêt de la personne concernée.

La Cour suprême sera

également appelée à garantir aux personnes retardées la « liberté du choix de procréer ».

L'Association canadienne pour les retardés mentaux espère que cette cause permettra de statuer une fois pour toutes sur les droits des retardés mentaux, qui ont été trop longtemps dominés par la théorie eugénique. Cette théorie se fonde sur l'idée que les déficiences mentales pourraient être éliminées si l'on ne permet pas aux personnes retardées de se reproduire.

Sondage en Ontario : les deux chefs sont responsables

TORONTO (PC) — Le chef libéral David Peterson a contribué de façon positive aux succès de son parti, alors que le premier ministre Frank Miller est en grande partie responsable des déboires des conservateurs aux élections ontariennes du 2 mai dernier, indique un sondage réalisé pour le compte du quotidien Toronto Star.

Le sondage, effectué la semaine dernière par la maison Goldfarb Consultants, révèle par ailleurs que plus de 61 % des électeurs ontariens souhaitent voir M. Pe-

tersson gouverner la province si l'occasion lui en est offerte.

Le sondage donne à penser que l'idée que se sont fait les électeurs des forces et des faiblesses de chacun des chefs de parti a joué un rôle déterminant dans le résultat du dernier scrutin. 53 % des personnes interrogées ont exprimé l'opinion que le premier ministre Frank Miller constituait une faiblesse pour le Parti conservateur, alors que 57 % ont estimé que M. Peterson représentait une force pour les libéraux, qui formeront vraisemblablement le prochain gouvernement à Queen's Park.

On s'attend en effet à ce que le gouvernement minoritaire de M. Miller soit renversé dès ce mois-ci par l'alliance des libéraux et des néo-démocrates.

Seulement 10 % des répondants croient que M. Miller est une force pour son parti et M. Peterson une faiblesse pour les libéraux. Quant au chef néo-démocrate Bob Rae, 52 % des personnes questionnées voient en lui une contribution positive au NPD, 8 % croient le contraire.

Seulement 30 % des répondants ont dit préférer voir M. Miller à la tête de la province, plutôt que M. Peterson.

Les résultats du sondage indiquent que si le gouvernement conservateur est défait à l'occasion d'un vote à l'Assemblée législative, 57 % des électeurs interrogés voudraient que le lieutenant-gouverneur John Aird confie aux libéraux le soin de former le gouvernement. Par ailleurs, 40 % des répondants pensent que M. Aird devrait déclencher de nouvelles élections.

Mes amours... mes affaires

FÉMININ PLURIEL

RENÉE ROWAN

L'ASSOCIATION des femmes collaboratrices (ADFC) ne veut pas être prise de court. Dès maintenant, elle lance aux femmes des autres provinces une invitation à son premier colloque pan-canadien qui aura lieu à Montréal les 29 et 30.

Organisée sous le thème évocateur de « Mes amours... mes affaires », cette rencontre de deux jours fournira l'occasion d'étudier la situation des femmes qui travaillent avec leur conjoint dans une entreprise familiale. Ce n'est pas la première fois qu'on se livrera à cet exercice, objecterez-vous. C'est vrai. Cependant, ce qui fait l'originalité de cette rencontre, c'est que les conjoints — maris ou conjoints de fait — sont invités à participer au colloque.

Les objectifs de ce rassemblement où l'on attend 300 personnes venues de tous les coins du Canada, sont de faire le point sur les 10 dernières années de recherche concernant le statut des femmes collaboratrices, de stimuler les échanges avec les couples en affaires dans les autres provinces, de célébrer les cinq ans d'existence de l'ADFC, et surtout, de dresser un plan d'action pour les prochaines années.

On estime à 500,000 au Canada — dont 125,000 au Québec — le nombre de femmes qui travaillent à titre de collaboratrices de leur conjoint dans des petites entreprises de type familial. Exerçant des métiers divers tels que secrétaire, comptable, travailleuse agricole, gestionnaire, les femmes collaboratrices contribuent à la réussite de nombreuses entreprises. L'économiste Ruth Rose, de l'UQAM, estime que leur contribution à l'économie canadienne représente \$9 milliards, soit un peu plus de 3 % du revenu national brut.

Toutefois, dans bien des cas, leur travail reste invisible, non rémunéré et souvent considéré comme une simple facette des tâches domestiques. En outre, ces travailleuses même lorsqu'elles sont rémunérées, n'ont pas droit à l'assurance-chômage. La protection de la loi sur les normes minimales du travail se limite au salaire minimum.

En cas de vente, de séparation, de divorce ou de décès de leur conjoint, les femmes collaboratrices perdent en général les bénéfices de leurs années de collaboration à l'entreprise. La reconnaissance économique de leur travail

demeure à la discrétion du conjoint et/ou d'un juge, rappelle l'ADFC.

L'association a déjà obtenu des gains dans le passé. Ainsi, en 1980, les deux piliers de gouvernement ont-ils accepté que le conjoint puisse déduire pour fins d'impôt le salaire versé à l'épouse collaboratrice. Malgré ces dispositions, la situation de l'ensemble des collaboratrices ne s'est pas suffisamment améliorée, affirme-t-elle. Alors que seulement 12,5 % des femmes collaboratrices québécoises recevaient un salaire en 1975, les chiffres de 1981 montrent que ce pourcentage n'est toujours que de... 13 %.

Dix ans après la recherche de l'AFES sur la femme collaboratrice, l'ADFC vient de réaliser une nouvelle enquête sur le même sujet. Elle en dévoilera les résultats au colloque.

L'association a élaboré un projet qui propose pour ces femmes un choix entre deux statuts distincts, celui de salariée et celui de collaboratrice.

Le premier donnerait droit au salaire, à la protection de la RRQ et de la CSST, à l'assurance-chômage, à la participation à un organisme professionnel, à une protection en cas de cessation de l'entreprise ainsi qu'un droit de continuer l'entreprise dans l'éventualité du décès du partenaire.

Quant au statut de collaboratrice, il impliquerait une reconnaissance du travail à titre de travailleuse autonome. Ce statut impliquerait les mêmes droits que précédemment, auxquels s'ajoute le droit de recevoir 50 % de l'actif net en cas de cessation de l'entreprise.

Le colloque « Mes amours... mes affaires » permettra de discuter des avantages et des inconvénients de l'un et de l'autre de ces deux statuts.

■ Pourquoi, M. Mulroney?

Le budget fédéral inquiète la présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF). Tout en reconnaissant l'importance de réduire le déficit, Sylvia Gold regrette qu'Ottawa n'ait pas su le faire sans pénaliser les groupes de personnes les plus vulnérables dont les femmes.

Au gouvernement de M. Mulroney, elle a plusieurs questions à poser, des questions de fond auxquelles les réponses sont loin d'être évidentes.

Comment, par exemple, le gouvernement peut-il justifier une désindexation partielle des deux plus importants programmes sociaux — les allocations familiales et la sécurité de la vieillesse — touchant les mères de famille et les femmes âgées, alors que leur situation économique est déjà fort précaire?

Où sont les mesures précises obligeant les entreprises à utiliser leurs avantages fiscaux sous forme d'investis-

sement en ressources humaines pour créer des emplois? Quelles sont les mesures établies pour s'assurer que les entreprises offriront des programmes de formation répondant aux besoins des différents groupes cibles sur le marché du travail, notamment les femmes?

Celles-ci peuvent-elles être assurées que les \$900 millions affectés à la réforme des programmes de formation permettront leur intégration à part entière et ouvriront sur un travail rémunéré significatif?

Dans la mesure où la plupart des femmes n'ont pas accès aux régimes de retraite des employeurs et ne pourront, par conséquent, bénéficier des modifications au régime de pensions suggérées dans le budget, comment le gouvernement compte-t-il s'acquitter de l'engagement qu'il a pris visant à améliorer les pensions des Canadiennes, qu'elles occupent un emploi rémunéré ou non?

Pourquoi enfin, demande Sylvia Gold, multiplier les processus de consultation auprès des groupes de femmes et autres si on n'a pas l'intention de prendre leurs recommandations en considération. « Qu'advient-il de toutes ces belles promesses électorales concernant les services de garde, les maisons d'hébergement pour femmes battues, la création d'emplois, le programme salaire égal pour un travail d'égal valeur et l'accès au crédit facilité pour les femmes chefs d'entreprises? Nous sommes en droit de poser la question au gouvernement. »

■ Préséance de l'épouse sur le créancier

Une femme mariée a réussi à obtenir la moitié de la demeure familiale d'une valeur de \$160,000 aux dépens des créanciers qui tentaient d'enlever la maison à son époux en faillite, rapporte une nouvelle de la Presse canadienne.

Un juge de la Cour suprême de l'Ontario a accordé à Huguette Croteau une part de 50 % de leur maison d'Orléans, près d'Ottawa, tandis que son mari a perdu sa part. L'affaire est plutôt inhabituelle puisque les Croteau sont toujours mariés et vivent ensemble. La maison était au nom de M. Croteau uniquement.

Le juge a déclaré ne pas douter que le couple avait toujours considéré la maison comme leur appartenant à tous les deux, même si elle n'était pas au nom de l'épouse.

Si Mme Croteau avait été légalement séparée de son mari, elle aurait automatiquement reçu sa part de 50 % en vertu de la loi sur la réforme du droit de la famille, sans avoir à craindre les réclamations des créanciers.

Achetez des obligations d'épargne du Québec sans vous déplacer

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
1600, boul. Saint-Martin est

Longueuil (514) 679-2810
1-800-361-5058
370, chemin Chambly

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-2680
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
1640, rue King ouest

Savez-vous qu'il n'est plus nécessaire de vous déplacer pour profiter des avantages des obligations d'épargne du Québec?

Un simple appel téléphonique à la Fiducie du Québec, et vous recevez une confirmation d'achat dans les plus brefs délais. C'est simple, rapide et efficace.

Mais vous devez vous hâter parce que ce placement judicieux n'est en vente que pour un temps limité.

De plus, vous pouvez augmenter encore le rendement de vos obligations d'épargne du Québec en les déposant dans le *Reér Obligations d'épargne*. C'est un moyen facile d'ajouter l'économie d'impôt au rendement garanti et à la sécurité du capital.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec l'un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Surprise et inquiétude en Israël au sujet d'une prochaine relance diplomatique américaine au Proche-Orient

JÉRUSALEM (AFP) — La perspective d'une prochaine relance diplomatique américaine au Proche-Orient a surpris hier les responsables israéliens et créé une profonde inquiétude quant à la survie du cabinet d'union nationale israélien, estimant les observateurs à Jérusalem.

Le « oui » de Washington à l'établissement de contacts officiels avec une délégation jordano-palestinienne, a en effet ramené au premier plan la question de l'avenir des territoires occupés de Cisjordanie et Gaza, et cela au moment où va s'a-

chever dans les prochains jours la guerre du Liban.

Dans un premier temps, les responsables israéliens s'étaient montrés plutôt sceptiques à propos des résultats des rencontres de la semaine dernière entre le président américain Ronald Reagan et le roi Hussein de Jordanie. Les États-Unis avaient d'ailleurs rejeté vendredi une proposition du roi Hussein visant la tenue d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient, avec la participation de l'Union soviétique, qui servirait de « para-

pluie » à des négociations directes entre Israël et l'OLP.

Mais le message transmis hier par le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, au premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, et divulgué hier lors du conseil des ministres, a contraint Israël à « rectifier le tir », soulignent les observateurs.

« Les responsables israéliens étaient persuadés que les États-Unis, préoccupés par le lancement de leurs projets de « guerre des étoiles » et de réductions fiscales n'allaient

pas s'aventurer de sitôt à tenter une nouvelle percée diplomatique au Proche-Orient », souligne ainsi le quotidien *al-Hamishmar* (opposition de gauche).

Les travaillistes (gauche) et le Likoud (droite nationaliste), principaux partenaires du cabinet d'union nationale, n'ont jamais fait mystère de leurs profondes divergences sur la question des territoires occupés.

Alors que les travaillistes se sont toujours déclarés favorables à un compromis territorial en échange de la paix avec la Jordanie, comme le

réclame la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, le Likoud revendique énergiquement la souveraineté d'Israël sur l'ensemble de ces territoires.

Cette dernière position a de nouveau été réaffirmée avec force hier par le ministre des Affaires étrangères et leader du Likoud, M. Yitzhak Shamir. « Israël refusera de rencontrer des membres du Conseil national palestinien (CNP, 'Parlement' en exil) qui est le cerveau qui inspire la politique terroriste de l'OLP et qui est à l'origine de la charte qui préconise la destruction d'Israël (...) il n'existe aucune différence entre l'OLP et le CNP », a souligné M. Shamir.

Le roi Hussein avait annoncé, la semaine dernière lors de sa visite aux États-Unis, que l'OLP était désormais disposée à accepter de négocier sur la base de la résolution 242. La centrale palestinienne avait jusqu'à maintenant rejeté la résolution 242 parce qu'elle ne fait pas spécifiquement allusion à la création d'un État palestinien indépendant et parce qu'elle considère les Palestiniens comme des réfugiés.

À l'issue du conseil des ministres, MM. David Levy, vice-premier ministre et Ariel Sharon, ministre du Commerce et de l'Industrie, ont insisté pour qu'Israël « rejette immédiatement et vigoureusement les nouvelles et dangereuses propositions américaines ». « Négocier avec des membres du CNP revient à négocier avec l'OLP, ce qui est inac-

ceptable », a affirmé M. Levy.

M. Levy s'est également élevé contre l'établissement de contacts entre les États-Unis et une délégation jordano-palestinienne avant l'ouverture de négociations directes entre cette délégation et Israël.

M. Pérès, en revanche, a fait preuve de beaucoup de prudence et s'est contenté d'indiquer, dans un communiqué publié à l'issue du conseil des ministres, qu'il « accueillait favorablement toute initiative de paix », tout en rejetant des négociations avec l'OLP.

Le premier ministre a rappelé à plusieurs reprises ces dernières semaines qu'il était favorable à des négociations avec des Palestiniens, à condition que ces derniers se démarquent des articles de la charte palestinienne préconisant la destruction d'Israël et abandonnent le recours à la terreur.

Cette attitude de M. Pérès va dans le sens de propos tenus vendredi par M. Shultz : « Ce que nous voulons, ce sont des gens de bonne volonté, responsables, sincèrement attachés à une solution non violente. »

Le président de la commission des Affaires étrangères et de la Défense du Parlement israélien, M. Aba Eban, une des grandes figures du Parti travailliste, est, pour sa part, persuadé qu'Israël ne doit pas chercher des responsables palestiniens « qui l'arrangent, mais des interlocuteurs qui représentent véritablement le peuple palestinien ».

Les secouristes évacuent les blessés sur Beyrouth

Un calme précaire règne dans les camps

BEYROUTH (AFP) — Une vingtaine de blessés ont été évacués hier après-midi du camp de réfugiés palestiniens de Bourj el-Barajneh, encerclé depuis deux semaines par les miliciens du mouvement chiite Amal et la 6e brigade de l'armée libanaise.

Le cessez-le-feu entré en vigueur vendredi dernier était globalement respecté hier dans les camps de Bourj el-Barajneh et Chatila, rompu par intermittence par des rafales de tirs à l'arme automatique et des explosions.

En fin d'après-midi, un tronçon de la route menant à l'aéroport international de Beyrouth a été fermée à la circulation, en raison de la présence de francs-tireurs.

Le Front du salut national palestinien (FSNP, coalition des organisations pro-syriennes hostiles à M. Yasser Arafat), le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP, de M. Nayef Hawatmeh) et le Parti communiste palestinien (PCP) ont, dans un communiqué distribué à Damas, demandé à Amal de « respecter le cessez-le-feu ».

Ils ont également souhaité « un retour à la normale, la recherche d'une solution politique à la crise qui soit susceptible de garantir la sécurité des camps et les intérêts des forces nationalistes libanaises pour intensifier la lutte contre l'occupant israélien ».

L'évacuation hier des blessés de Bourj el-Barajneh s'est passée dans des conditions mouvementées. Des miliciens d'Amal ont tenté d'extraire

l'un d'entre eux de l'ambulance pour l'amener dans une Jeep. Cette action n'a pu être empêchée que sur l'intervention directe de M. Akel Hamiyeh, responsable militaire d'Amal pour la région de Beyrouth.

Les blessés ont été conduits par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Croix-Rouge libanaise (CRL) vers l'hôpital Kamal Joumblatt à Choueifat, dans la montagne druze. Samedi, 32 blessés et deux enfants avaient été évacués de ce même camp.

De source palestinienne, on indique que 100 morts et 260 blessés — dont 60 dans l'état grave — attendent d'être évacués du camp de Bourj el-Barajneh.

D'autre part, plusieurs organisations humanitaires ont retiré 40 corps de Palestiniens du camp de Sabra pour les transporter à la morgue de l'hôpital américain de Beyrouth. Une source palestinienne a indiqué que 40 autres personnes ont été enterrées dans le camp de Chatila, dont une partie est toujours tenue par les combattants palestiniens. Parmi ces morts figurent 20 enfants, décédés des suites de fortes fièvres qui pourraient résulter d'une épidémie de choléra.

Aux Nations unies, par ailleurs, le Conseil de sécurité a appelé vendredi soir à l'arrêt des actes de violence contre les populations civiles du Liban, en particulier dans et autour des camps palestiniens. Après de longues et laborieuses consulta-

tions, les membres du Conseil se sont finalement mis d'accord pour présenter cet appel sous forme de résolution qui a été adoptée à l'unanimité.

L'ambassadeur du Liban à l'ONU, M. Rachid Fakhoury, a pris la parole pour manifester le désaccord du Liban à cette réunion du Conseil, qui avait été demandée par l'Égypte. Il a souligné qu'il s'agissait là d'une intervention grossière dans les affaires intérieures du Liban et que son gouvernement ne pouvait donc que refuser toute décision du Conseil prise dans ce contexte.

Le texte de la résolution exprime la plus profonde préoccupation du Conseil devant les lourdes pertes en vies humaines et les graves dégâts matériels qui touchent la population civile du Liban. Il demande aussi à toutes les parties de prendre les mesures nécessaires pour soulager les souffrances causées par les actes de violence.

Le texte insiste en particulier sur la nécessité de faciliter la tâche des organismes humanitaires, tels que l'UNRWA (Office de secours de l'ONU aux réfugiés palestiniens) et la Croix-Rouge internationale.

LE MONDE EN BREF

Inde : arrestations

NEW DELHI (AFP) — Trois militants sikhs ont été arrêtés et 52 bombes artisanales découvertes dans un village au nord de Delhi, a annoncé samedi la police indienne, alors que débute la « semaine du génocide » organisée par les organisations politiques séparatistes sikhs. Les trois sikhs arrêtés ont déclaré que les bombes artisanales devaient être utilisées la semaine prochaine, a déclaré la police. Les attentats commis le 10 et 11 mai dernier à New Delhi et dans trois États du nord de l'Inde, provoquant la mort de 84 personnes, ont été attribués aux séparatistes sikhs qui demandent la création d'un État sikh indépendant dans le Pendjab. La « semaine du génocide » a été organisée par le principal parti séparatiste sikh, l'Akali Dal, pour commémorer l'assaut de juin 1984 contre le Temple d'or d'Amtirsar (Pendjab).

Dayan et l'émigration arabe

TEL AVIV (AFP) — M. Moshe Dayan, ancien ministre israélien de la Défense, avait mis au point en 1967 un projet d'émigration des Arabes de Cisjordanie (occupée par Israël) en Amérique latine, a affirmé hier le professeur Raanan Weiss, ancien chef du département de colonisation de l'Agence juive. Le professeur Weiss, personnalité éminente du Parti travailliste qui a démissionné de son poste pour protester contre la politique d'implantation en Cisjordanie suivie par les gouvernements du Likoud, a précisé à la presse que le plan avait été élaboré par M. Dayan quelques mois après la guerre de juin 1967 et l'occupation par Israël de la Cisjordanie et Gaza. Le projet qui, selon M. Weiss, avait connu un début d'exécution, prévoyait que toute famille arabe désireuse d'émigrer en Amérique du Sud, recevrait du gouvernement israélien les frais du voyage ainsi qu'une prime de \$5,000 US. « Quelques centaines de familles arabes quitteront ainsi la Cisjordanie et Gaza mais y reviendront quelques mois plus tard et le projet fut alors abandonné », a-t-il dit.

Le Caire : « ville fermée » ?

LE CAIRE (AFP) — La capitale égyptienne, Le Caire, qui compte environ 12 millions d'habitants, pourrait être déclarée prochainement « ville fermée » à l'immigration interne, a annoncé son gouverneur, le général Youssef Sabri Abou Taleb, dans des déclarations rapportées hier par la presse égyptienne. M. Sabri Abou Taleb a précisé qu'il ferait officiellement une proposition en ce sens à la Conférence nationale des collectivités locales, en présence du président Hosni Moubarak. Il a indiqué qu'il proposerait une série de mesures administratives pour empêcher ou dissuader les « non-Cairotes » de venir s'installer durablement au Caire : refus d'inscrire les enfants dans les écoles et de délivrer des cartes d'approvisionnement alimentaire, refus d'emplois, de logement, de prêts à l'habitat, etc.

Devenez Traducteur

Inscrivez-vous au programme donnant accès à un certificat d'aptitude à la traduction et à un diplôme au bout de la quatrième année.

Examen d'admission obligatoire Le 12 juin à 18h.

Conditions préalables: Excellente connaissance de l'anglais et du français, notamment de la langue écrite.

Date limite de demande: Le 11 juin 1985.

Veillez vous adresser à: Département des langues vivantes, 392-8301, Pavillon de la bibliothèque Redpath, salle 214. Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, Qué., H3A 1Y1.

McGill Centre de l'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner.

Résultats



NUMEROS	LOTS
926319	50 000\$
26319	5 000\$
6319	250\$
319	50\$
19	5\$

Tirage du 31-05-85

500 lots bonis de 500 \$ chacun

Numéros non-décomposables

102H576	694H831	442J080	430K116	465L263	346M671	246P201
126H934	700H608	442J330	430K213	471L218	419M725	248P576
147H959	705H121	456J159	437K863	472L539	443M102	259P915
150H024	711H154	489J112	450K188	482L225	447M705	267P740
154H717	712H582	494J331	453K889	482L764	448M252	274P051
156H700	714H063	522J798	458K149	486L243	451M458	300P810
161H688	725H479	552J195	493K646	494L772	456M134	306P751
163H769	733H252	559J284	495K089	513L762	460M683	322P873
167H108	738H963	570J963	501K380	515L946	460M688	328P570
167H815	751H097	581J640	538K192	519L901	465M934	339P155
168H036	759H246	593J566	539K010	533L732	466M226	339P325
182H226	759H882	598J294	540K201	542L485	475M608	354P266
194H576	761H009	600J571	548K877	576L672	487M576	354P988
196H959	764H203	603J744	567K015	588L190	491M088	361P970
205H047	779H242	603J757	573K040	597L084	521M208	365P917
210H833	780H967	603J967	577K158	627L686	534M629	375P850
216H267	803H604	666J622	586K782	650L170	541M113	379P266
218H828	820H414	653J149	633K720	651L134	545M092	389P005
224H530	821H719	663J855	661K136	666L345	562M454	390P675
258H912	826H494	674J089	670K715	676L662	566M957	399P734
260H305	835H151	700J995	686K530	677L854	574M250	403P066
267H792	862H177	705J754	698K933	681L740	576M463	423P365
270H099	867H024	706J124	726K879	682L316	576M538	466P471
288H435	879H960	713J993	730K505	711L617	581M256	467P264
292H666	883H508	715J261	740K320	724L290	601M180	482P084
302H809	889H986	716J969	744K273	733L888	604M100	486P471
307H348	105J761	740J304	768K129	743L571	622M665	500P495
313H425	117J517	765J047	772K189	747L647	623M119	512P491
325H794	126J745	780J531	781K912	751L393	639M230	518P133
327H375	128J339	781J747	789K933	784L055	680M886	519P419
354H974	132J288	785J535	790K852	784L673	687M387	521P259
372H408	135J464	787J639	794K033	786L759	695M131	524P907
373H801	152J530	804J831	796K211	786L825	695M811	538P756
378H379	154J291	811J552	799K274	788L932	699M636	543P500
381H667	159J478	821J839	821K677	800L267	703M125	546P018
399H127	159J977	821J885	837K268	813L272	737M080	552P018
409H508	160J448	827J690	840K353	824L373	753M724	553P682
414H181	165J405	836J222	845K376	864L687	769M403	569P578
417H920	170J417	867J441	862K375	866L290	785M608	571P201
434H584	170J966	872J561	867K947	876L095	788M194	584P594
434H670	188J977	882J224	869K028	883L321	798M451	600P278
448H690	192J435	885J492	870K728	884L378	801M386	606P826
467H513	197J376	894J985	873K804	891L712	815M154	636P143
493H240	197H850	896J748	883K334	897L166	826M254	636P835
497H804	201J302	107K907	886K098	131M539	835M317	655P655
502H502	206J213	113K368	887K245	136M920	844M282	655P978
507H556	213J106	119K429	105L308	139M132	847M744	657P475
510H927	218J330	120K173	107L904	146M909	855M711	660P535
522H800	228J647	127K634	108L397	156M082	871M564	673P666
522H899	232J291	143K340	124L332	165M675	106P954	683P692
527H107	246J821	145K597	149L500	167M613	110P148	691P318
531H032	249J686	150K946	154L920	177L163	112P293	695P535
539H703	261J637	156K204	189L687	177M816	116P856	711P937
544H545	288J390	173K821	192L672	187M392	119P942	712P945
546H832	291J610	173K962	196L381	189M588	125P229	715P171
567H838	295J150	179K223	205L992	191M409	140P840	722P491
582H538	308J353	179K923	214L821	192M555	154P224	727P568
584H108	326J176	230K331	257L279	193M312	163P429	735P728
587H209	327J991	243K067	292L045	203M494	169P039	749P728
588H691	345J401	270K927	316L576	206M043	178P582	755P838
601H476	347J291	317K604	372L238	210M533	190P795	757P985
605H446	348J722	332K704	374L674	213M783	191P099	758P781
610H101	358J064	333K463	375L618	252M772	193P723	761P381
610H404	398J003	347K391	381L472	272M508	199P773	780P111
622H248	400J949	356K549	418L860	274M083	201P380	786P985
623H253	401J683	360K749	420L152	275M962	211P255	805P446
635H922	404J069	379K453	424L147	289M486	225P688	820P717
642H196	411J743	388K329	432L429	312M606	229P498	829P878
645H085	419J782	406K743	433L146	316M852	240P481	851P060
657H999	429J062	413K811	443L482	325M959	241P321	871P510
658H621	429J280	414K972	457L605	330M393	245P012	893P123
661H973	436J489	427K240				

Les modalités d'encaissement des billets paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SRI-LANKA

Gandhi et Jayewardene discutent des affrontements

NEW DELHI (Reuter, AFP) — Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, et le président du Sri-Lanka, M. Junius Jayewardene, se sont rencontrés hier à New Delhi pour tenter de trouver un moyen de mettre fin aux affrontements qui opposent la majorité cinghalaise à la minorité tamoule au Sri-Lanka.

Ces discussions coïncident avec l'annonce, hier par le gouvernement de Colombo, que six séparatistes tamouls et un officier de marine ont été tués dans l'attaque, samedi soir, d'un commissariat à Kuchchavelli, à une trentaine de kilomètres de Trincomalee, principale ville de la province orientale. Huit policiers ont été blessés.

Un communiqué dément par ailleurs que les rebelles aient tué une cinquantaine de personnes vendredi, dans des raids contre des villages cinghalais de la province orientale. Il précise qu'il y a eu cinq morts et trois blessés graves.

Depuis jeudi, il y aurait donc eu au total, selon les autorités, 19 morts : sept passagers d'un autocar, un officier, six « terroristes » et les cinq morts dans l'attaque du village.

Selon des habitants de Trincomalee, les heurts entre musulmans, Cinghalais et Tamouls ont éclaté à propos d'un problème d'eau.

M. H.G.P. Nelson, ministre responsable de Trincomalee, a indiqué de son côté que les rebelles avaient fait sauter un pont reliant Kuchchavelli à Nilaveli.

Les Sri-Lankais se sont rendus par milliers dans les temples bouddhistes ou les églises, hier, afin de prier pour le succès des discussions Gandhi-Jayewardene.

Après une première série de discussions, dans la matinée, les deux hommes devaient se rendre ensemble au Bangla Desh dans les régions côtières ravagées il y a une semaine par un cyclone et un raz-de-marée.

On dit de source diplomatique que c'est l'Inde qui a eu l'idée d'organiser ce déplacement pour montrer la solidarité des pays de la région et exprimer leur sympathie au président Hossain Mohammad Ershad du Bangla Desh.

Les relations entre l'Inde et le Sri-Lanka, déjà tendues en raison de la question tamoule, se sont encore détériorées le mois dernier à la suite d'une déclaration d'un ministre indien qui a été considérée par Colombo comme une ingérence dans ses affaires intérieures.

Le président Jayewardene compte annoncer au premier ministre indien son intention d'engager des discussions politiques avec les Tamouls qui considèrent l'Inde comme leur protectrice face aux discriminations dont, selon eux, ils sont victimes au Sri-Lanka, déclare-t-on de source diplomatique.

Plusieurs milliers de Tamouls du Sri-Lanka se sont réfugiés dans l'État indien de Tamil-Nadout dont la population partage leur culture et leur religion.

ARTS ET SPECTACLES

Musiques des Amériques : cinq volets

MUSIQUE

MARIE LAURIER

La programmation du festival *Musiques des Amériques*, qui aura lieu au Canada du 21 au 31 juillet dans le cadre du 32^e Congrès mondial de la Fédération internationale des Jeunesses musicales, se présente en cinq volets différents de façon à démontrer la diversité des ressources des 37 différents pays participants. En voici un aperçu:

L'Orchestre mondial des Jeunesses musicales jouera en concert à Montréal, à Ottawa et à Toronto sous la direction du chef suisse Michel Tabachnik. Il dirigera des oeuvres de Pierre Mercure, Leonard Bernstein, Villa-Lobos, Stravinsky, Beethoven et Tchaïkovsky.

Le Festival Alcan du jeune interprète présentera huit concerts regroupant plus de 50 jeunes artistes, petits ensembles ou solistes de toutes disciplines représentant quinze pays. Le festival se déroulera dans les quatre villes canadiennes visitées: Montréal, Ottawa, Québec, Toronto.

Le concert d'ouverture du dimanche 21 juillet à l'Expo-Théâtre mettra en vedette le ba-

ryton Louis Quilico — il est aussi président d'honneur du congrès JMC — et le violoncelliste Offra Harnoy accompagnés de l'Orchestre métropolitain du Grand-Montréal sous la direction de Boris Brott. Il y aura également une foule de concerts populaires où tous les genres de musiques des Amériques seront mis en valeur: le jazz, le rock, le folklore, la musique ethnique et la musique de danse.

Des conférences-ateliers seront animés par des spécialistes venus de neuf pays: Canada, Venezuela, États-Unis, Guatemala, Pérou, Argentine, Cuba, Brésil, Puerto-Rico. Enfin, Montréal et Toronto offriront à tous les amateurs deux soirées dansantes.

L'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Charles Dutoit sera de la partie pour un concert-gala au profit des JMC. Il aura lieu le 12 juillet à 19h30 à l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Les artistes invités seront la mezzo-soprano Tatiana Troyanos et le pianiste canadien Jon Kimura Parker.

Les billets pour ces nombreuses manifestations culturelles et musicales seront en vente à compter du 10 juin aux

comptoirs Ticketron. Pour plus de renseignements sur les lieux, dates et programmes de cette série du festival *Musiques des Amériques*, appeler 845-6262.

★ **La Chorale Donovan et Les Chanteurs d'Orphée** dirigés par Bernadette Donovan tiennent présentement des auditions pour recruter des sopranos, contraltos, ténors et basses pour la saison 1985-1986 jusqu'au 14 juin. Pour plus de renseignements: 481-1478.

★ **Prix d'Europe** — Mme Gertrude Perreault, secrétaire de l'Académie de musique du Québec confirme la tenue du 74^e concours du Prix d'Europe qui se tiendra à Québec les 12, 13 et 14 juin à l'Institut canadien et à l'église des Saints-Martyrs canadiens. Les juges seront Mme Joseph Dufresne, pianiste, MM. Jean Valleraud, compositeur et chef d'orchestre, Gyorgy Terebesi, violoniste, Denis Regnaud, organiste, Timothy Hutchins, flûtiste.

★ **La première réalisation** de l'Opéra-Comique du Québec, *La Fille du tambour major* de Jacques Offenbach est à l'affiche cette semaine (les 6, 8, 9 et 11 juin) à la salle

Émile-Legault de Ville Saint-Laurent à 20 h avec le soprano canadien Linda Figiel dans le rôle-titre. Le chœur mixte formé d'une quarantaine de voix est dirigé par René Lacourse et la direction artistique est assurée par Mme Fernande Chicchio. Yvon Coutu signe la mise en scène, Jean Bélisle les décors et costumes et le pianiste-accompagnateur est M. Jacques St-Jean.

★ **Le nouvel engouement** pour le tango continue de plus belle. La troupe Tango Argentino formée de trente chanteurs, danseurs et instrumentistes a fait un ravage à Paris cette saison et elle sera en première canadienne à la Place des arts du 12 au 15 juin, avant de se produire à New York. Les dirigeants argentins Claudio Segovia et Hector Orezzoli, avant tout des hommes de théâtre, ont formé cette troupe pour raconter le tango centenaire dans un spectacle où se succèdent les tangos de tous les styles et de toutes les époques.

★ **Les jeunes et l'OSM** — Le Comité des jeunes de l'Orchestre symphonique de Montréal qui réunit 225 membres de 18 à 40 ans dans le but de former la relève de l'as-

sistance aux concerts symphoniques et de recueillir des fonds pour l'orchestre organise un brunch-recrutement au Jardin botanique dimanche prochain, 9 juin, à 11h30. Pour billets et renseignements: 842-3402, poste 33.

★ **Mme France-Elaine Villemaire et M. Daniel Picotte** sont les co-présidents du comité et Mme Marie-Josée Drouin la présidente honoraire. Mme André Champagne, ministre d'État à la jeunesse sera l'invitée d'honneur au déjeuner.

★ **C'est demain, mardi, à 19h30 à la Basilique Notre-Dame** que l'OSM et de nombreux artistes québécois — le pianiste Pascal Rogé, le contralto Maureen Forrester, les chanteurs Daniel Lavoie, Ginette Reno et Fabienne Thibault — participeront à l'enregistrement de la partie musicale de l'émission *Le Grand Échiquier* qui sera diffusée en France sur antenne 2 au cours de ce mois et à la télévision de Radio-Canada à l'automne. Gilles Vigneault en est le co-animateur avec Jacques Chancel. Le public est invité moyennant un prix d'entrée de \$2. Les profits seront versés à un fonds d'aide à l'Éthiopie.

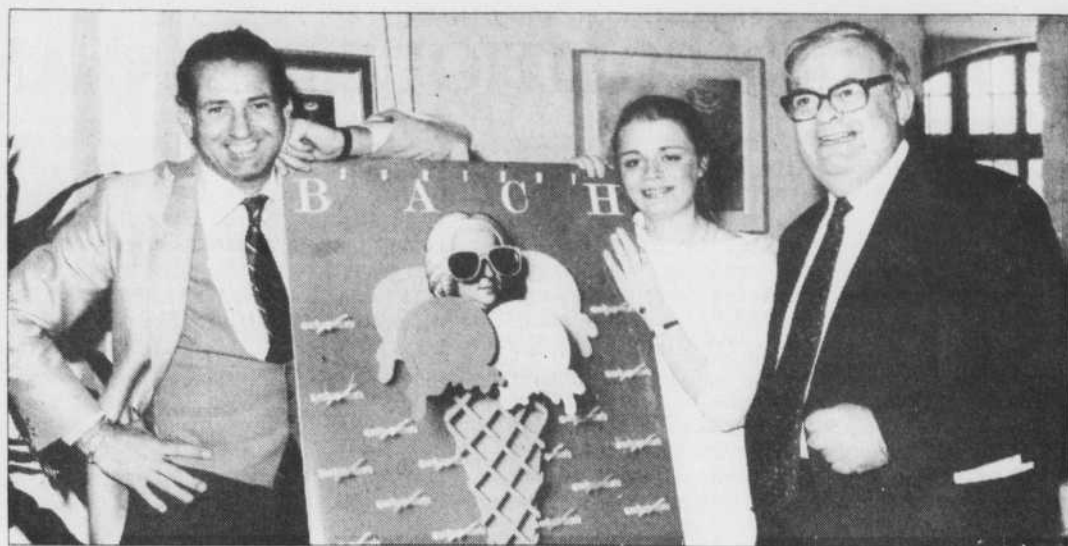


Photo Jacques Grenier

Quand on a dévoilé l'affiche du Festival d'été de Lanaudière la semaine dernière, tous les invités se sont esclaffés en voyant le très sérieux Bach enfoui dans un cornet de crème glacée et portant lunettes solaires... Le concepteur voulait ainsi donner une image détendue au festival d'été qui a pour thème *Surtout Bach* et qui réunira de nombreux artistes dont Zamfir (à gauche) flûtiste de Pan et Angèle Dubeau, violoniste que l'on voit ici en compagnie du père Fernand Lindsay, c.s.v., directeur artistique du festival.

FESTIVAL DE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES '85

Hydro-Québec

Bell Canada

Télé Globe Canada

DE RIO À INUKJUAQ:
LE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES
À MONTRÉAL
DU 22 MAI AU 4 JUIN

BILLETTS DE 8\$ À 12\$
6 BILLETTS ET PLUS: RÉDUCTIONS DE 15% À 25%
EN VENTE AUX COMPTOIRS TICKETRON
ET À LA BILLETTERIE DU FESTIVAL
1682, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL

LE JOUR MÊME:
TICKETRON ET BILLETTERIE JUSQU'À 17H
ET AUX SALLES DE SPECTACLES
UNE HEURE AVANT LA REPRÉSENTATION
RENSEIGNEMENTS: (514) 288-6792, 10H À 20H

LUNDI 3 JUIN

19H: OUT OF THE BIN (Canada)
SALLE ANDRÉ-PAGE
19H: PROVINCETOWN PLAYHOUSE, JUILLET 1919,
J'AVAIS 19 ANS (Québec)
ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE (salle 1) **COMPLÉT**
19H30: CONFÉRENCE-SPECTACLE
THÉÂTRE DE L'OPPRIMÉ (Paris)
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU
MONT-ROYAL **COMPLÉT**
22H: NE BLÂMEZ JAMAIS LES BÉDOUINS
(Québec)
ATELIER CONTINU
22H: LE RAIL (Québec) **COMPLÉT** Desjardins
ESPACE LIBRE

MARDI 4 JUIN

19H: OUT OF THE BIN (Canada)
SALLE ANDRÉ-PAGE
19H: PROVINCETOWN PLAYHOUSE, JUILLET 1919,
J'AVAIS 19 ANS (Québec)
ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE (salle 1) **COMPLÉT**
22H: NE BLÂMEZ JAMAIS LES BÉDOUINS
(Québec)
ATELIER CONTINU
22H: LE RAIL (Québec) **COMPLÉT**
ESPACE LIBRE

AUTOUR DU FESTIVAL

TOUS LES JOURS DE 10H À MIDI
RENCONTRES DU MATIN
HÔTEL DU PARC
3625, AVENUE DU PARC

RADIO CITE

FM 107.3

Atelier Continu: 1200, rue Laurier est (Métro Laurier, autobus 47) 270-1175
École Nationale de Théâtre (salle 1): 5030, rue St-Denis (Métro Laurier) 842-7954
Espace Libre: 1945, rue Fullum (Métro Frontenac) 521-4198
Maison de la Culture du Plateau Mont-Royal: 465, rue Mont-Royal est (Métro Mont-Royal) 872-2266
Salle André-Pagé (École Nationale de Théâtre): 360, rue Laurier est (Métro Laurier) 842-7954

16^e FESTIVAL QUÉBÉCOIS DU JEUNE THÉÂTRE

La fille du tambour major

Débuts peu convaincants de l'Opéra-comique

CAROL BERGERON

La fille du tambour major de Jacques Offenbach (1819-1880) à l'Opéra-Comique du Québec: Yvon Coutu (metteur en scène), René Lacourse (directeur musical), Jean Bélisle (décors et costumes) avec Lyne Comtois, Linda Figiel, Solange Lessard, André Martelli, Jacques Pichette, Pierre Viau, Suzanne Aubin, Morel Michaud, Simon Chaussé, Jocelyne Durand et Gilbert Massé; Jacques Saint-Jean au piano et les chœurs de l'OCQ. Jeudi 30 mai à la Salle Émile-Legault de Ville Saint-Laurent; autres représentations, les 6, 8, 9 et 11 juin.

On dit que l'histoire patriotique et républicaine de *La fille du tambour major*, dernier opéra-comique de Jacques Offenbach qu'il lui fut donné d'entendre avant sa mort en 1880, réconcilia le compositeur et son public parisien. L'ouvrage s'achève aux accents du *Chant du départ* emprunté au compositeur français Étienne-Nicolas Méhul (1763-1817): les troupes françaises de Bonaparte entrent à Milan en 1800. Ce centième ouvrage lyrique d'Offenbach n'est pas sans rappeler, par ailleurs, *La fille du régiment*, opéra-comique de Donizetti (1797-1848) créé à Paris en 1840. Quant au reste, ni l'his-

toire de cette fausse aristocrate trop heureuse de retrouver ses origines plébéiennes, ni même la musique ne peuvent sérieusement nous intéresser, encore moins nous émouvoir.

Dans un pays, le Québec, où les occasions ne sont pas assez nombreuses pour un jeune chanteur d'apprendre son métier, on ne peut pas rejeter du revers de la main les louables efforts de ceux qui dans l'action veulent modifier cette situation. Cela dit, la production de *La fille du tambour major* de l'Opéra-Comique du Québec (OCQ) ne dépassait guère l'amateurisme de bonne volonté des spectacles de sous-sol d'église. Seule la mise en place musicale de René Lacourse portait la trace évidente du professionnalisme.

Une oeuvre du genre peut à la rigueur passer quand elle est somptueusement présentée. Il faut un orchestre et non un piano, même si le pianiste fait bien son travail, comme ce fut le cas avec Jacques Saint-Jean. Il faut

des décors, des costumes et surtout une mise en scène spectaculaires. Il faut des interprètes qui savent non seulement chanter mais encore danser et bien entendu parler. Dans la distribution de 11 rôles

chanteurs, trois ou quatre possédaient de jolies voix: trop peu. Quant au parler, il faut avouer qu'il est proprement consternant que d'avoir à se faire l'oreille à trois ou quatre niveaux de langage.

Rock et Belles
Oreilles lauréats

LA ROCHELLE (AFP) — L'équipe québécoise Rock et Belles Oreilles a remporté le marathon radiophonique, l'une des manifestations les plus spectaculaires du 4^e festival de la FM qui vient de se dérouler à La Rochelle, port de l'ouest de la France. Le marathon radiophonique est une émission réalisée en direct pendant le festival. L'équipe québécoise, qui avait été déjà remarquée l'an passé, remporte ainsi un prix de 10.000 francs. D'autre part, au

cours du festival de la Rochelle, principale manifestation de la FM en France, a été présenté le programme du festival Francofolies-85 qui se déroulera du 10 au 14 juillet à La Rochelle et qui associera un grand nombre d'artistes québécois à des chanteurs et groupes français.

Le public pourra ainsi voir Diane Dufresne (10 juillet), Fabienne Thibault (11 juillet), Edith Butler, Zachary Richard (12 juillet), Plume Latraverse (13 juillet), Daniel Lavoie (12 juillet).

Décès de l'acteur
Richard Greene

LONDRES (Reuter) — L'acteur britannique Richard Greene, qui avait joué le rôle de Robin des Bois dans un feuilleton télévisé de 143 épisodes,

est décédé samedi à l'âge de 66 ans.

Richard Greene avait également tourné dans plus de 40 films, notamment *Le chien de Bas-kerville* et *Ambre*. Le feuilleton *Robin des Bois* avait été réalisé dans les années 50.

Il s'était ensuite établi en Irlande, où il était devenu éleveur de chevaux, avant d'entamer une deuxième carrière sur la scène et à la télévision.

Selon sa famille, Richard Greene ne s'était jamais complètement remis d'une opération subie à la suite d'une chute, il y a deux ans.



Photolaser AP

Richard Greene

Les Cinémas Odéon
Le nouveau film de WOODY ALLEN
BROADWAY DANNY ROSE en Version Française
BERRI 3 (M) Tous les jours: 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 8.50.
ST DENIS STE CATHERINE 200-2115
CARMEN
Ven: 2.00, 7.00, 9.45
Sam: dim: 1.15, 4.10, 7.00, 9.45
Lun: a. jeu: 2.00, 8.00
(Loisirs-passer non acceptés)
CREMAZIE (M) EN 70 MM
ST DENIS CREMAZIE 388-4210
ORNELLA MUTI - BEN GAZZARA
LA FILLE DE TRIESTE
la folle d'amour
LE DAUPHIN 2 Lun. à jeu: 5.30, 7.30, 9.30.
BEAUBIEN PRES D'ORVILLE 721-6000
Voyez le film et visitez les Indes grâce à AIR-INDIA
gagnez un voyage pour deux personnes à NOUVELLE DÉLHI et BOMBAY!
Le nouveau film de DAVID LEAN
la Route des Indes
Aux 2 ciné: lun. à jeu: 8.00
ST DENIS JARRY 388-5577
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 405-5000

Cet été à l'autre télévision

À compter
de ce soir à 20h

du lundi au vendredi

Jean-Pierre Ferland et ses collaborateurs vous offrent variétés et informations dans une ambiance à leur image, chaleureuse, sympathique et animée.

Producteur-délégué: Pierre Ducepte

Bon été à notre antenne!

L'autre
télévisionRadio
Québec

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Jean-Louis RoyRédactrice en chef:
Lise BissonnetteRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Christian BellavanceDirecteur de l'information:
Jean-Guy Duguay
Directeurs adjoints:
Denis Lord, Pierre BeaulieuDirecteur des
services administratifs:
Michel Paradis

POUR UNE POLITIQUE DE LA SANTÉ

DEUX MOIS après l'annonce par le ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, de la création éventuelle d'une commission d'enquête sur les services de santé, la grande oeuvre n'a pas encore été lancée. Le projet languit toujours sur la table du conseil des ministres.

À ce niveau, on soupèse les mérites de deux propositions irréconciliables. La première est limitée à l'examen des seules questions soulevées par l'état actuel des soins de santé au Québec et du fonctionnement des réseaux qui en assurent l'encadrement. La seconde élargit les perspectives d'une éventuelle recherche aux dimensions de la santé elle-même, à la mise en ordre de matériaux pouvant conduire à l'élaboration d'une véritable politique québécoise de la santé.

Un apparent paradoxe alimente les doutes des ministres québécois. Doivent-ils privilégier une démarche limitée à l'examen de la structure qui soutient présentement chez-nous les soins de santé, sa rénovation et son financement? Doivent-ils au contraire définir un mandat plus large, placer les conditions mêmes de la santé et de sa promotion au cœur d'une éventuelle recherche financée par les fonds publics? En conséquence conjuguer voire même subordonner l'examen des structures et du financement des soins et des réseaux à cette première visée?

Un caricaturiste trouverait dans ce dilemme matière à dessin: quel avenir M. Chevrette choisira-t-il pour ses successeurs: seront-ils ministres de la maladie ou ministres de la santé? Méchante et bête, simpliste même, cette question est troublante tant elle colle aux réalités.

Tout ce qui compte dans l'empire des soins de santé au Québec, tous les pouvoirs ayant prises sur la gestion des réseaux sont unanimes. À leur jugement, le temps est venu de faire enfin un grand ménage et de décider des investissements neufs qui s'imposent. D'où leur préoccupation centrale pour la question du financement et celles en découlant: dépenses d'immobilisation, investissement dans les nouvelles technologies, ouverture de nouveaux programmes et autres nécessités.

La plupart des grands et petits patrons de la fonction publique oeuvrant dans ce secteur, les fédérations d'administrateurs, de médecins et d'infirmières, les syndicats, bref toutes les troupes engagées sur ce champ de bataille font de la question du financement le pivot des travaux de l'éventuelle commission d'enquête.

En clair, le plan susceptible d'obtenir la faveur de cette coalition d'intérêts habituée à se partager le buffet, absorbée à gérer sa dispendieuse et houleuse cohabitation et soucieuse aussi de ne pas trop étaler les mystères du système se limiterait largement à une croisière au sein du système lui-même. Les commissaires devraient finalement faire des recommandations visant à établir le niveau des budgets supplémentaires requis ou l'émendage dans les services actuellement offerts pour assurer l'équilibre budgétaire.

Voilà qui est clair. Le point de départ et le point d'arrivée se recourent parfaitement. Selon cette vision du passé projetée dans l'avenir, on ne quitte jamais l'univers sensible mais limité du finance-

ment des soins de santé, un modèle aussi, celui de la commission Castonguay qui faisait de la demande de soins une notion limitée. Mais nous savons aujourd'hui et d'expérience certaine que cette manière de planifier les services repose sur une erreur profonde d'évaluation, la demande de soins étant potentiellement illimitée. Dans le monde tel qu'il est, c'est-à-dire tel que nous l'avons pensé et cadré, les ressources versées aux soins de santé sont et seront éternellement inadéquates.

Si le gouvernement faisait sienne cette hypothèse et en conséquence définirait un mandat compatible, l'entreprise pourrait être juteuse au niveau de certains constats, à moins que d'habiles commissaires issus des deux camps protègent et justifient le « meilleur système au monde », le système, ses géniteurs, ses ingénieurs, ses comptables et ses techniciens. Mais l'entreprise serait stérile si elle devait couvrir de sa froide indifférence la nécessaire reconversion d'une philosophie et d'un système qui a pour lui les promesses d'une croissance éternelle. D'un système aussi qui fait de la maladie réelle, appréhendée ou fictive le pivot des investissements publics faussement inscrits à la rubrique santé.

Mais il est une autre voie, plus large et plus féconde qui divise apparemment le conseil des ministres et fait hésiter M. Chevrette lui-même. Au lieu de s'en tenir à la radiographie du statu-quo et à d'éventuels consensus, ces plus bas communs dénominateurs visant sa mise-à-jour, on chercherait plutôt à intégrer cette nécessaire évaluation à la définition et à l'implantation d'une politique de la santé.

Certes, la question budgétaire ne serait pas évacuée. Mais on ferait aussi porter la recherche sur des facteurs qui lui sont préalables. On pense notamment à l'analyse approfondie de ce qui crée cette élasticité indéfinie de la demande et le rythme incontrôlé de sa croissance. On pense de plus à la nécessaire mise à jour et à la correction de facteurs sociaux qui haussent le niveau des recours aux soins de santé. À la compréhension et au refroidissement aussi de la spirale infernale qui nourrit la maladie en assurant l'effacement provisoire des symptômes et en laissant les causes profondes, voraces des équilibres physiques et psychologiques, accomplir leur oeuvre permanente. Enfin, la mise en parallèle de notre système, de son fonctionnement et de son rendement réels avec les formules retenues ailleurs s'imposent absolument.

Malgré les pressions des corporations et des syndicats, l'un et l'autre maîtres du jeu sur le terrain, le gouvernement doit opter pour la seconde voie. La mission essentielle d'une éventuelle commission d'enquête sur les services de santé ne saurait s'apparenter aux simples travaux d'un évaluateur-conseil. Si ce choix lui est interdit pour des raisons obscures, politiques et/ou électorales, le conseil des ministres devra alors fermer le dossier, l'abstention étant mille fois préférable à une décision irresponsable.

— JEAN-LOUIS ROY

L'indésirable Stroessner

L'ACTUALITÉ

ANDRÉ PATRY

À PEINE SORTIE de la controverse suscitée par la visite du président Reagan au cimetière de Bittburg, la République fédérale s'attend à de nouvelles polémiques, celles que ne manquera sans doute pas d'alimenter le voyage officiel que doit bientôt faire en Allemagne le général Alfredo Stroessner, président du Paraguay.

Stroessner, qui a inauguré le 15 août 1983 son septième mandat présidentiel, est devenu cette année l'homme d'un record politique: il est, de tous les présidents que les États de l'Amérique latine se sont donnés depuis les débuts de leur histoire, celui qui aura exercé le pouvoir pendant le plus grand nombre d'années. Il y a maintenant plus de 30 ans que ce descendant de Bavares dirige en maître absolu les destinées d'un État tout aussi singulier que lui-même.

Le Paraguay offre, en effet, des caractéristiques lui conférant une personnalité bien distincte au sein de l'Amérique hispanophone. Il faut d'abord rappeler que ce pays a été, pendant un siècle et demi, sous l'autorité des jésuites qui, parvenus à la soustraire au régime despotique de la vice-royauté de Lima, en avaient regroupé les habitants dans des agglomérations appelées *reducciones*, afin de préserver leur mode de vie comme agriculteurs et d'assurer leur survie culturelle. Grâce en partie à l'action des jésuites, le Paraguay est aujourd'hui le seul État de toute l'Amérique latine dont la langue courante est une langue indigène, le guarani, qui, plus répandu que l'espagnol, est officiel au même titre que celui-ci. Le président lui-même s'exprime souvent en guarani dans ses discours et le peuple tout entier voit dans cet idiome la marque par excellence de sa personnalité.

Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, plus précisément de 1865 à 1870, le Paraguay a vécu la plus grande tragédie de son histoire. Voulant une façade sur l'océan Atlantique — auquel il n'accède toujours, du reste, que par deux fleuves navigables —, il a engagé contre trois États — l'Argentine, le Brésil et

l'Uruguay — une guerre suicidaire au terme de laquelle il s'est retrouvé avec 22,000 mâles pour une population originelle de 525,000 personnes. Ce n'est qu'en 1912 qu'il réussira, grâce à l'immigration européenne, à rétablir dans le pays une répartition à peu près égale des deux sexes.

En 1932, le Paraguay se lancera dans une nouvelle aventure militaire, cette fois contre la Bolivie, dans le but d'annexer la vaste contrée du Chaco, zone tenue pour riche en pétrole. Après trois ans de lutte, les Paraguayens sortirent vainqueurs mais exsangues, et la région pétrolière, située au-delà de la ligne d'armistice, restera en possession des Bolivien.

Porté au pouvoir en mai 1954 par un coup d'État, Alfredo Stroessner est parvenu à se succéder à lui-même, d'abord en faisant amender la constitution, puis en faisant supprimer l'article de la loi fondamentale qui gênait sa réélection. Pour gouverner, il s'appuie sur l'armée et le Parti *colorado* auquel le système garantit les deux tiers des sièges au Parlement. C'est, en fait, ce parti qui contrôle le fonctionnement de l'État et du pays tout entier, car, pour accéder à la moindre charge ou être admis à l'école militaire, il faut en être membre.

La politique de Stroessner s'inspire de deux principes fondamentaux: un anti-communisme militant poursuivi au nom des « convictions chrétiennes » de la nation, et un libéralisme économique capable de satisfaire les capitalistes les plus voraces. Il convient d'ajouter que le général-président, exprimant à l'occasion son souci de préserver la liberté et la justice, précise toujours qu'il n'est pas question de transiger sur la protection des droits de l'homme.

Or, dans ce dernier domaine, Stroessner n'a cessé d'ordonner ou d'encourager les pires abus. Lors de la terrible répression de 1969-1971, des centaines sinon des milliers de Paraguayens ont été fusillés ou torturés à mort: on pouvait apercevoir à tout instant leurs cadavres ensanglantés dans les eaux fluviales qui les charroyaient vers la mer. Si, depuis les années où le président Carter a fait campagne contre la violation des droits de l'homme, les autorités paraguayennes se montrent moins empressées à combattre les adversaires réels ou présumés du régime, elles ne continuent pas moins de s'opposer au libre exercice des

institutions démocratiques. Dans la capitale, Asuncion, et dans les régions frontalières, l'état de siège est toujours en vigueur, ce qui permet à l'État d'emprisonner toute personne suspecte, sans recours possible à l'*habeas corpus*.

Le Paraguay, comme quelques-uns de ses voisins où vivent d'importantes communautés d'origine allemande, a donné asile à plusieurs nazis, dont le tristement célèbre Josef Mengele, médecin du camp d'Auschwitz, qui, après s'être fait accorder la citoyenneté paraguayenne, est devenu exploitant d'une entreprise agricole. Aux États-Unis et en Europe occidentale, l'accueil réservé par Stroessner aux anciens collaborateurs de Hitler continue de soulever la réprobation, et c'est surtout pour cette raison que la visite prochaine à Bonn du général-président embarrasse le gouvernement allemand. Mais là-bas, semble-t-il, la présence des ex-nazis n'est pas un problème prioritaire: les Paraguayens souhaitent avant tout retrouver leur pleine liberté de vivre dans un État démocratique; 5,000 personnes l'ont démontré, le 14 mai dernier, au cours d'une manifestation à Asuncion en protestant contre la torture et les emprisonnements arbitraires.

Riches en terres arables et en métaux utiles, bientôt pourvu du plus grand barrage au monde, celui d'Itaipu, construit avec les Brésiliens, et de deux autres barrages édifiés avec les Argentins, le Paraguay deviendra avant la fin du siècle le premier exportateur mondial d'électricité et, sans doute, l'un des pays les plus prospères de l'Amérique latine. Déjà les capitaux affluent des États-Unis, d'Allemagne, du Brésil et du Japon, faisant confiance à la période de transition qui succédera au départ de Stroessner. Celui-ci, maintenant septuagénaire, montre des signes d'épuisement. Les partis d'opposition, qui ont droit au tiers des sièges au Parlement, sont divisés et quelques-uns de leurs leaders sont en exil. Mais ces partis tiennent le langage de la maturité et plusieurs de leurs chefs sont remarquables. Une question essentielle se pose toutefois: que fera l'armée? Depuis longtemps au service d'un système corrompu et profitable, acceptera-t-elle de se soumettre au civils? Il n'est pas exclu que le retour à la démocratie des États voisins l'y contraigne.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$; 3 mois 32\$. À l'étranger: 225\$ par année; 6 mois 115\$; 3 mois 60\$; édition du samedi 65\$ par année. Poste avec chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 944-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0958. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Faire semblant d'être différent

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE

SI VOUS CHASSEZ votre naturel et qu'il revient au galop, c'est que vous êtes un cheval.

Les États-Unis et l'URSS ne sont pas en tout jalousie impérialistes; n'abandonnent-ils pas généreusement aux autres nations le privilège de se faire la guerre.

Le fédéralisme canadien est la séniilité de son nationalisme.

L'homme et la femme... Jamais plus semblables ne sont si différents.

Picasso n'est pas Picasso. C'est le surnom qu'on lui a donné pour faire croire que Picasso, c'était lui.

Les grands hommes ont presque tous lâché une phrase célèbre sur leur lit de mort; par ailleurs, aucun n'en a proférée dans son berceau.

Dans une discussion, je crois les contradicteurs quand ils disent respecter mutuellement leurs opinions respectives; cela les dispense de se respecter l'un l'autre.

L'absurdité de la vie, c'est le premier homo sapiens qui en a pris conscience. Il l'a prouvé en inventant le ciel qui serait le lieu de la

parfaite cohérence.

J'ai entendu un annonceur de radio dire, avec le plus grand sérieux du monde, ces mots d'introduction à un numéro musical: « Voici un pot-pourri où sont réunies en bouquet les fleurs les plus fraîches de la chanson. »

Parfois, on voit l'avenir dans une perspective si brillante que l'on dirait déjà de beaux souvenirs.

Nous pensons par accident, mais il ne faut pas s'en inquiéter: ça n'est jamais un accident mortel.

Les ministres des Finances, Duhaime et Wilson, viennent de nous donner de claires illustrations de la duplicité des gouvernements, mélange de prodigalité et d'avarice.

Pour rendre par une métaphore la formidable difficulté de retrouver un objet, nous disons: « Autant chercher une aiguille dans une botte de foin. » Mais il y a plus difficile encore, voire impossible: « Trouver une botte de foin dans une aiguille. »

L'homme a pu croire pendant longtemps que le travail était libérateur. Plus maintenant. Il découvre que c'est l'argent. Dorénavant, le travail, c'est le prétexte.

La musique, celle des chefs-d'oeuvre, à quelque chose à dire. Il est cependant remarquable que la musique que le public comprend le mieux est celle qui n'a précisément rien à dire.

L'optimiste est un vaniteux: il croit que ça ira mieux parce qu'il sera de la partie.

Le bonheur serait un état d'inconscience. On ne serait donc vraiment heureux que dans son sommeil. Mieux encore: une fois mort.

Le publicitaire prétend s'adresser à l'intelligence du public. Celui-ci n'a qu'à faire usage de son discernement, selon lui. Mais voilà! ce monsieur le respecte-t-il quand il s'emploie à déjouer sa vigilance?

La peine capitale a une force de dissuasion certaine. Par exemple, quand un condamné à mort vient d'être pendu, il perd à jamais l'envie de tuer.

On ne peut contenter tout le monde et son père; principalement quand le père est nombreux.

L'individu ordinaire trouverait torturant de faire le vœu de ne pas parler; mais comme il trouverait avantageux de faire le vœu de ne pas écouter!

Le moi est haïssable quand ce n'est pas le nôtre.

La modestie est un état de grâce par omission.

La disponibilité est la mère de tous les services.

C'est le Créateur Lui-Même qui a fait la première déclaration de guerre, lorsqu'il a pensé: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul... »

LETTRES AU DEVOIR

■ Un budget désavantageux pour les femmes

Lettre adressée à M. Yves Duhaime, ministre des Finances.

LE CONSEIL exécutif de l'AFÉAS, lors de sa dernière réunion, prenait connaissance de différentes mesures présentées lors du dépôt de votre dernier budget. Nous tenons à vous faire part de nos réactions.

Depuis plusieurs années, les 35,000 membres de l'AFÉAS réclament la reconnaissance des travailleuses au foyer comme des personnes à part entière et non pas comme dépendantes de leur conjoint rémunéré. Nous considérons que plusieurs des propositions de votre dernier budget accentuent cette dépendance. Selon nous, deux propositions vont directement à l'encontre du développement de l'autonomie financière des femmes:

1) *L'augmentation de l'exemption de personne mariée*: le bénéfice financier de cette augmentation ira aux conjoints rémunérés alors que ce sont les travailleuses au foyer qui assument les tâches au foyer.

2) *L'élimination de l'exonération pour le travail à l'extérieur*: la travailleuse au foyer pouvait gagner auparavant \$1,420 avant que l'exemption du conjoint soit diminuée. Par cette mesure, vous incitez les femmes à renoncer à un petit revenu personnel. Vous découragez également le retour progressif de plusieurs femmes sur le marché du travail rémunéré. Par le fait même, cette mesure entraînera une dépendance économique accrue chez les Québécoises.

Plusieurs mesures de votre budget touchent les familles. Nous ne nions pas la nécessité de favoriser, par des mesures appropriées, les familles ayant charge d'enfants. Toutefois, cette aide ne doit pas être accordée au détriment des femmes. Ainsi, en favorisant des exemptions pour enfants plutôt qu'une bonification des allocations familiales et des allocations de disponibilité, vous avantagez, une fois de plus, le conjoint rémunéré au détriment de la mère.

Votre choix de privilégier des exemptions dans notre structure actuelle d'impôt dirigera l'aide prévue aux familles les mieux nanties. Peut-on alors vraiment parler de mesures les mieux appropriées pour soutenir les familles?

Depuis plusieurs années, les membres de l'AFÉAS réclament des mesures fiscales favorisant l'accès aux services de garde pour les travailleuses au foyer. Nous considérons qu'il est injuste qu'aucun avantage fiscal ne reconnaisse l'apport social des travailleuses au foyer. Que ce soit pour des causes de maladie, études, congés, activités communautaires, bénévolat... aucune mesure fiscale ne permet d'alléger le coût des services de garde qui demeurent entièrement à la charge des travailleuses au foyer.

Nous notons que plusieurs des mesures de votre budget sont inspirées du livre blanc sur la fiscalité. Vous les mettez en place sans consultation, et ce, au moment où le gouvernement termine, d'autre part, une consultation à travers le Québec sur le livre vert pour une politique familiale.

Nous espérons que les orientations de votre budget n'eximent pas la volonté définitive du gouvernement par rapport à l'établissement d'une politique familiale et d'une véritable réforme de la fiscalité. Le comité de consultation sur la politique de la famille n'a pas encore remis son rapport et la population n'a pas été consultée sur le livre blanc sur la fiscalité des particuliers.

Nous osons croire que nos remarques seront prises en considération.

— MICHELLE OUELLET
chargée du programme d'action de l'Association féminine d'éducation et d'action sociales.
Montréal, 15 mai.

■ Baie-James, deuxième édition

LE PROJET de « deuxième Baie-James » que Robert Bourassa souhaite voir mis en oeuvre a suscité de nombreux commentaires dans les médias. Mais, dans l'ensemble, ces commentaires s'en tenaient strictement aux aspects économiques du projet. Ils laissaient de côté les droits des populations autochtones vivant sur les territoires concernés et certaines conséquences politiques majeures qu'entraînerait la réalisation d'un tel projet.

Il est certain que si les populations autochtones avaient eu le choix, l'aménagement d'une partie du potentiel hydro-électrique de la Baie-James n'aurait jamais eu lieu. À preuve, l'injonction interlocutoire obtenue par les représentants des Cris et des Inuit en 1973, ordonnant l'arrêt des travaux. Des pressions politiques très fortes ont amené la Cour d'appel du Québec à renverser la décision de la Cour supérieure sept jours plus tard seulement. Que vaut alors la convention de la Baie-James signée par les représentants des communautés criées et inuites, cédant l'ensemble des droits de ces communautés sur une vaste portion du territoire nordique québécois, alors qu'ils étaient déjà dépossédés de leurs droits?

Les droits des populations autochtones habitant le territoire nordique québécois sont fictifs aux yeux de notre système juridique.

Je crois donc, naïvement, que d'un point de vue éthique, le gouvernement du Québec n'est pas en droit de mettre en oeuvre des projets d'aménagement hydro-électriques des rivières du Nord québécois.

Le Québec est un grand espace aux ressources stratégiques. L'eau est l'une des plus stratégiques entre toutes. Bientôt les Américains viendront frapper à notre porte pour disposer des ressources en eau du territoire québécois. Devrions-nous aider les Américains à augmenter leur consommation d'énergie alors qu'ils consomment déjà une large part des ressources énergétiques mondiales?

Le Québec est déjà une société très intégrée économiquement à l'ensemble nord-américain, notamment avec la région du Nord-Est des États-Unis. Le projet Bourassa, par son ampleur, intégrerait inextricablement le Québec aux États-Unis. Il ne serait plus possible alors, pour les Québécois, de mettre sur pied un projet de société original et relativement autonome, sans que le gouvernement américain ne se sente pour le moins très concerné. Il faut conserver le peu de marge de manoeuvre qu'il nous reste.

M. Bourassa exploite l'aspect mythologique du Nord québécois. Un tel projet se prête bien à une démagogie politique facile qui lui

vaudra certains avantages à court terme. Mais ce projet ramène le statut du Québec à celui de région des États-Unis.

Une fois cette Baie-James phase II réalisée, les eaux québécoises détournées vers les Grands Lacs et les États-Unis, les Québécois seront devenus des porteurs d'eau dans tous les sens du terme. Il ne restera plus au Québec que la souveraineté culturelle dont parlait M. Bourassa il y a quelques années. Et encore là, ce n'est pas certain.

— DANIEL DUVAL
Montréal, 10 mai.

■ Vive Victor Hugo!

LE VENDREDI 22 mai 1885, à une heure vingt-sept de l'après-midi, Victor Hugo décédait, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Quatre ans plus tôt, devant la même maison, où il venait de rendre l'âme, 600,000 admirateurs et admiratrices s'étaient déplacés pour lui souhaiter longue et heureuse vie, à l'occasion de son soixante-dix-neuvième anniversaire.

Cet événement joyeux, cette fête exceptionnelle, à présent, se trouvait remplacée par une immense tristesse. Mais un poète a vrai dire, ne meurt jamais! Ses contemporains acquiesçaient: Hugo était entré dans l'immortalité, de son vivant.

Dans l'histoire de l'humanité, aucun autre adieu ne se compare à l'hommage rendu à Victor Hugo. Les funérailles d'État (31 mai-1^{er} juin 1885) furent qualifiées de « apothéose », de « marche triomphale ». La foule assistant à aux obsèques, entre 700,000 et 2,000,000.

L'histoire a retenu, dans cette multitude, un parmi tant d'autres: Louis Pasteur sur son balcon. Chacun désirait, véritable défi, apercevoir le cortège. À Paris, la plupart des commerces affichaient: « Fermé pour cause de deuil national. Obsèques de Victor Hugo. »

Le 26 mai 1885, Jules Grévy, le président de la République, signait le décret: Victor Hugo reposera au Panthéon. Le gouvernement décide de restaurer l'inscription sur la façade de ce lieu: « Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante. »

Debout devant le Panthéon, à la fin du voyage, les orateurs succèdent à ceux qui avaient prononcé les éloges funèbres, sous l'Arc de triomphe.

En ce lundi 1^{er} juin 1885, le cortège funéraire avait quitté l'Arc de triomphe à onze heures trente du matin. L'arrivée au Panthéon prend place à deux heures de l'après-midi. Il est six heures du soir. Victor Hugo finalement repose pour l'éternité.

Le génie de Victor Hugo, génie multiple: poète, écrivain, romancier, homme de théâtre, dessinateur, politicien. Le 19^e siècle, le siècle de Hugo. Ses derniers mots écrits, du 19 mai 1885: « Aimer, c'est agir. » Toute sa vie, il agit. En 1852, il disait déjà à l'écriture d'une main, mais combattre des deux. Chaque jour de sa vie, Hugo ressentait l'impérieuse nécessité d'écrire. Debut, il écrivait, presque exclusivement. Debut, il se battait pour ses idées, au nom de la liberté et de la justice. Un grand homme, point de doute, selon Balzac. La mort, Hugo l'entrevoyait comme une récompense pour le bien réalisé en ce monde. Il croyait fermement en l'avenir, qu'il appelait la « Cour suprême ». Il avait raison d'y croire. À ses funérailles, on entendit ce cri répété: « Vive Victor Hugo! ». Un siècle plus tard, Victor Hugo yit toujours!

— ÉLIE FEUERWERKER
Montréal, 27 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dupont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boi-

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Il faut aller de l'avant et participer à la consultation

POLITIQUE INTERNATIONALE

PAUL PAINCHAUD

LE LIVRE VERT du ministre Joe Clark sur les relations extérieures du Canada, nous l'avons vu la semaine dernière, est décevant du point de vue de son contenu. Mais même comme instrument de consultation, ce document se devait d'être plus complet. Il y a des enjeux importants de la diplomatie canadienne qui n'y apparaissent pas et à propos desquels la consultation projetée aurait été l'occasion d'un véritable exercice pédagogique. De plus, si l'on exclut quelques incantations moralisatrices et sirupeuses, tirées du livre d'heures de John Diefenbaker, le document de M. Clark est essentiellement défaitiste. Il ne devrait pas l'être, car définir des objectifs de politique étrangère, à l'heure actuelle — et cela est vrai pour le Québec —, c'est en même temps

définir le profil d'une société. Ce livre vert est pauvre en spécificités canadiennes sur la scène internationale. Enfin, ce document est sans courage réel. Sous prétexte de laisser les Canadiens s'exprimer librement, il se refuse à proposer des choix motivés. Il pose des questions, comme s'il s'agissait d'aménager un vaste séminaire d'université. Mais on ne fait pas une bonne politique étrangère dans le bla-bla. Il aurait fallu que le gouvernement dise aux Canadiens : « Voici ce que je ferai et pourquoi. Avez-vous d'autres propositions ? » À partir de là, un vrai débat aurait pu s'engager. En vérité, en cherchant à rejoindre un public très vaste, supposément peu accoutumé à discuter de politique internationale, le livre vert prend les Canadiens pour des ignorants. Il dilue

l'information et les choix à un point qui rend la consultation elle-même très difficile, sinon superflue. C'est là un document bâclé, que le gouvernement lui-même ne semble pas avoir pris très au sérieux.

Il faut donc considérer ce document comme une pièce, parmi d'autres possibles, pour amorcer le processus de consultation. Car c'est ce processus lui-même qui est désormais important. Si l'on s'entend bien sur ce que doit être une consultation en politique étrangère, cet exercice peut être d'un intérêt réel pour l'avenir de la diplomatie canadienne. Sur ce point, le gouvernement a raison. Après plus de 40 ans d'une politique étrangère assez stable dans ses postulats et ses orientations, le moment est venu de permettre aux Canadiens de se réorienter eux-mêmes dans cette projection vers l'extérieur. Cela, ils n'ont jamais eu l'occasion vraiment de le faire. Si un consensus pouvait se dégager autour de quelques propositions dominantes, le gouvernement disposerait ainsi du principal outil qui lui permettrait d'agir avec efficacité sur la scène internationale. Cette consultation doit

donc être considérée comme un instrument de la diplomatie canadienne elle-même, et non une entreprise parallèle. Pour cette raison, les Canadiens ont un intérêt réel à s'y engager. Il serait irresponsable de la part des partis d'opposition de ne pas y participer avec vigueur.

Mais, en même temps, il faut reconnaître ce que cette consultation ne peut pas donner. Et tout d'abord, elle ne peut pas se substituer au processus normal de la diplomatie, qui suppose souvent des décisions rapides sur des questions difficiles. Là-dessus, le gouvernement a raison de mettre en garde l'opinion et les partis d'opposition. Pour cette raison, la consultation ne pourra porter sur des sujets trop précis. La commission parlementaire devra donc décider du niveau des problèmes à aborder. Par ailleurs, cette consultation ne devrait pas remettre en cause les grandes options de la diplomatie canadienne, celles qui ont été façonnées au cours des ans après 1945, et sur lesquelles il y a consensus sérieux : ce serait l'occasion d'un bavardage inutile. De plus, cette consultation ne devra pas être perçue comme

un sondage : on doit accepter d'avance que seuls quelques éléments de la société canadienne pourront vraiment s'y intéresser d'une manière active et réfléchie. Enfin, le gouvernement doit garder toute sa liberté devant les propositions qui en émaneront, car les choix de politique étrangère sont souvent davantage déterminés par des facteurs externes et des décisions des autres États que par le gouvernement lui-même. Il serait dangereux de créer des attentes qui ne pourraient pas être satisfaites.

Si, donc, on se garde de trop d'illusions et si l'on en circonscrit les limites, le processus de consultation peut être l'occasion d'une prise de conscience importante au sein de l'opinion publique canadienne. Car le livre vert du ministre Joe Clark a tout de même le mérite d'introduire dans le débat public deux dimensions qui en étaient autrefois à peu près totalement absentes : 1) le Canada ne peut pas tout faire sur la scène internationale ; des choix précis s'imposent quant aux niveaux, aux modes et aux lieux de nos interventions ; 2) la

politique internationale coûte de plus en plus cher, exige de plus en plus de ressources, et les Canadiens doivent accepter d'investir à ce niveau dans une perspective à long terme. Les deux dimensions sont liées, mais distinctes. C'est à partir de cette problématique fondamentale que la commission parlementaire devrait engager le processus de consultation : à savoir que parce qu'il faut payer, on ne peut pas tout faire. Par conséquent, où sont les vrais intérêts du Canada, où celui-ci peut-il être le plus utile ?

Si un consensus se dégage sur ces questions, il s'agira d'une véritable révolution, car la tradition canadienne a voulu jusqu'ici qu'il faille être beau et bon à tous et à tout. Reconnaître avec lucidité les limites de l'action internationale du Canada constituerait donc un progrès majeur. Mais, en même temps, la diplomatie canadienne pourrait se donner des objectifs précis de rendement et d'efficacité. L'égo national en souffrirait peut-être, mais la politique étrangère a d'abord pour fonction de régler des problèmes, et non de créer des états d'âme.

Le sondage sur la langue d'affichage : une preuve de tolérance

MORTON WEINFELD

L'auteur est professeur agrégé et directeur du département de sociologie de l'université McGill.

LE GOUVERNEMENT du Québec a fait part de son intention d'effectuer un sondage auprès des Québécois pour connaître leur attitude vis-à-vis de la langue d'affichage dans les magasins et les établissements commerciaux. Avant de parler de l'essence d'un tel sondage, j'aimerais préciser que l'idée même de ce sondage pose des problèmes d'ordre philosophique. En effet, les droits linguistiques (qui s'expriment de diverses façons) et la liberté d'expression sont garantis par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et par la constitution canadienne.

Si ces droits sont véritablement fondamentaux, leur respect ne doit pas dépendre des résultats d'un sondage d'opinion publique, surtout que, dans ce cas, nous parlons des droits d'une minorité linguistique, à savoir la minorité anglophone. À vrai dire, la logique du concept de droits des minorités exige qu'ils soient entourés de garanties particulières et qu'ils ne fassent pas l'objet de sondages qui reflètent le point de vue de la majorité et dont les résultats dépendent de la formulation de la question et de l'interprétation des résultats.

De toute façon, les Québécois feront l'objet d'un sondage. Mais il est

important de noter que toute question sur les panneaux d'affichage bilingues peut signifier différentes choses pour les Québécois, notamment pour les Québécois francophones, selon l'endroit où ils vivent. Les Québécois qui vivent en dehors de Montréal, dans des régions francophones à 95 % ou plus, pourraient bien établir un rapport entre cette question et leur entourage immédiat.

Dans ces régions du Québec, des panneaux unilingues en français semblent tout indiqués, étant donné que la population est presque exclusivement francophone et que les non-francophones savent indubitablement parler et lire le français. Par ailleurs, les panneaux commerciaux dans leur région sont déjà pratiquement tous en français uniquement, ce qui renforce cette interprétation de normalité. Et, enfin, l'absence de tout groupe anglophone important dans ces régions signifie qu'il n'existe pas d'électorat local qui risque de se plaindre de cet état de choses ou dont les droits semblent être violés par des écriteaux unilingues. Il semble ainsi probable que la population de ces régions appuie un affichage unilingue ou, en d'autres termes, éprouve moins le besoin de panneaux d'affichage bilingues.

Une situation bien différente prévaut à Montréal où les populations anglophone et allophone sont beaucoup plus importantes. L'affichage bilingue représente un véritable problème à Montréal, compte tenu de la

présence de ces groupes démographiques et du caractère touristique de Montréal. On pourrait logiquement s'attendre à ce que les Montréalais, notamment les francophones, soient davantage en faveur d'un affichage bilingue, à la fois pour des raisons de bon sens et de sensibilité vis-à-vis des droits des minorités.

Or la tenue d'un référendum à l'échelon québécois risque d'obscurcir cette importante distinction.

La formulation de la question revêt une égale importance. La question reflètera-t-elle les différentes concentrations linguistiques dans les différentes régions ? Sera-t-elle formulée de manière à rendre compte du caractère volontaire ou obligatoire de la décision des commerçants et autres relativement à la langue ou aux langues qu'ils souhaitent utiliser pour leur établissement ? Et quel éventail de choix les répondants se verront-ils offrir ? Je soutiens qu'une seule question risque bien de ne pas permettre de déterminer l'opinion publique à cet égard.

À l'automne 1979, j'ai dirigé un sondage pour une entreprise privée faisant affaire à Québec, lequel sondage comportait des questions sur la langue d'affichage. Ce sondage a été réalisé par un organisme de sondage professionnel fort respecté à Québec, auprès d'un échantillon de 820 Québécois d'âge adulte sélectionnés au hasard. Les résultats de ce genre de sondage sont exacts à plus ou moins 4 %, 19 fois sur 20. On trouvera

Langues des écriteaux et des services	Tout le Québec (820)	Langue angl. (78)	Langue fran. (642)	Partisans du parti Québécois (220)
Dans les grands magasins desservant le public... N =				
là où la clientèle est principalement francophone, estimez-vous que les écriteaux et les avis doivent être affichés en				
français seulement	30	9	36	52
français et anglais	69	88	64	48
anglais seulement	1	3	0	0
	100	100	100	100
Dans les grands magasins desservant le public... N =				
là où la clientèle est principalement anglophone, estimez-vous que les écriteaux et les avis doivent être affichés en				
français seulement	5	2	10	10
français et anglais	87	92	81	81
anglais seulement	8	6	9	9
	100	100	100	100

ci-contre les résultats qui nous intéressent.

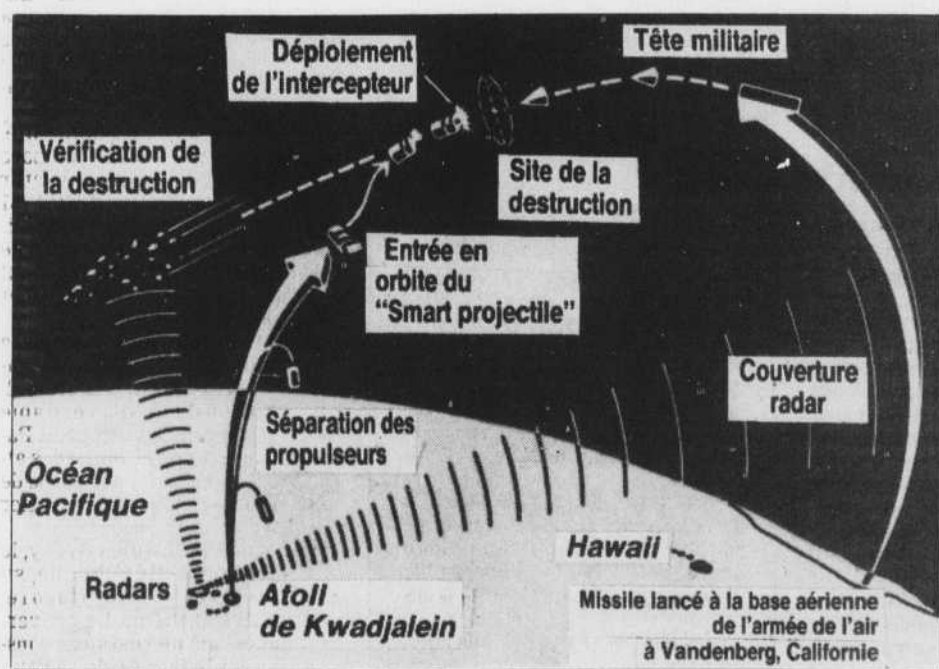
Comme on le constate clairement à la lecture des deux questions, très peu de Québécois, des deux groupes linguistiques, sont en faveur d'écriteaux unilingues français. Là où la clientèle était principalement francophone, seulement 36 % des Québécois francophones étaient en faveur de panneaux d'affichage en français seulement. Là où la clientèle était principalement anglo-

phone, ce pourcentage tombait à 5 % ; même parmi les partisans du Parti québécois, 81 % penchaient en faveur d'écriteaux bilingues dans les magasins.

Même si ces questions sont manifestement différentes de celles qui feraient une distinction nette entre Montréal et le reste du Québec, il existe des analogies manifestes. Il n'est donc pas surprenant que la faveur du public pour des écriteaux unilingues soit sensiblement plus éle-

vée dans le premier cas que dans le deuxième.

Ce qui ressort clairement de ce sondage, c'est que la majorité des Québécois penchent pour un affichage bilingue, surtout dans les régions où ce genre d'affichage est nécessaire. Ces conclusions témoignent clairement du bon sens et de la tolérance fondamentale des Québécois francophones moyens, qualités dont ne semblent pas toujours pourvus leurs dirigeants politiques et les législateurs linguistiques.



RÉPLIQUE

FRANÇOIS SÉGUIN

Détenteur d'une maîtrise en science politique, l'auteur participe actuellement à une recherche sur la politique canadienne en matière de défense.

DANS un long article publié dans LE DEVOIR des 9 et 10 mai, le professeur Albert Legault, après avoir scruté — sur le mode interrogatif, il faut le préciser — les conséquences stratégiques du projet d'IDS, convie le Canada à collaborer aux recherches sur la « guerre des étoiles ». En faisant miroiter les avantages économiques et technologiques potentiels que pourrait en tirer le Canada, un article concourt à favoriser une certaine mobilisation psychologique et politique en faveur de l'IDS et à banaliser aux yeux de l'opinion publique les tenants et aboutissants stratégiques d'un tel projet.

Ce que le *New York Times* qualifie de « plus outré et de moins réfléchi des entreprises de l'âge nucléaire » (25 février 1985) devient peu ou prou, pour M. Legault, un atout dont le Canada doit savoir tirer profit.

Secondarisant les effets déléatoires de l'IDS sur la donne stratégique globale, il ne fonde sa conclusion que sur certains avantages économiques résiduels et bien aléatoires dont pourrait profiter le Canada.

L'IDS : stade ultime de l'évolution stratégique

Précisons d'emblée, pour la gouverne de ceux qui ont la propension à présenter le pro-

jet IDS comme un simple programme de recherche sans conséquences militaires subséquentes, que le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, déclarait le 13 janvier 1985 au *New York Times* qu'il écartait « de renoncer à une défense stratégique, soit dans la phase de recherche, soit dans la phase de déploiement, si elle se révélait réalisable ».

Contrairement à ce qu'écrit M. Legault, l'IDS n'est pas le fruit d'une improvisation du président Reagan, mais le produit des recherches récentes en matière d'armes à énergie dirigée ainsi que de l'évolution des stratégies nucléaires au cours des dix dernières années. S'il est vrai que le discours du 23 mars 1983 a pris par surprise les stratèges du Pentagone — entre autres le major général Donald Lamberson, directeur des programmes sur les armes à énergie dirigée —, ceux-ci se sont rapidement rangés à l'avis du président.

De toute façon, le concept d'armes ABM n'est pas nouveau et certains systèmes avaient déjà été mis au point dans les années 1950 et 60 : Nike-Zeus, Nike X et Sentinel Safeguard.

Les recherches et expériences militaires en matière d'armes à énergie dirigée étaient également enclenchées bien avant le discours du 23 mars 1983 :

— Au milieu des années 70, des ingénieurs militaires avaient conçu l'« antenne mobile d'essai » (« Mobile Test Unit ») à l'acide carbonique capable d'abattre des avions-cibles.

— En 1982, l'armée de terre a mis au point un laser du champ de bataille : le « Close-Combat Assault Weapon » (C-CLAW).

— En juillet 1983, le Pentagone révélait

Initiative de défense stratégique (IDS) : la solution est à Genève

qu'un laser de haute puissance, au dioxyde de carbone, avait été utilisé depuis un avion KC-135 en vol pour détruire cinq missiles *Sidewinder* se déplaçant à 3,500 km/h.

— Dans le cadre du programme « Homing Overlay Experiment », un missile *Minuteman* lancé de l'île de Meck, dans le Pacifique, était intercepté dans l'espace extratmosphérique par un engin non nucléaire (11 juin 1984).

— Des armes à énergie dirigée sont actuellement opérationnelles au sein de l'armée américaine : télémètres au laser sur les chars, indicateurs d'objectif, systèmes de navigation inertielle gyrométrique au laser, etc.

Ce qui est nouveau depuis le discours présidentiel, c'est l'ampleur des recherches ainsi que le gigantisme des moyens mis en œuvre pour les réaliser.

Mais il faut être clair : le projet d'IDS participe de l'évolution des politiques stratégiques des deux superpuissances enclenchée au début des années 70 ; loin d'être en rupture avec cette évolution, il n'en constitue que l'aboutissement naturel.

Au cours de ces années, nous sommes progressivement passés de la doctrine de la « destruction mutuellement assurée » (MAD) à celle des « options limitées » (doctrine Schlesinger), à la stratégie anti-forces et anti-silos (directive présidentielle 59) pour aboutir à la « survie mutuellement assurée » (IDS).

Chacune de ces étapes a contribué à sa façon, sous prétexte de limiter les conséquences d'un conflit nucléaire, à relancer la course aux armements et à rendre plus instable la balance centrale des forces.

Bien que la stratégie des « options limitées » prévoyait des « ripostes sélectives » pour imposer la négociation, elle ne s'éloignait pas substantiellement du MAD et n'avait pas tendance à éroder la dissuasion.

La stratégie anti-forces issue de la DP-59, qui se matérialise dans le plan de ciblage SIOP-6, va beaucoup plus loin : elle comprend une option de frappe préemptive anti-silos, anti-forces et anti-centres de décision civils. Soit dit en passant, l'option anti-silos n'a de sens que si un pays est résolu à frapper le premier de ses ICBM (et bientôt de ses SLBM) les silos ennemis ; s'il tire en second, il touchera des silos vides. Cette stratégie procède donc de la dangereuse mentalité du « use them or lose them ».

Le paradoxe de la stratégie anti-forces, consacrée par la DP-59, réside dans le fait que les moyens techniques permettant de multiplier les options de représailles afin de

limiter un conflit nucléaire sont indiscernables des moyens requis pour tenter une première frappe désarmante.

Avec l'IDS, on ne parle plus seulement de limiter un conflit nucléaire mais de nous affranchir totalement des conséquences désastreuses qui pourraient résulter de l'emploi des armes nucléaires et ce, par la sanctuarisation du territoire des protagonistes potentiels.

Malheureusement, il n'en sera rien. La course au déploiement d'un bouclier défensif couplée à l'acquisition d'armes stratégiques ultra-précises (MX, *Midgetman* pour les États-Unis, SS-18, SS-X-24 et 25 pour l'URSS) ne peut qu'aggraver une nouvelle course pour l'obtention d'une capacité de première frappe désarmante. Loin d'être une panacée à la course aux armements, l'IDS est le paroxysme de cette course, son stade ultime.

Les conséquences pour le Canada

Le professeur Legault écrit : « Il faut cependant reconnaître une nouvelle réalité. Les États-Unis recherchent une division internationale du travail... Le Canada devra donc identifier les priorités qui l'intéresseront ».

En fait, l'offre américaine vise avant tout un objectif politique : une fois impliqués dans le programme de recherche sur l'IDS, les participants pourront difficilement s'opposer au déploiement d'un système qu'ils auront contribué à rendre réalisable.

Économiquement, le Pentagone sera le maître d'œuvre de l'opération et n'accordera que des contrats de sous-traitance aux partenaires. Cette nouvelle division du travail permettra de structurer la recherche de pointe dans les pays alliés en fonction des priorités américaines, tout en réservant aux Américains l'accès à l'expertise développée par ces pays dans certains créneaux de recherche.

Même d'un point de vue étroitement mercantile, le Canada doit se méfier du miroir aux alouettes que constituent les propositions américaines. Il faut se souvenir que dans les années 60, sous les instances des États-Unis, le Canada a abandonné la production de l'intercepteur *Arrow* de la compagnie canadienne A.V. Roe. À l'époque, les États-Unis et le Norad avaient convaincu le Canada que l'interception se ferait plus efficacement avec des missiles *Bomarc*. Pourtant, même à la lumière des standards actuels, l'*Arrow* était un intercepteur très performant. Alors que les États-Unis ont continué à produire des intercepteurs, le Ca-

nada a détruit les *Arrow* déjà produits, a mis au chômage des milliers d'ouvriers qualifiés et s'en est remis à la division du travail proposée par les États-Unis. Cette décision a donné le coup de grâce à l'industrie aéronautique militaire canadienne.

Les avantages économiques douteux que tirera le Canada ne compenseront jamais les sommes énormes qu'il devra débours pour faire face aux nouvelles menaces soviétiques induites par la course au bouclier spatial. Pour déjouer l'IDS, l'URSS ne tardera pas à multiplier bombardiers stratégiques et missiles de croisière invulnérables aux tirs d'un bouclier spatial. L'URSS dote actuellement ses bombardiers de missiles de croisière AS-X-15 et de missiles air-sol AS-3 et AS-4 Kitchen. Qui plus est, le nouveau bombardier stratégique *Blackjack* sera opérationnel dès 1986.

Selon James Schlesinger, pour assurer l'étanchéité du continent nord-américain, l'IDS devra être couplée à un renforcement des capacités de détection et d'interception aériennes du Norad qui engendrera des coûts annuels d'environ \$ 50 milliards. Le Canada, seul partenaire des États-Unis au sein du Norad, sera probablement convié à défrayer une partie de la facture.

Il ne faut pas oublier qu'à l'apogée de la menace bombardier, durant les années 60, le Norad mobilisait près de 3,000 intercepteurs, dont quelque 200 canadiens, et environ 90 formations de missiles sol-air *Bomarc* et *Nike*. Et la menace à laquelle était alors confronté le Norad était minime comparée à ce que nous promettent les Soviétiques dans l'éventualité du déploiement d'un bouclier spatial. Actuellement, le Norad n'a que 348 intercepteurs opérationnels, dont 36 CF-18A *Hornet* canadiens (24 autres de prévenus).

CONCLUSION

Tout comme la France, la Norvège, le Danemark et l'Australie jusqu'à maintenant, le Canada doit refuser de participer à la recherche sur l'IDS. Ce qui doit guider la décision canadienne, ce n'est pas le volume de contrats que procurera ce programme de recherche — contrats d'ailleurs bien hypothétiques —, mais plutôt les conséquences de ce projet mégalo-mane sur la paix, la stabilité stratégique et la sécurité du continent. Notre sécurité, celle des États-Unis et de nos autres alliés passe par des accords d'« arms control » et non par le déploiement d'un bouclier stratégique.

La solution se trouve à Genève et non au Space Command de Colorado Springs.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Chtharansky

Sunday Times qu'il ne ferait aucun commentaire sur cet échange qui est une « affaire très délicate » et « doit rester confidentielle ».

M. Greenwald a négocié la libération de plusieurs détenus dans les pays de l'Est depuis six ans. En 1981, il est venu secrètement en Afrique du Sud pour négocier un échange entre un agent du KGB détenu en Afrique du Sud et Chtharansky. L'affaire, ayant été rendue publique, avait finalement échoué, a-t-il indiqué. L'agent du KGB, le major Alexei Kozlov, avait été échangé ultérieurement contre huit espions ouest-allemands et la libération d'un soldat sud-africain détenu en Angola.

Toujours selon le *Sunday Times*, la police sud-africaine a mené une enquête pour déterminer si les époux Gerhardt pouvaient être relâchés sans danger pour la sécurité des pays occidentaux.

Cette enquête ayant révélé que leur libération ne poserait pas de danger, les autorités sud-africaines seraient désormais prêtes à un échange, poursuit le journal.

◆ Révision

de faillite par des décisions arbitraires.

« La modification qu'on va apporter, ajoute le ministre, éliminera ce pouvoir arbitraire et obligera, à travers un cadre réglementaire, le fisc à accepter les garanties du contribuable ».

M. Martel a par ailleurs indiqué qu'il annoncerait bientôt dans une déclaration ministérielle à l'Assemblée nationale que le taux d'intérêt de 14 %, imposé aux contribuables qui tardent à rembourser le fisc sera abaissé.

Le nouveau taux tiendra compte du marché mais aussi du fait que les citoyens ne doivent pas être tentés de se financer à même le ministère du Revenu. Il sera modifié régulièrement à tous les trois mois, a dit le ministre, en fonction de certains critères qui restent à définir.

Revenu-Québec devra donc accepter à l'avenir, à défaut du paiement de la créance d'un contribuable, que celui-ci fournisse une « sûreté jugée satisfaisante » en garantie de paiement.

Ce sont les règlements que publiera le ministre dans la Gazette officielle après l'adoption du projet de loi 35 qui détermineront les critères en vertu desquels les fonctionnaires pourront juger du caractère satisfaisant ou non de la sûreté offerte en garantie par le contribuable.

Pour tous les contribuables dont l'offre de garantie ou de paiement sera jugée insatisfaisante, le ministère devra procéder à une évaluation de leur situation financière.

« Cette analyse, explique M. Martel, nous permettra d'élargir la notion de sûreté et d'adapter les modalités de paiements à la capacité de payer des contribuables ».

Ainsi armés, les fonctionnaires pourront accepter des garanties autres que celles prévues par le règlement ou conclure des ententes de paiement total ou partiel et accepter des garanties, même insuffisantes.

Ils pourraient même conclure avec les contribuables des ententes sans garanties si, comme le dit M. Martel, « l'exigence d'une sûreté met en péril la situation financière d'une

entreprise ou d'un contribuable qui conteste les montants que lui réclame le fisc. » Autrement dit, dans certains cas, on pourrait même se contenter uniquement d'une signature.

Les autres garanties non prévues aux futurs règlements que pourrait quand même accepter le ministère sont :

- une hypothèque légale (sans frais pour le débiteur) ou conventionnelle même avec équité inférieure à la créance;
- des cautions de tiers;
- des transports spécifiques de créances valables même avec une équité inférieure à la créance;
- des valeurs cédées au ministère, autres que celles prévues aux règlements, même si celles-ci ne couvrent pas la créance.

◆ Festival

qu'il est au lit, épuisé, dégoûté, trouvant la force de piger dans un désordre général quelques chocolats bien placés près de son lit. Ensuite il se lèvera pour entreprendre un véritable marathon de gags, jeux de mots crus, humour cruel (genre le « soft spot murder » qui tue les bébés d'une pression de doigt au bon endroit du crâne mou), et amorcer un défilé de personnages tel un sénateur idiot, un évêque fanatique, un anachronisme (« I'm your host ») débile. Il ira jusqu'à se déshabiller comme s'il était seul chez lui, avec une audace qui ne peut que susciter l'adhésion d'une salle qui l'adopte. Le rire noir d'Andy Jones fait mouche. Il donne son spectacle encore ce soir et demain à 19 heures à la salle André-Pagé de l'École nationale de théâtre.

Le second et dernier week-end du Festival des Amériques a été marqué par l'ouverture samedi à 17 heures du 21^{ème} congrès mondial de l'Institut international du théâtre (IIT). La réunion de tant de gens de théâtre du monde entier (64 pays, de la Chine à l'Islande, de la Syrie au Sénégal) pour la seconde fois en Amérique depuis la fondation de cet organisme créé en 1948 sous l'égide de l'UNESCO, est un autre des grands événements importants du printemps théâtral de Montréal.

Lors de l'ouverture du congrès à la salle Marie-Gérin Lajoie le président de l'Institut international du théâtre, le Polonais Janusz Warminski, s'est attiré des applaudissements nourris lorsqu'il a déclaré que, gens de théâtre, « nous ne pourrions pas rester passifs chaque jour au bruit de la démagogie de paix, de la solennelle phraséologie du désarmement et de regarder fondre en même temps avec une effroyable rapidité les sommes destinées à la culture, à l'art, à l'éducation, au profit de visions folles de domination sur le monde par des idéologies militaires ou fanatiques religieux ».

Représentant le Québec à l'ouverture du congrès de l'IIT, le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a lu avec trop d'emphase un texte fait de généralités que la salle a reçu avec beaucoup de scepticisme et peu d'applaudissements. Quant au ministre fédéral des Communications, M. Marcel Masse, ayant décliné l'invitation, ce sont des rires bruyants qui ont accueilli la lecture de son télégramme dans lequel il se disait peiné de rater le spectacle inaugural du congrès qui « entrerait dans l'histoire des heures importantes du théâtre à Montréal ».

Ce spectacle (*Le travail de la mémoire et du désir*, créé pour l'occasion et joué une seule fois), amusant sans plus, prétexte à quelques belles répliques sur le métier d'acteur du dramaturge Michel Garneau, mis en scène par André Brassard, avait toutes les allures d'un impromptu classique, touchant mais d'une valeur instantanée.

Le FTA se terminera mardi par la remise d'un Prix des Amériques à la meilleure production de tout le festival, et l'attribution de certaines mentions particulières. Un jury de sept membres commençait ses délibérations hier soir à minuit.

◆ Grèce

grands partis, le Parti socialiste pan-hellénique (PASOK) de M. Papandreu et la « Nouvelle démocratie » du conservateur Constantin Mitsotakis. Aucun incident majeur n'a toutefois été signalé hier.

Si le PASOK n'avait pas obtenu de majorité décisive sur son principal adversaire, il aurait fallu, selon les observateurs, que la formation de M. Papandreu cherche à obtenir l'appui du Parti communiste grec (KKE, prosoviétique).

Le PASOK a promis de poursuivre sa politique sociale en consacrant de fortes sommes à l'éducation, la santé et aux travaux publics.

La Nouvelle démocratie, quant à elle, défendait un programme néolibéral prévoyant des réductions d'impôts et des mesures favorisant le secteur privé.

Au cours des dernières 48 heures, on a assisté à une intense mobilisation de la part des supporters des deux camps qui, hier encore, à Athènes comme dans les principales villes de la province, ont improvisé des carrousels motorisés, à bord de voitures décorées de drapeaux du PASOK (soleil levant vert sur fond blanc) ou de la Nouvelle démocratie (flamme blanche et bleue).

La circulation sur les routes a été particulièrement intense hier. Ainsi, c'est pare-choc à pare-choc que circulaient les automobiles sur l'autoroute Corinthe-Athènes (80 km).

Deux jours avant le scrutin, l'ancien président Constantin Caramanlis, qui a démissionné en mars dernier, a accusé le PASOK de plonger le pays « dans la confusion et l'incertitude ». La dernière réforme constitutionnelle adoptée par le gouvernement du premier ministre Papandreu réduit les pouvoirs du chef de l'État au sein du système politique grec.

En politique extérieure, le premier ministre Papandreu s'est signalé par ses attaques contre l'alliance atlantique.

Le vote est obligatoire en Grèce pour les électeurs âgés de 18 à 70 ans. Mais le taux d'abstention atteint généralement quelque 20 % de l'électorat.

Une douzaine de formations sont en lice, mais cinq seulement peuvent prétendre avoir des élus. Outre le PASOK et la Nouvelle démocratie, il s'agit du KKE, du Parti communiste grec dit « de l'intérieur » (eurocommuniste) et de l'Union patriotique (extrême-droite).

Comme c'est la règle depuis la chute du régime militaire en 1974, les forces armées ont été consignées dans les casernes en ce jour d'élections, une mesure qui symbolise leur respect du processus démocratique.

◆ Libéraux

beater qui n'a pas fini de faire mordre la poussière à Brian Mulroney.

Outre ses quelque trente membres élus par le congrès national biennal du parti, l'exécutif national du PLC est composé des présidents des sections provinciales, dont celui du Québec, l'ancien ministre fédéral Marcel Lessard. Ces délibérations auxquelles a participé le chef, M. John Turner, ont permis d'arriver à deux principales décisions : un nouveau partage des finances entre la direction nationale du parti et les provinces; la mise au point du processus d'élaboration des orientations politiques en vue du congrès qui se tiendra en sep-

tembre 1986.

Au lendemain de la défaite du 4 septembre, le PLC s'est réveillé avec une dette de \$3,5 millions. Pour renflouer sa caisse, John Turner avait alors songé à puiser dans les riches coffres de certaines sections provinciales, dont celle du Québec. Mais le projet a vite suscité de vives réactions du Québec et le député de Laval-des-Rapides, M. Raymond Garneau, avait alors déclaré qu'il n'était pas question que l'aile québécoise devienne « la vache à lait » du national. Un comité spécial présidé par l'ancien ministre Judd Buchanan a formulé des recommandations que l'exécutif a entériné pendant le weekend et qui prévoient trois formes de partage : la direction nationale du parti recevra dorénavant 25 % des fonds recueillis par une section provinciale ou par une association de comités; la direction nationale partagera moitié-moitié, les fonds qu'elle recueillera au moyen de sollicitations par la poste, auprès des partisans libéraux d'une section provinciale.

Dans le processus de ressourcement de la pensée du parti, l'exécutif a formé des comités de travail sur les thèmes de l'agriculture; l'emploi, la productivité et la réforme du régime fiscal; la vieillesse; le commerce extérieur; les relations avec les États-Unis; l'environnement et les ressources naturelles. Un autre comité, présidé par l'ancien ministre Jean Chrétien, a déjà entrepris ses audiences à travers le Canada et il fait porter ses travaux sur la paix, la sécurité et le désarmement mondial.

Aux journalistes qui lui demandaient d'expliquer comment on peut parler d'une entreprise de rajeunissement du parti en confiant les postes-clés à des vétérans comme Jean Chrétien, André Ouellet et d'autres, Mme Iona Campagnolo a répondu simplement : « Ce n'est pas nécessaire de jeter les vieux dehors pour faire place aux jeunes. Il est préférable de joindre la vigueur des jeunes à l'expérience des vieux ».

◆ Goldbloom

siblement contentés d'un « accès en anglais » aux services gouvernementaux. Mais le poids de la région métropolitaine, où se trouve le principal bastion anglophone du Québec, a fait pencher la position officielle vers la notion de « contrôle ».

Sur cette question, M. Goldbloom a parlé de divergence « fondamentale » avec le ministre tout comme sur la question de l'encheussement des droits linguistiques. Alliance Québec préfère placer sa protection sous le manteau de la constitution fédérale plutôt que d'une éventuelle Constitution québécoise même si M. Johnson indique qu'il hausserait à 66 % la majorité requise pour permettre à l'Assemblée nationale de la modifier.

En dépit de ces divergences manifestes, le discours de M. Johnson a été très favorablement accueilli par les délégués, qui l'ont applaudi à plusieurs reprises.

M. Goldbloom a résumé en ces termes — version française officielle — la réaction d'Alliance Québec au discours du ministre : « Nous avons écouté un discours qui, tant par sa forme que son contenu, était différent de tout ce que nous avions entendu auparavant. L'Honorable Pierre-Marc Johnson nous a dit que la légitimité de notre communauté était acquise. Il a ajouté que les fondations d'une compréhension mutuelle sont aujourd'hui posées. Nos échanges, a-t-il dit, ne doivent pas être des confrontations entre des parties opposées à partir de frontières immuables mais plutôt des relations entre québécois qui parlent d'un avenir commun. Le dialogue qui doit s'engager, selon lui, est un pro-

Harney élu chef du NPD-Québec

MARIE TISON

(PC) — Le président de l'aile québécoise du NPD, Jean-Paul Harney, a été élu samedi chef intérimaire du Nouveau Parti démocratique du Québec.

Un seul autre candidat était en lice, Pierre Bourgeois, de la circonscription de Robert-Baldwin, dans la région de Montréal.

Environ 125 délégués, réunis en conseil national à Québec samedi, ont également résolu de demander la reconnaissance officielle du NPD du Québec auprès du Directeur général des élections dès aujourd'hui.

Pour être reconnu officiellement, un parti doit avoir élu un chef et avoir recueilli les signatures de 60 personnes dans au moins 10 comtés.

Au cours d'une entrevue téléphonique, M. Harney a dit s'attendre à ce que son parti soit reconnu officiellement avant la Saint-Jean-Baptiste.

cessus par lequel les éléments constitutifs du Québec détermineront ensemble la structure de la société dans laquelle ils entendent évoluer.

Le président d'Alliance Québec devait, en comparaison, marginaliser complètement le discours du député libéral de Gatineau, M. Michel Gratton, qui a soutenu en termes partisans que la communauté anglophone du Québec n'obtiendrait vraiment satisfaction qu'avec un changement de gouvernement.

« Si quelqu'un ici a l'impression que notre mission serait terminée à partir d'un changement de gouvernement, laissez-moi vous dire qu'il est dans l'erreur, a déclaré M. Goldbloom. J'affirme cela avec tout le respect qui est dû à Monsieur Gratton et ses collègues. Un changement de gouvernement pourrait signifier une approche nouvelle mais la communauté anglophone aura toujours besoin d'un d'un forum où elle peut se réunir, définir ses objectifs, établir ses priorités, mettre au point ses stratégies et passer à l'action collectivement. » En clair, Alliance Québec n'alignera ses batteries derrière aucun parti politique, se contentant d'applaudir aux pas qu'ils feront dans sa direction et en leur demandant d'en faire d'autres.

A court terme, les objectifs d'Alliance-Québec sont les suivants :

- Accès à la Justice : « au strict minimum », bilinguisme officiel dans les causes pénales et criminelles ainsi qu'en matière civile dans les quatre provinces centrales;
- Éducation : « Non seulement l'accès à l'école anglaise ou française, mais aussi le droit constitutionnel explicite pour la minorité linguistique de gérer et de contrôler son réseau scolaire »;
- Services gouvernementaux : bilinguisme officiel aux trois niveaux de l'administration publique;
- Fonction publique : bilinguisme et représentation équitable de la communauté anglophone qui ne compte que pour 2 % de la fonction publique provinciale;
- Communications : le droit de recevoir des services de diffusion dans les deux langues, services que Radio-Canada devrait mieux adapter au niveau régional même en période de restrictions budgétaires;
- Services sociaux : le droit de recevoir des soins dans sa propre langue d'une institution ou d'une agence « adéquatement structurée ».

« Ca prend normalement de 10 à 15 jours », a-t-il affirmé.

Il a révélé que 27 associations de comités étaient déjà formées, et que près de 50 autres devraient s'ajouter d'ici la fin de juin.

M. Harney sera chef du NPD du Québec jusqu'à la tenue du congrès de fondation, les 7 et 8 septembre prochain, à Montréal. D'ici là, les militants s'affaireront à préparer des résolutions qui seront acheminées à un autre conseil national, en août, avant d'être présentées au congrès.

Interrogé au sujet des relations entre le Nouveau Parti démocratique du Québec et le Mouvement socialiste, qui s'est décidé dernièrement à se transformer en parti politique, Jean-Paul Harney a soutenu que, contrairement à ce qu'a déjà laissé entendre une rumeur, aucune coalition n'a jamais été proposée entre les deux mouvements.

« Il n'y a pas de projets de liens formels, a-t-il déclaré, mais on maintient le contact avec des particuliers ».

« Il y a beaucoup de points qui nous lient », a ajouté M. Harney, expliquant que le dialogue, s'il n'est pas rompu, se poursuit maintenant au niveau des militants.

Le NPD du Québec compte actuellement 2,500 membres actifs. Il en comptait 400 au printemps 1984.

3 juin

par la PC et l'AP

1984: le Pendjab, où les autonomistes sikhs manifestent, est placé virtuellement en état de siège par l'armée indienne.

1983: manifestation anti-nucléaire aux abords de la base aérienne américaine d'Upper Wayford (Angleterre): 752 arrestations.

1982: l'ambassadeur d'Israël à Londres est grièvement blessé d'une balle dans la tête tirée par un terroriste.

1981: le pape Jean-Paul II quitte l'hôpital, trois semaines après l'attentat dont il a été victime sur la place Saint-Pierre et dans lequel il a été grièvement blessé.

1979: la conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement s'achève à Manille par un désaccord majeur entre pays industrialisés et pays du tiers-monde.

1976: l'ancien président bolivien Juan José Torres est découvert assassiné en Argentine.

1973: un Tupolev-144, avion supersonique soviétique rival de Concorde, s'écrase sur Goussainville au cours du salon aérien du Bourget: les six membres d'équipage sont tués ainsi que sept personnes au sol.

1973: fondation de la Société des Académiciens du Nouveau-Brunswick.

1966: Peng Cheng, maire de Pékin et personnalité politique chinoise, est évincé.

1963: mort du pape Jean XXIII.

1962: un avion s'écrase près de l'aéroport d'Orly: 130 morts.

1959: Singapour devient autonome.

1945: plus de 150,000 militaires allemands se rendent aux Anglo-Américains sur l'Elbe.

1943: constitution du comité français de libération nationale.

1942: raid aérien japonais sur Dutch Harbor, en Alaska.

1940: fin de l'évacuation des forces alliées de France.

AUJOURD'HUI

Le centre d'écoute vient d'ouvrir ses portes et offrira des services à la communauté de la Côte-de-Neiges et des environs. Ce service est confidentiel, anonyme et gratuit. Le centre est situé au 3600, rue Van-Horne, 737-3604. Si vous désirez devenir bénévole, il faut vous adresser à Danielle Papineau ou Carole Paradis au 737-3604.

Le service de recrutement des donneurs de sang de la société canadienne de la Croix-Rouge sera présent sur la place lors de la collecte de sang du complexe Desjardins. L'objectif est de 300 donneurs.

Pour souligner le mois des zoos et aquariums au Canada et aux États-Unis, le planétarium Dow de la Ville de Montréal présentera un spectacle sur l'utilisation des objets célestes par les animaux pour s'orienter lors des migrations. Ce spectacle, intitulé « Le ciel, point de repère des animaux migrateurs », sera présenté ce lundi et les lundis 16 et 17 juin à 20 h 30, 872-4330.

L'IRFC vous invite à une rencontre d'information sur votre fonctionnement personnel en relation avec les couleurs, à 20 h au 5030, rue Saint-Denis, salle 418, 276-8651.

Saviez-vous que vous pouvez retourner aux études à plein temps tout en recevant des prestations d'assurance-chômage ? Le Comité-Chômage vous donnera plus d'informations sur la question au 933-5915.

La chorale Donovan et les Chanteurs d'Orphée, dirigés par Bernadette Donovan, tiennent des auditions pour les sopranos, contraltos, ténors et basses pour la saison 1985-86, jusqu'au 14 juin, 481-1478.

La Société canadienne du stress offre un cours inten-

sif de quatre semaines pour l'apprentissage de la technique de relaxation Jacobson. 327-3523.

La bibliothèque municipale de Longueuil offre dorénavant une collection de journaux sur microfilm : *Le Courrier du Sud* depuis 1947 et *L'Écho* depuis 1976. D'autre part, la succursale Claude-Henri-Grignon offre le service de cassettes de musique en location. 646-8615.

Les membres du club des lecteurs de la bibliothèque municipale de Longueuil invitent tous les citoyens intéressés à venir participer à leur prochaine discussion, sur le thème « Ramsès II, une exposition ». Rendez-vous ce lundi à 19 h 30 au Centre culturel de Longueuil (100, rue Saint-Laurent ouest). 646-8611.

Les personnes intéressées à participer, en tant que cyclistes ou dans l'organisation du premier « cyclothon » à Rivière-des-Prairies sont priées de faire parvenir leurs coordonnées au Centre des femmes de Rivière-des-Prairies (12077, rue Alexis-Carrel). L'événement aura lieu le dimanche 7 juillet, 648-1030.

Soirée d'information sur le DES au Centre des femmes de Rivière-des-Prairies, à 19 h 30. Rendez-vous au 12077, rue Alexis-Carrel, 648-1030.

Les Ateliers d'éducation populaire de Mercier vous informent que leur service de banque de logements sera ouvert à tous à compter de ce lundi. Pour information : tous les jours de 9 h 30 à midi et de 13 h 30 à 16 h, 271-4084.

La garderie Plein Soleil du collège Marie-Victorin accueille les enfants de 18 mois à cinq ans, 325-0150, poste 243.

TÔT RONTO

Rapidair Le choix éclair

• La fréquence

La meilleure entre Montréal et Toronto. 36 Prêt-à-partir par jour, en semaine. Des horaires adaptés à vos besoins.

• La ponctualité

Incontestable. Un service fiable, éprouvé depuis des années.

• La rapidité d'enregistrement

Le seul comptoir d'enregistrement distinct. Clairement identifié.

• La facilité d'embarquement

Pour le voyageur pressé. La seule porte d'embarquement exclusive. La plus proche de l'entrée de l'aéroport.

• La qualité du service à bord

Un petit déjeuner ou une collation de qualité supérieure. Consommations gratuites.

• L'Aéropain

Le meilleur programme de primes-voyages pour les grands voyageurs.

A la réservation, mentionnez le DRF-5948.

Rapidair. Pour voyager sans même y penser.

36 Prêt-à-partir par jour,

en semaine entre Montréal et Toronto

Montréal départ	Toronto arrivée	Toronto départ	Montréal arrivée
06 h 50	08 h 05	06 h 50	07 h 50
07 h 20	08 h 35	07 h 00	08 h 10
08 h 00	09 h 15	08 h 00	09 h 10
09 h 00	10 h 10	08 h 10	09 h 15
10 h 00	11 h 10	09 h 00	10 h 02
11 h 00	12 h 10	10 h 00	11 h 02
12 h 00	13 h 10	11 h 00	12 h 00
12 h 30	13 h 45	12 h 00	13 h 00
13 h 00	14 h 10	13 h 00	14 h 00
14 h 00	15 h 10	14 h 00	15 h 00
15 h 00	16 h 20	15 h 00	16 h 00
16 h 00	17 h 20	16 h 00	17 h 10
17 h 00	18 h 20	17 h 00	18 h 05
17 h 55	19 h 08	17 h 30	18 h 40
18 h 00	19 h 20	18 h 00	19 h 10
19 h 00	20 h 13	19 h 00	20 h 10
20 h 00	21 h 13	20 h 00	21 h 05
22 h 00	23 h 10	21 h 00	22 h 00
		22 h 55	

AIR CANADA

Avec l'achat de 60.2 % de Gulf Canada, Olympia & York fait une tentative dans un secteur complètement nouveau pour elle

DOUGLAS MARTIN
du New York Times
traduit par Jean-Philippe Tastet

TORONTO — La famille Reichmann, fondatrice de Olympia & York Developments Ltd., attache une grande importance à sa vie privée. Mais la perspicacité avec laquelle ses membres mènent leurs affaires et les formidables succès qu'ils connaissent l'ont plus d'une fois placée sous le feu des projecteurs.

En 1976, Olympia & York achetait huit édifices à bureaux de la ville de New York pour \$ 320 millions, ce qui représentait leur valeur minimale. Quelque temps plus tard, cette dernière devait passer à \$ 2 milliards.

En 1981, après une longue lutte avec Thomson Newspapers, la compagnie se portait acquéreur d'Abitibi Price Inc., le plus gros producteur mondial de papier journal, alors que ce secteur industriel était considéré comme un secteur faible. Après avoir investi plus de \$ 150 millions en travaux d'amélioration et de modernisation, les Reichmann devaient s'apercevoir qu'ils étaient entrés sur le marché de papier journal à la veille d'une reprise. La valeur sur le marché des actions ordinaires de la famille — 93 % de la compagnie — a presque doublé depuis la fin de 1983, passant à \$ 900 millions.

Tout récemment, la très discrète compagnie familiale a acheté 60.2 % de Gulf Canada Ltd., quatrième compagnie pétrolière canadienne. Pour ce faire, elle a dû verser quelque \$ 2.2 milliards à la Chevron Corporation. Ceci en a amené plusieurs à se demander si ce ne serait pas un signe avant-coureur d'une reprise des

cours du pétrole. Une telle prise de position de la famille pourrait en effet signifier que ses membres ont pressenti la fin de la baisse des cours du pétrole et l'imminence d'une reprise.

Mais sans aller chercher aussi loin, les analystes présentent ce marché comme une très bonne affaire pour les acheteurs. « Ils ont obtenu un prix tout à fait raisonnable », commente M. Denis Mote de la firme d'investissements Maïsson Place-ments Canada.

Le marché est partagé entre un secteur de production de pétrole susceptible de bénéficier d'une hausse des cours du pétrole, et un secteur de raffinage et de mise en marché susceptible de bénéficier d'une chute des cours. Environ \$ 1.3 milliard du capital de Gulf est échu à chacun de ces secteurs.

Jusqu'à présent, on n'a pas obtenu de commentaires sur cette transaction ni de la part des Reichmann ni de celle de leurs employés. Il est toutefois de notoriété publique qu'Olympia & York convoitait Gulf Canada depuis mars 1984. Grâce en partie à la coopération des services de contrôle des investissements du gouvernement canadien, Olympia & York a pu réduire d'environ 15 % le prix que l'on croit avoir été demandé par Chevron, ramenant les enchères à \$ 16.21 l'once.

Beaucoup plus discrète que celle concernant Péro-Canada, cette transaction augmente toutefois de 5 % le pourcentage de propriété canadienne dans des ressources pétrolières du pays. Celui-ci passe de 40 % à 45 %. Gulf, dont la propriété canadienne est passée de 26 % à 86 %, est maintenant la plus importante com-

pagnie pétrolière canadienne, dépassant Péro-Canada.

Ceci contribue à ajouter au patriotisme des Reichmann qui, en plus, ont fait une excellente affaire. L'ensemble sied bien à leur réputation.

La famille, fondatrice d'Olympia & York, est le plus gros propriétaire de bureaux au monde, possède la plus importante compagnie de papier journal au monde et est en train de construire le plus grand ensemble résidentiel d'Amérique du Nord : le Battery Park Complex situé dans Manhattan et dont le coût est estimé à \$ 1.5 milliard. La famille a pour plus de \$ 1 milliard de participation dans des ensembles de construction répartis dans huit autres villes des États-Unis.

Olympia & York est contrôlée à 92 % par trois frères — M. Paul Reichmann 54 ans; M. Albert Reichmann 56 ans et M. Ralph Reichmann 51 ans. Le reste de la compagnie serait réparti entre d'autres membres de la famille : Edward qui vit en Israël; Louis, à New York et Eva Heller, leur sœur, qui habite Londres.

Les trois principaux propriétaires, portant calotte et costume sombre reflétant leurs convictions de juifs orthodoxes, ferment leurs chantiers de construction lors des congés juifs aussi bien que pour les autres jours fériés, et consacraient un dixième de leurs immenses revenus à des causes charitables.

L'effectif du personnel qu'ils emploient pour faire fonctionner Olympia & York est assez réduit — 700 employés — surtout si on le compare à celui de Cadillac Fairview Corporation — 1,900 employés — la compagnie torontoise d'immobilier. La

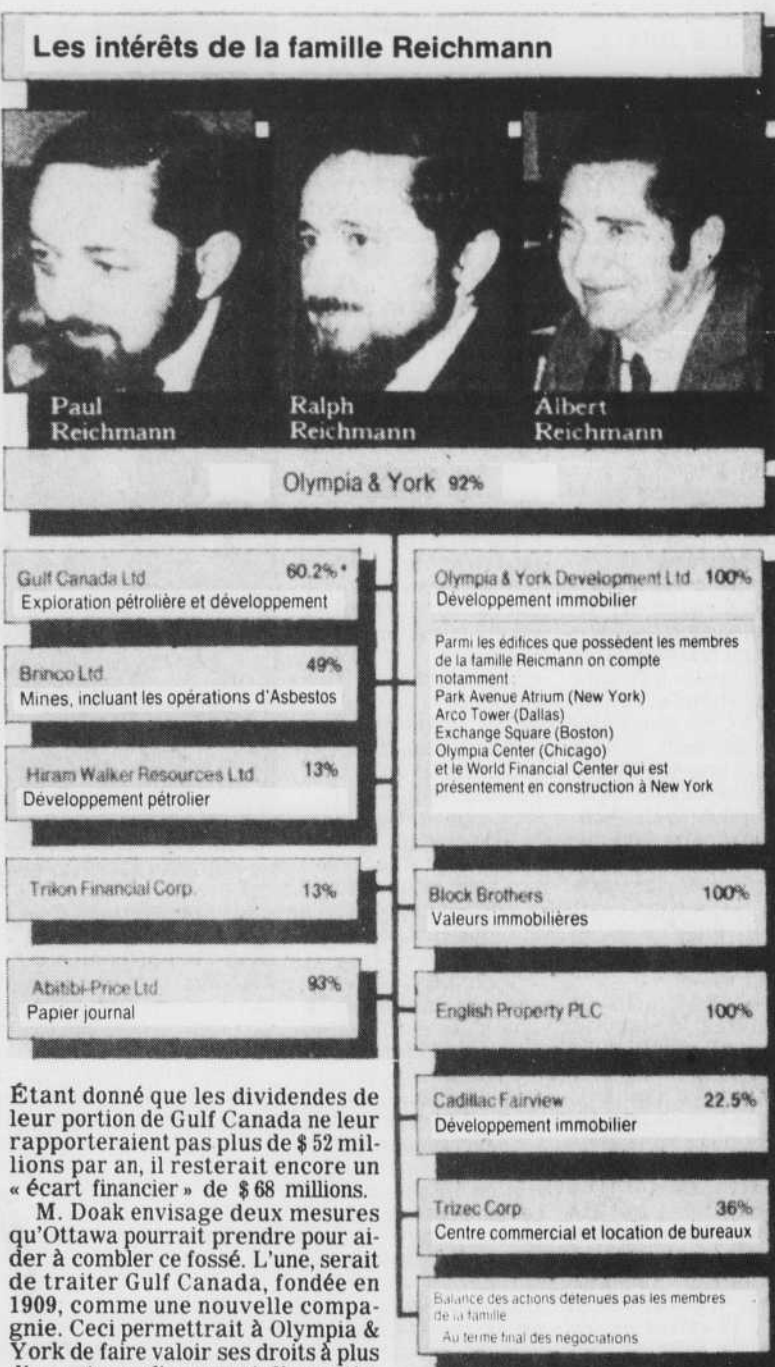
rumeur veut que la plupart des décisions au niveau des investissements soient prises par MM. Albert et Paul Reichmann, président et vice-président, et ce d'après certains associés, sur la simple base d'une rapide concertation dans le couloir.

En 1956, les frères Reichmann ont fondé une compagnie de tuiles au terme de périples les ayant amenés au Canada. Leur père avait été un entrepreneur prospère en Autriche avant d'aller s'installer au Maroc, puis au Canada. En 1958, la famille faisait ses premiers pas dans le domaine de l'immobilier nord-américain.

Aujourd'hui, on estime à \$ 500,000 les revenus quotidiens qu'elle retire de son réseau mondial d'une centaine de gratte-ciel ou d'autres investissements. En plus de ses propres avoirs, la compagnie a des investissements immobiliers dans d'autres compagnies et, en outre, une participation de 22.5 % dans Cadillac Fairview, contrôlée par la famille Bronfman, et une autre participation de 36 % dans Trizec Corporation, l'un des plus importants promoteurs de centres d'achats et d'édifices à bureaux au Canada.

Les Reichmann n'ont pas précisé de quelle façon ils entendaient financer l'achat de Gulf, mais nombre d'analystes pensent que leurs ressources en liquide sont si considérables qu'ils auraient pu, s'ils l'avaient voulu, faire un chèque de \$ 2.2 milliards.

Toutefois, d'après M. James Doak, analyste chez First Marathon Securities Ltd. à Toronto, si la transaction devait être financée par les banques à un taux de 11 %, l'intérêt pourrait s'élever à \$ 120 millions par an.



L'optimisation de l'exploitation n'est pas encore complétée à La Laurentienne assurances générales

■ D'autres coupures sont à prévoir

PAUL DURIVAGE

Les sociétés d'assurances générales parentes La Prévoyance et Les Prévoyants ont finalement complété leur fusion entamée il y a quatre ans en appelant le premier juin dernier leur nouvelle raison sociale La Laurentienne assurances générales.

La fusion des deux sociétés ne se sera toutefois pas fait sans heurts. Plus de cinq cents personnes y ont laissé leur emploi.

Les employés étaient en effet au nombre de 1,500 avant la fusion, en 1980. Ils étaient 1,150 l'an dernier. Il n'y en aurait plus que 950 aujourd'hui.

Au cours d'une entrevue exclusive au DEVOIR, le président et chef de la direction, M. Jacques A. Drouin, a prévenu que le processus d'optimisation de l'exploitation n'était pas encore complètement terminé et que d'autres coupures pourraient s'imposer avant que la société résultante ne prenne son véritable air d'aller.

L'ancien associé de la société de conseiller en gestion Drouin, Paquin et Associés, qui signa la fusion de Culinar et Vachon a par ailleurs

expliqué la difficulté de fusionner deux entreprises ayant des cultures différentes. Il fit à ce propos la comparaison avec la difficile fusion qui devait donner lieu à la Banque Nationale, dont l'un des édifices obstrue depuis lors la vue de son bureau, Place d'Armes à Montréal.

« Les Prévoyants était plutôt traditionneliste », a fait remarquer le président. Il faut savoir en effet qu'elle fut fondée par l'Union catholique des cultivateurs en 1905 avant d'être acquise du Groupe Prenor, le six mars 1981.

« Au contraire, La Prévoyance avait des valeurs modernes », a-t-il ajouté. La compagnie fondée en 1905 fut acquise avec les autres filiales de la société de portefeuille F-I-C Inc., (pour Finances, Industrie et Commerce), en 1975.

« De plus, les deux compagnies étaient des compétitrices de toujours », devait-il poursuivre soulignant que la similitude de nom entre les deux sociétés n'étaient que le fruit du hasard.

Afin de faciliter le processus d'intégration, sans choquer indûment les deux organisations, on choisit de procéder par étapes. Les services nouveaux d'informatique et d'actuariat furent ainsi établis

sur une base conjointe. Après quoi, on s'attaqua à la première ligne, celle de la gestion, avec l'amalgamation des deux sièges sociaux le 17 juillet 1984. « On demanda ensuite aux dirigeants de choisir leur équipe », a complété M. Jean Bouchard, vice-président et chef de l'exploitation.

Selon M. Drouin, la nouvelle raison sociale s'imposait d'elle-même alors que La Laurentienne se veut un point de ralliement pour les consommateurs. Il infirma que la directive soit venue du bureau du président Castonguay de la mutuelle de Québec, dans le cadre de son projet de supermarché financier.

Appelé à commenter la piètre performance relative de ses compagnies au cours du dernier exercice, M. Drouin a expliqué que 1-ils subissaient encore les coûts de la fusion et 2- il ne faut pas comparer des pommes avec des oranges.

Les sociétés d'assurance du Groupe La Laurentienne ont essuyé un déficit technique de \$ 9.7 millions en 1984. C'est grâce à ses revenus de placement qu'elles ont pu inscrire un faible bénéfice de \$ 4.8 millions. Au contraire, la ma-

jorité des compagnies québécoises ont réalisé des profits techniques auxquels sont venus s'ajouter aux bénéfices tirés des placements.

Selon M. Drouin, la division des assurances générales de La Laurentienne fait bande à part, puisque une partie importante de ses affaires est réalisée à l'extérieur du Québec. Elle se compare donc plus adéquatement aux compagnies à charte canadienne ou ontarienne, lesquelles affichent effectivement des résultats défavorables pour 1984.

« Les conditions de marché sont tout à fait différentes », a-t-il expliqué. Les filiales oeuvrant à l'extérieur du Québec sont en effet appelées à couvrir les dommages corporels résultant d'accidents automobiles, un secteur d'activité extrêmement coûteux que le gouvernement du Québec a pris en charge.

L'administrateur du Bureau d'Assurances du Canada (le BAC) se garde toutefois de bémol aujourd'hui l'interventionnisme qu'il condamne alors. À son avis, le secteur peut être profitable, si les gouvernements, comme le Québec l'a fait, établissent par lois des limites à l'indemnisation des victimes.

État donné que les dividendes de leur portion de Gulf Canada ne leur rapporteraient pas plus de \$ 52 millions par an, il resterait encore un « écart financier » de \$ 68 millions.

M. Doak envisage deux mesures qu'Ottawa pourrait prendre pour aider à combler ce fossé. L'une, serait de traiter Gulf Canada, fondée en 1909, comme une nouvelle compagnie. Ceci permettrait à Olympia & York de faire valoir ses droits à plus d'avantages fiscaux et d'amortissement portant sur l'ensemble des avoirs de Gulf, soit \$ 2.2 milliards.

Une autre mesure serait de récompenser les nouveaux propriétaires canadiens de Gulf en prolongeant d'une année la période de subvention pour fins d'exploration recevable dans les zones frontalières propriétés du gouvernement fédéral. Ce dernier verse de telles subventions aux compagnies afin de couvrir certains frais de forage en mer.

Un problème plus important que celui de cet écart financier pourrait surgir d'ici quelques années, dans le cas où Gulf serait forcée de participer à la phase d'exploitation de deux projets de plusieurs milliards de dollars : Hibernia et la Mer de Beaufort. Si les nouveaux propriétaires de la compagnie devaient trouver qu'ils ont besoin de plus d'argent que ne leur en rapporte Gulf, ils pourraient très bien vendre certains avoirs de Gulf à d'autres compagnies. D'autres spécialistes pensent que les Reichmann pourraient former une société à portefeuille et offrir des parts au public — un peu comme ce qui a été fait avec Brascan Ltd. par la famille Bronfman de Toronto.

Les Reichmann se sont également lancés dans l'arène financière canadienne. Ils possèdent 13 % de Trilon Financial Corporation, et ont une

participation dans le domaine de la banque, des assurances, et de l'immobilier.

Avant de s'engager dans leur transaction avec Chevron, leur participation dans le secteur pétrolier regroupait 13 % chez Hiram Walker Resources Ltd., 49 % chez Brinco Ltd. et une participation indirecte dans Coseka Resources Ltd.

Avec Gulf, les analystes pensent que les Reichmann ont acquis la compagnie la mieux placée pour tirer bénéfice des ressources potentielles enfouies au large des côtes canadiennes. Gulf possède 25 % des champs pétroliers d'Hibernia au large de Terre-Neuve. L'année dernière, Gulf a procédé au forage des puits les plus productifs de la portion canadienne de la Mer de Beaufort — 13,200 barils par jour.

De plus, Gulf a peut-être été la compagnie la plus active dans le forage à l'intérieur des terres. Elle a aidé à découvrir des gisements de pétrole dans le Golfe Rumsey au nord-est de Calgary, participé à des forages en Colombie Britannique et au Lac Peerless dans le nord de l'Alberta.

Avec une production de 123,000 barils par jour, Gulf est juste derrière Imperial Oil Ltd, qui est contrôlée par Exxon Corporation et Texaco Canada Inc.

Tableau RÉA

COMPAGNIES AYANT DISTRIBUÉ DES VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 26-05-85	Prix au marché 01-06-85	Var.
24-04-84	* Allgro	150 %	3.5 \$	5 \$	9 \$	9 \$	+ 1/2
16-12-83	* Amusecor Inc.	150 %	2.4 \$	200	105	105	—
06-10-83	Banque d'Épargne	100 %	22.2 \$	18 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
27-11-84	* Biotech Electronics	150 %	7.0 \$	5 \$	5 1/4	5 1/2	+ 1/4
15-06-84	* Canam Manac Inc. A	100 %	9.5 \$	9 1/2	13 \$	12 1/2	— 1/2
27-09-84	Cascades	100 %	11.3 \$	9 1/2	13 1/4	13 1/4	—
22-03-84	* CB Pak Inc.	75 %	27.0 \$	12 3/4(2)	19 \$	18 1/2	— 1/2
27-12-84	CB Pak Inc.	75 %	24.0 \$	12 1/2	5 1/2	5 1/2	— 1/4
18-10-84	Ciment St-Laurent A	75 %	10.0 \$	12 1/2(1)	19 1/4	19 1/2	+ 1/4
03-10-84	* Circo Craft Inc.	150 %	23.1 \$	8 1/4	8 1/4	8 1/4	— 1/4
16-06-83	* Circuits Helix Inc.	100 %	7.1 \$	425(2)	7 1/4	6 1/2	— 1/2
08-12-83	* Cancom	150 %	20.0 \$	5 \$	7 1/2	7 \$	— 1/2
08-12-83	Comterm Inc.	150 %	28.5 \$	8 1/2	130	126	— 4
11-12-84	* Datagram Inc.	150 %	3.0 \$	3 \$	290	270	— 20
14-09-83	Donohue Inc.	100 %	42.5 \$	10 1/2(1)	18 1/2	18 1/2	+ 1/4
22-03-83	Dufresnoy Inc.	100 %	0.7 \$	60	30	26	— 4
18-12-84	* Entreprises Hartco Inc.	150 %	7.0 \$	7 \$	400	400	—
07-11-84	FCA Internationale	100 %	12.5 \$	18 \$	19 1/2	19 1/2	— 1/4
24-11-83	Gaz Métropolitain Inc.	100 %	16.3 \$	7 1/2	11 1/2	11 1/2	— 1/2
29-10-84	* Goodfellow	150 %	5.0 \$	5 \$	410	440	+ 30
29-10-84	* Groupe Trans. GTC.	150 %	10.0 \$	8 1/2	11 \$	11 \$	—
16-03-83	* Guardian Trustco Inc.	100 %	1.3 \$	6 1/4	11 1/2	11 1/2	—
22-12-83	Guardian Trustco pr. conv.B	150 %	5.0 \$	10 \$	8 \$	8 \$	—
05-10-84	* Industries Charan Inc.	150 %	3.5 \$	3 1/2(2)	8 \$	8 1/4	+ 1/4
21-11-83	* Le Groupe Forex Inc.	100 %	5.0 \$	5 \$	90	95	+ 5
08-12-83	* Les Magasins Château Ltée	150 %	10.4 \$	11 1/4	16 1/2	16 1/2	—
27-07-83	Les Mines d'Or Kiama Ltée	100 %	25.0 \$	25 \$	21 1/4	20 1/2	— 1/4
08-11-83	* Louvem Inc.	150 %	5.0 \$	450(2)	115	114	— 1
25-03-84	Louven Inc. pr. conv.	150 %	8.0 \$	5 \$	300	265	— 35
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	150 %	3.0 \$	300	375	405	+ 30
30-12-84	Mines D'Or Val	150 %	2.2 \$	150	135	120	— 15
20-06-83	Mines Dumagami Inc.	100 %	10.7 \$	7 1/2(2)	460 \$	450	— 10
27-02-85	Mines J.A.G. Ltée	100 %	0.5 \$	160	75	75	—
22-03-84	Montreal Trustco	75 %	27.5 \$	12 1/2	14 1/2	15 \$	+ 1/2
27-03-84	* Morgan Trustco Inc.	100 %	6.0 \$	6 \$	325	320	— 5
08-12-83	Muscocho pr. conv.	150 %	4.0 \$	8 \$	310	320	+ 10

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 26-05-85	Prix au marché 01-06-85	Var.
22-06-84	* Papiers Berclay pr. conv.	150 %	4.0 \$	4 \$	490	480	— 10
22-11-84	* Papiers Perkins Ltée	150 %	7.2 \$	5 1/4	395	400	+ 5
15-11-84	Petro-Sun pr. conv. sr 1	150 %	4.0 \$	3 1/2(2)	240	260	+ 20
14-09-83	* Pro-Optic Inc.	150 %	2.0 \$	200	220	210	— 10
16-06-83	Quebecor Inc.	100 %	13.0 \$	13 \$(1)	34 1/2	37 1/2	+ 2 1/2
01-09-83	* Ressources Aiguebelle Inc.	150 %	10.8 \$	12 \$	490 \$	475	— 15
06-07-83	Sensormatic Canada Ltée	150 %	2.5 \$	8 1/4	200	215	+ 15
09-04-85	* Techmile Ltée	150 %	2.6 \$	4 \$	380	380	—
21-12-84	* Télé-Capitale Inc.	100 %	23.0 \$	5 \$	8 \$	7 1/2	— 1/2
12-12-83	* Tembec Inc.	100 %	10.0 \$	5 \$(2)	250	265	+ 15
05-11-84	UAP Inc.	100 %	8.0 \$	17 1/2	22 1/2	22 1/2	—
27-12-84	Unigesco Inc. pr. conv. 1	100 %	8.0 \$	6 \$	5 1/4	6 \$	+ 1/4

Indice RÉA — Lévesque, Beaubien (1,000 en janvier 1982)

ÉMISSIONS EN COURS DE VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.	1925	1888	— 37
---	------	------	------

Prospectus	Émission	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 26-05-85	Prix au marché 01-06-85	Var.
08-02-85	* Sumabus Inc.	150 %	10.0 \$	5 \$	—	—	—
07-05-85	* Locations Tréco (1981) Ltée	150 %	0.4 \$	10 \$	—	—	—
12-03-85	Ressources Aiguebelle	150 %	9.0 \$	5 \$	—	—	—
15-03-85	* Investissements Guardcor	150 %	10.0 \$	9 1/2(2)	—	—	—
29-03-85	Consolidated Bathurst	50 %	100. \$	—	—	—	—
07-05-85	Corp. Financière Power	50 %	27.4 \$	27 1/2	—	—	—
02-05-85	* CFCF Inc.	75 %	40.0 \$	—	—	—	—
26-05-85	* Dofor Inc.	50 %	? \$	—	—	—	—
29-05-85	Datamark	150 %	2.0 \$	—	—	—	—

Prochaine date limite	Émission	Réduction	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix au 26-05-85	Prix au 01-06-85	Var.
14-06-85	Alcan	50 %	2 000 \$	1.56 \$	35 1/2	33 1/2	— 1 1/2
20-06-85	Banque de Montréal	50 %	20 000\$(3)	1.96 \$	27 1/2	28 1/4	+ 1/4
23-06-85	Banque Royale	50 %	7 500 \$	2.00 \$	29 1/4	30 1/2	+ 1/2
20-06-85	Dominion Textile	100 %	4 000 \$	0.48 \$	11 1/2	11 \$	— 1/2
14-06-85	Domtar	50 %	4 000 \$	1.40 \$	36 1/2	37 1/4	+ 1/4
14-06-85	Entreprises Bell Canada	50 %	20 000 \$(3)	2.28 \$	43 1/4	43 \$	— 1/4

(1) La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.
(2) Bon de souscription exclus.
(3) Par exercice.
* : Première distribution publique pour la compagnie, avec inscription simultanée à la cote de la bourse.
Compilation par LE DEVOIR.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Une fois l'Espagne entrée dans la CEE.

La vivacité de la concurrence des vins d'appellation espagnols dépendra de la puissance du « négoce »

JACQUES GRALL
Le Monde

Depuis plus de 10 ans, la perspective de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne était ressentie comme une catastrophe par les viticulteurs du midi de la France. Depuis peu, les Dix et l'Espagne se sont mis d'accord : l'élargissement aura bien lieu en 1986. Pourtant, dans le Languedoc-Roussillon, les clameurs se sont tues.

Le compromis sur le vin, un des produits espagnols le plus redoutés, est-il rassurant ? La dramatisation antérieure était-elle exagérée ? Ou plus simplement les producteurs français ont-ils mieux appris à connaître la viticulture espagnole ? C'est sans doute cette dernière raison, avec un brin de résignation aussi devant la fatalité politique de l'élargissement, qui explique que le « catastrophisme » n'ait plus cours. Mais la question reste posée : qui doit avoir peur des vins espagnols ?

Avec 1.64 millions d'hectares, le vignoble espagnol est le plus grand du monde (60 % de plus qu'en France) ; mais la production totale de vin ne représente que la moitié de la récolte française (44 % de celle de l'Italie), soit 38.6 millions d'hectolitres en 1984. (Cette production peut varier : 31.6 millions d'hectolitres en 1983 ; 48 millions en 1979). En effet, le rendement moyen est faible : 25 hectolitres à l'hectare de vigne contre 60 à 75 en France et en Italie. Les zones d'appellation d'origine — 28 au total — couvrent 60 % du vignoble, mais les statistiques sur le volume de production sont plutôt floues, à quelques millions d'hectolitres près : 6, 8 ou 9 ?

Au plan international, les vins espagnols les plus connus proviennent des aires d'appellation Rioja, Jumilla, Jerez, Malaga, sans oublier le million d'hectolitres de mousseux, dont les exportations font un malheur aux États-Unis. Pourtant le vignoble le plus important, celui qui pose le plus de problèmes aux responsables de la politique agricole espagnole, est celui de la région centrale : 757,000 hectares de vignes dans la région de la Manche et de la Castille, avec 481,000 hectares pour la zone de la Manche proprement dite. (Par comparaison, le vignoble du Languedoc-Roussillon s'étend sur 400,000 hectares, celui de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur 120,000 hectares.) Dans les 25 dernières années, la production espagnole s'est concentrée sur cette région et, à un moindre degré, en Estrémadure et en Andalousie. Dernier trait notable du vignoble espagnol : les vins blancs dominent et les rouges sont souvent obtenus avec des cépages blancs mélangés à des cépages rouges « teinturiers ».

C'est précisément la faiblesse des rendements espagnols qui laisse à penser que la production peut s'accroître et perturber le marché communautaire déjà bien encombré. Il est exact que le vignoble espagnol détient des réserves de productivité. Selon deux chercheurs français (1), l'augmentation de la production prévisible serait de 1 million d'hectolitres par an (comme en Italie) alors même que des surfaces sont encore disponibles, notamment par reconversion des oliveraies touchées par la crise oléicole.

Un rajeunissement

En 25 ans, les rendements sont passés de 15 à 25 hectolitres et, au ministère de l'Agriculture, à Madrid, on reconnaît que ceux de la Rioja pourraient être multipliés par trois ou quatre et demeurer inférieurs

aux rendements français. En France, lors de la récente assemblée de la Confédération nationale des caves particulières, il a même été expliqué que l'écartement entre les pieds de vigne était suffisamment grand en Espagne pour intercaler des ceps supplémentaires.

Ce qui est sûr, c'est que le vignoble est âgé et que son possible rajeunissement peut entraîner un gain de production. Ce qui est certain, c'est qu'on aperçoit dans la Manche des parcelles non travaillées depuis quelques années. Ces vignes négligées pourraient ne plus l'être ; mais il y a fort à parier que leurs propriétaires attendent de pouvoir bénéficier des primes communautaires d'arrachage... À moins qu'ils n'attendent surtout l'augmentation des prix garantis dont ils bénéficieront, une fois l'Espagne admise dans la CEE. Cette augmentation confortable des prix peut, selon certains experts, provoquer un accroissement de production.

Toutefois d'autres arguments militent en faveur d'une stabilisation de la production viticole espagnole. D'abord, il y a les conditions naturelles de production. Pour les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, l'Espagne n'est pas gâtée par la nature : le quart du territoire est, selon eux, désertique et plus de 56 % des terres agricoles sont à plus de 600 mètres d'altitude. Le vignoble lui-même s'établit sur des sols pauvres, de 300 à 1,000 mètres. La pluviométrie moyenne est inférieure à 700 millimètres, de l'ordre de 400 millimètres dans la Manche. Les ressources en eau sont limitées et l'irrigation de la vigne théoriquement interdite.

Théoriquement, car dans la Manche, au mois d'avril, nous avons vu quelques parcelles arrosées : il s'agissait, paraît-il, de plantations jeunes qu'il fallait bien mettre en place. Ces fraudes existent, mais elles coûtent cher, non par le montant d'éventuelles amendes, mais par le prix de l'eau.

Ensuite, le gouvernement espagnol devra réduire les dépenses de soutien. Bon an mal an, le quart de la production de vin doit être distillé (9.7 millions d'hectolitres), faute de débouchés. Cela a coûté aux contribuables espagnols 65 milliards de pesetas en 1983, 60 milliards en 1984 (3.24 milliards de francs). Enfin, l'agriculture espagnole a des déficits à combler, notamment en aliments fourragers pour le bétail ; les investissements comme l'irrigation devraient être plutôt orientés vers ces productions déficitaires.

L'accord européen conclu avec l'Espagne et le Portugal représente un garde-fou : distillation obligatoire (à bas prix) au-delà de 23.3 millions d'hectolitres de vin courant ; montant régulateur (c'est-à-dire taxe à l'exportation) pour compenser, pendant la période de transition, la différence entre les prix espagnols et communautaires ; interdiction d'exporter les vins « clairs » (coupages de vins rouges et blancs qui devront être réservés au marché intérieur).

La puissance du négoce

Cela ne veut pas dire que la concurrence espagnole sera sans effet sur l'avenir des autres producteurs de la CEE. La vivacité de cette concurrence dépend de la puissance du négoce. Selon des officiels espagnols, la partie française surestime la capacité de l'appareil commercial hispanique car elle transpose au secteur du vin la réalité rencontrée dans celui des fruits et des légumes. Les viticulteurs sont peu impliqués



La question demeure entière : qui doit avoir peur des vins espagnols ?

dans les fonctions d'aval, sauf dans le nord du pays : 850 coopératives élaborent la moitié de la production, mais elles ne commercialisent pas directement.

Trop faible, l'appareil commercial ? Voire. Le négoce est aussi concen-

tré qu'en France, puisque quatre sociétés traitent le tiers du marché intérieur. Le secteur des vins d'apéritif ou de dessert, celui des alcools, est dominé par de grands groupes, Domecq, Osborne et autrefois Rumasa. Ce géant

agro-alimentaire, nationalisé le 23 février 1983 (depuis, l'État espagnol se défait progressivement de cette acquisition), réalisait dans le marché du vin un chiffre d'affaires de 80 milliards de pesetas (4.32 milliards de francs), d'a-

bord dans le Jerez, puis dans les vins de Montilla-Moriles, de la Rioja et de la Manche.

Comme Rumasa, Domecq, qui depuis... 1730 a bâti son empire sur le Jerez, possède de nombreuses filiales de commercialisation à l'étran-

ger. Il réceptionne, en saison de vendanges, plus de 1,000 tonnes de raisin par jour et produit entre 15 et 20 millions de litres par an. Un stock de 100,000 tonnes dans 54 caves, dont une seule en abrite 45,000. Domecq exploite 1,000 hectares

de vignes en propriété et assure la gestion de 2,000 autres hectares. Et, dans ces vignobles industriels de l'Andalousie, on est loin des 25 hectolitres à l'hectare de la Manche, plutôt au-delà de 100, voire 115 %.

En août 1984, le groupe japonais Suntory, premier producteur mondial de spiritueux, a acheté une distillerie à Alvisa, dans la Manche, qui produit 60,000 litres d'alcool par jour (pendant neuf mois).

Pour des raisons économiques, mais qualitatives aussi, les alcools de vin de la Manche intéressent les grands producteurs de Jerez, de brandy et de gin. Il y a donc fort à parier que l'ensemble des productions viticoles bénéficieraient de l'appareil commercial de ces grands groupes.

L'Espagne n'a pas attendu l'élargissement de la CEE pour être une puissance exportatrice de vins. Elle vient, après l'Italie et la France, au troisième rang mondial. Le fait d'être à la porte de l'Europe ne l'a pas empêchée de représenter, avec le Portugal, 8 % des achats de vins par la Communauté, notamment des pays du Nord, où se met en place une industrie de trans-

formation qui déplace les zones de concurrence.

Les vins espagnols sont présents aussi dans les pays tiers, notamment en URSS, en Suisse et aux États-Unis, où pourtant leur part sur le marché des vins de table a diminué de 15 % à 6 %, faute d'une politique commerciale appropriée, reconnaît-on à Madrid. L'adhésion donnera aux productions viticoles espagnoles un accès plus large à ces marchés, d'abord pour le vrac (avec peut-être le danger d'une résurgence de la pratique des coupages en Europe), puis pour les vins d'appellation en bouteille (2).

C'est là que se situe pour les producteurs du Midi le véritable danger. Si l'on admet que la production espagnole n'augmentera pas considérablement et que les circuits commerciaux, pour le vrac — blanc surtout — sont déjà établis, la concurrence s'exercera sur des appellations aux contours mal définis, et dont le sort n'a d'ailleurs pas été réglé avec précision par l'accord européen sur le « petits vins de qualité ».

Entre 8 et 12 francs
« Le consommateur
Voir page 12: Espagne

L'offre Valeur sûre TANDY

Notre populaire gamme de produits d'ordinateur à des prix exceptionnels. L'offre valeur sûre — l'offre qu'on attend depuis longtemps. Seulement chez Radio Shack.

Obtenez un écran monochrome pour \$50 avec l'achat d'un TANDY 1000

L'ordinateur si complet que vous n'aurez besoin de rien d'autre. Pour moins de \$1800, vous avez un Tandy 1000 et un écran monochrome VM-2. Vous recevez aussi le MS-DOS et les logiciels GWBASIC et DeskMate. DeskMate comprend 6 programmes en un — éditeur de texte, classeur de données, tableur

électronique, calendrier de rendez-vous, programme de télécommunications et courrier électronique. Le Tandy 1000 passe aussi la plupart des programmes du PC et PC Jr d'IBM. Un grand choix de valeurs sûres. Le Tandy 1000 avec écran VM-2 au prix courant de \$1978.95. Maintenant offert à seulement \$1799.



OU...
épargnez \$300 à l'achat d'un Tandy 1000 et d'un écran couleur CM-2. Possibilité de graphiques couleurs intégrés. Total des prix courants \$2548.00. Une Valeur sûre maintenant à seulement \$2248.

L'offre Valeur sûre TANDY 2000

Voici des bas prix sur le Tandy 2000 à deux unités : à l'unité de disque dur. Le meilleur pour le rapport prix/rendement du MS-DOS. Jusqu'à 3 fois plus vite que le PC d'IBM, avec plus de mémoire, de meilleurs graphiques couleurs et un choix de logiciels MS-DOS.

Tandy 2000, 256 K, 3.2 unités	1999⁰⁰
Tandy 2000, 256 K, à disque dur	3299⁰⁰

26-5103, Cour. 3299-00
26-5104, Cour. 3299-00

L'offre Valeur sûre de Tandy comprend une gamme complète de logiciels et d'accessoires. Ce médaillon dans nos magasins identifie, comme ci-dessous, des articles de valeur sûre.

Modèle 100 avec logiciel. Pour piles ou adaptateur CA (non inclus). Rabais \$130 chac. 8 K. 26-3801. Cour. 529.00 soldé à 399.00 24 K. 26-3802. Cour. 829.00 soldé à 699.00	L'unité de disque dur primaire de 15 M-octets pour donner à tous vos ordinateurs, l'accès rapide et efficace à une immense quantité de données. 26-4155. Rabais \$800. Cour. 2799.00 soldé à 1999.00	L'imprimante à matrice de points DMP-2100P maintenant offerte à un nouveau bas prix. Pour le traitement de données, texte et graphiques. Compatible avec le PC d'IBM. 26-1274. Etait 2495.00 soldé à 1895.00
--	--	--

TANDY/ Radio Shack

DIVISION ELECTRONIQUES TANDY LIMITEE

IBM est une marque déposée de International Business Machines Corp.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Un record

1000 exposants participent au 36ème Salon aéronautique du Bourget

JOCELYN COULON

PARIS — Le 36ème Salon aéronautique du Bourget a été inauguré le 31 mai dernier par le président M. François Mitterrand. À cette occasion, le président a remarqué que les ventes de matériel aéronautique permettaient à la France de moderniser son industrie. Il a de plus justifié les ventes d'armes françaises à l'étranger en soulignant la prudence de la France qui « veille à ne pas entretenir de foyer de guerre ». Le Salon aéronautique du Bourget se déroule tous les deux ans depuis 1909. C'est la manifestation la plus spectaculaire de l'industrie aéronautique mondiale. À l'occasion de l'inauguration de ce salon, des mesures de sécurité impressionnantes ont été déployées. Plus de 1,500 policiers ont assuré la sécurité du président, alors que pendant toute la durée de l'exposition, qui se terminera le 9 juin, des centaines de gendarmes patrouilleront le site. Quelques jours avant le début du salon, des groupes terroristes ont proféré des menaces à l'endroit de certaines sociétés, ce qui a incité le

commissariat général de l'exposition à redoubler de vigilance. De nombreuses sociétés d'armements ont fait appel au service de vigile et ont recours aux systèmes électroniques les plus sophistiqués de surveillance.

Ce 36ème salon réunit pour la première fois plus de 1,000 exposants de 34 pays. Les organisateurs attendent près de 1,000,000 de visiteurs ce qui serait un record jamais atteint.

À l'origine, le salon rassemblait tous les constructeurs d'avions du monde ainsi que les fabricants d'avionique et de matériel électronique. Aujourd'hui, l'espace prend de plus de place avec les vols réguliers de la navette spatiale américaine et de la fusée européenne Ariane, d'ailleurs le combat entre les deux systèmes de lancement de satellites est évident, même sur le site de l'exposition : affiches, publicité, cahiers spéciaux vantent les mérites des deux systèmes et attirent l'attention des clients sur les succès de l'un ou l'autre. Les Européens, avec la fusée Ariane, ont un carnet de commande qui représente la moitié des lancements mondiaux de satellites et les difficultés récentes de la navette

spatiale ne peuvent que favoriser la fusée européenne.

« Le salon du Bourget est un endroit où peu de contrats sont signés mais où il est extrêmement important d'être », déclare M. Pierre Tremblay, directeur du marketing chez CAE Electronic, une firme montréalaise qui fabrique des simulateurs de vol.

« À tous les deux ans lorsque vient le moment de décider si nous devons aller au Bourget, nous nous demandons si cela en vaut la peine. Ce genre de salon coûte très cher pour une compagnie, et en plus on perd un temps fou. Ça ce sont les aspects négatifs. Toutefois si vous n'êtes pas présents vos clients, qui sont tous venus à Paris, risquent d'aller chez les concurrents et la prochaine fois ils ne seront pas là pour acheter votre marchandise » renchérit-il.

Cette vaste exposition est plus un vaste lieu de rencontre et « de relations publiques » qu'un marché où se traitent de grosses affaires. Les exposants ne viennent pas à Paris pour obtenir des contrats mais pour rencontrer des clients que la plupart du

temps ils n'ont jamais vus. « Toutes les compagnies sérieuses qui oeuvrent dans le domaine aérospatial se doivent d'être là » déclare Ron Pickler, directeur des relations publiques de chez Canadair.

« Notre société vend principalement des avions d'affaires et des bombardiers à eau (CL-215) dans le monde entier. Si nous voulons continuer à faire des affaires dans un marché extrêmement concurrentiel, il faut être visible auprès d'éventuels acheteurs dit-il.

Canadair annoncera d'ailleurs aujourd'hui qu'elle a vendu plus de 15 Challenger depuis le début de l'année, ce qui devrait lui permettre de terminer l'année sans trop de problèmes. L'avionneur montréalais s'est fixé un rythme de fabrication de 15 avions d'affaire par an, depuis que le marché des avions d'affaire est en chute libre. De plus, des concurrents comme la Société française Dassault avec son Falcon-50, et la compagnie américaine Gulf Stream avec le G-3 lui mènent actuellement la vie dure, ces deux sociétés auront d'ailleurs d'ici un an de nouveaux modèles d'avions d'affaire plus performants et

économiques, qui couperont l'herbe sous les pieds de Canadair.

Au kiosque de Pratt & Whitney les dirigeants du motoriste de Longueuil sont visiblement satisfaits de leur présence au Bourget. « C'est vraiment très bien organisé et de plus cette année la coopération entre le gouvernement canadien et les industries aéronautiques se révèle très fructueuse. L'organisation du kiosque canadien, des communications, de l'administration, tout est impeccable ce qui rend la tâche plus facile pour les industriels canadiens qui veulent inviter des clients », déclare Pierre Henry, vice-président aux relations publiques de Pratt & Whitney.

Pratt & Whitney devrait d'ailleurs annoncer aujourd'hui la nomination d'un de ses cadres, M. Jean-Pierre Beauregard, vice-président aux approvisionnements et services, au poste de directeur-général du bureau

de Toulouse, en France, de la Société Internationale Aero Engines. Cette nouvelle société est un consortium formé par cinq motoristes européens, américains et japonais qui construiront le moteur turbosoufflant V-2500 qui pourrait équiper l'avion de transport A-320 du consortium européen Airbus. L'A-320, un bimoteur qui sera lancé en 1988, est un avion de 150 places qui représente un marché de plus en plus recherché par les grands avionneurs du monde.

Selon certains spécialistes, la demande pour les avions de 150 places se chiffrera autour de 2,000 exemplaires d'ici 1995, ce qui explique la concurrence féroce entre avionneurs et motoristes. Le V-2500 va concurrencer directement le moteur CFN-56 des sociétés américaines General Electric et France Air SNECMA qui équipe présentement les modèles Airbus.

Réunion ministérielle des principaux pays producteurs de pétrole à Taïf

Réduction possible de certains prix pétroliers

BAHREIN REUTER — Les ministres des principaux pays producteurs de pétrole se sont réunis hier à Taïf, en Arabie Saoudite, pour discuter d'une réduction éventuelle de certains prix pétroliers et des moyens d'éviter que la faible demande enregistrée actuellement ne se traduise en effondrement des prix mondiaux.

M. Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, a préconisé la semaine dernière une réduction des prix des bruts lourds que l'organisation des pays exportateurs de pétrole a relevé il y a seulement cinq mois de 50 cents le baril.

Mais M. Yamani et plusieurs de ses homologues ont souligné qu'il s'agissait d'une proposition de réalignement des prix entre les différentes qualités de brut plutôt que du préjudice à une baisse généralisée.

Cependant, les experts pensent que cette proposition se heurtera à l'opposition des pays producteurs de bruts légers comme l'Algérie ou la Libye.

Il sera aussi question à Taïf du dépassement de leur plafond de production par certains des 13 membres de l'OPEP.

Un conseil ministériel de l'OPEP,

présidé par Cheikh Yamani, devait s'ouvrir hier en fin de journée avec la participation des ministres indonésien, nigérien, vénézuélien et des Émirats Arabes Unis. Les ministres iraniens, koweïtiens, égyptiens, irakiens, ainsi que celui du Mexique, pays ne faisant pas partie de l'OPEP, y assisteront en tant qu'observateurs.

Mardi, ce sera au tour de la commission de surveillance des marchés de se réunir sous la présidence du ministre Mana Said Al-Oteiba. Cette commission comprend aussi les ministres d'Algérie, d'Équateur, d'Iran,

d'Irak et de Libye.

Aucun de ces deux organes n'a le pouvoir de modifier les prix mais les ministres peuvent faire des propositions à la conférence plénière de l'OPEP, le 22 juillet à Genève.

Certains ministres, dont l'indonésien Subroto, pensent qu'il vaut mieux attendre Genève pour discuter du prix du brut lourd.

La demande pour cette qualité, surtout utilisée en hiver puisqu'elle est riche en fuel domestique, a tellement baissé que son prix sur les marchés libres est bien inférieur au tarif officiel de l'OPEP.

Conditionnement physique, service de téléconférence, utilisation d'ordinateurs...

L'industrie hôtelière devra s'adapter rapidement aux nouveaux besoins de sa clientèle

JEAN-PIERRE LEGAULT
collaboration spéciale

L'industrie hôtelière devra s'ajuster aux nouveaux besoins et désirs manifestés par la clientèle. Les compagnies qui réagissent rapidement et de façon efficace sont appelées à devenir les chefs de file de l'industrie de demain.

« Cette industrie a un bel avenir devant elle. Le marché se développe et se transforme plus rapidement que jamais auparavant. Ce sont particulièrement les établissements situés aux extrémités du marché, les hôtels de luxe et les petits hôtels, qui profiteront de ce développement. »

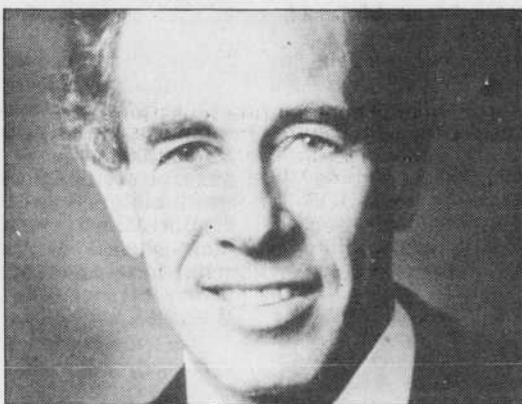
Telle est l'opinion émise par M. Isadore Sharp, président de la chaîne hôtelière 4 Seasons, devant les participants à la deuxième conférence de l'Association canadienne des chargés de voyage qui se déroulait hier à Montréal. À son avis, les clients recherchent de plus en plus la qualité. « Non pas le luxe, mais une bonne combinaison du rapport coût-service. Concurrentiellement, nous assistons à l'apparition de nombreux hôtels peu dispendieux. » À titre d'exemple, M. Sharp rappelle l'offensive de la chaîne Holiday Inn qui développe, à l'échelle du continent, une chaîne d'établissements à prix modiques. « Les hôtels et

motels à prix modiques occupent présentement 5 % du marché et je crois que d'ici cinq ans, ce pourcentage doublera », soutient-il.

En même temps, les grandes chaînes hôtelières tentent de pénétrer l'échelon supérieur du marché, celui des hôtels de luxe. Quality Inn, Ramada, Hyatt, Hilton, Westin, CN et Sheraton ont tous fait des efforts pour accaparer une part de ce marché. « Des centaines d'hôtels d'Amérique du Nord sont aujourd'hui composés exclusivement de suites. Le marché de luxe représente maintenant 8 % du total de l'industrie et pourrait croître au cours des cinq prochaines années pour atteindre 12 %. »

La clientèle composée des gens d'affaires constitue la première cible visée par les chaînes. Ceux-ci représentent actuellement près de 60 % du marché des établissements de luxe. « Le vacancier est également important à nos yeux, soutient M. Sharp, mais n'en constitue pas moins un marché secondaire puisqu'il n'équivaut qu'à environ la moitié du marché du secteur affaires. »

Ainsi, Diners Club estime qu'aux États-Unis seulement, 35 millions de personnes effectuent une moyenne de 5,5 voyages d'affaires annuellement et gisent dans des hôtels en moyenne 2,6 nuits par voyage. « C'est là 500



M. Isadore Sharp

millions de nuits totalisant quelque \$100 milliards par an. Si la croissance annuelle se maintient à 15 %, \$200 milliards seront dépensés en voyages d'affaires en 1990. Ajoutons les données relatives au Canada et je crois que ce sera suffisant pour affirmer que la concurrence dans le domaine s'accroîtra beaucoup au cours des prochaines années. »

« La concurrence ne se fait plus sur une échelle locale mais internationale, ajoute le président de 4 Seasons dont les revenus ont été de \$400 millions en 1984. Nous possédons présentement 10 hôtels aux États-Unis et prévoyons en ajouter de cinq à huit au cours des cinq prochaines années, et nous ne sommes pas une grosse chaîne... L'industrie profitera de la concurrence féroce qui s'annonce parce que chacun de nous aura à rechercher l'excellence

pour progresser. »

Pour ce faire, les chaînes devront innover. « Jusqu'à tout récemment, les établissements d'Amérique du Nord étaient peu sollicités en services particuliers aux gens d'affaires. Mais aujourd'hui, certains offrent les services de salles de réunion pour les téléconférences, des centres d'affaires, etc. Les autres devront intensifier leur service. » M. Sharp se plaît d'ailleurs à rappeler que la chaîne qu'il dirige a été la première à offrir du shampoing à sa clientèle. Aujourd'hui, tous les établissements le font. 4 Seasons a également été la première chaîne à offrir le service de conciergerie en Amérique du Nord. Ce service, à son avis, est appelé à être offert par tous bientôt.

Au chapitre des nou-

veaux services qui se développeront pour mieux accommoder les gens d'affaires, M. Sharp mentionne les mini-suites, les téléphones multiples, les installations pour l'utilisation d'ordinateurs. « Éventuellement, les téléphones à plusieurs lignes et les bibliothèques de logiciels deviendront aussi courants que le câble l'est maintenant. »

La recherche d'une meilleure qualité de vie de la part des gens d'affaires forcera également les hôtels à développer leurs services de centres de conditionnement physique et autres installations permettant au client de se maintenir en forme et de « faire disparaître le stress ». M. Sharp souligne d'ailleurs les équipements et services qu'offrira son centre de Dallas : conditionnement physique, évidemment avec installations sportives, mais aussi bains thermiques, massages, services d'esthéticiennes et autres.

« Des études récentes ont démontré que les gens d'affaires voulaient réduire le niveau de stress et de pression auquel ils sont confrontés. Les établissements hôteliers offriront au cours des prochaines années des services répondant à ce besoin. » À son avis, même la nourriture devra faire l'objet d'une at-

tention particulière puisque la nouvelle clientèle d'affaires se montre fortement préoccupée de la qualité de la nourriture et se préoccupe qui de sa taille, qui de son poids.

« L'aménagement des restaurants et bars feront également l'objet de réaménagements majeurs puisque la nouvelle clientèle accepte

moins qu'auparavant les endroits enfumés ou ceux où la décoration est lourde. » La chaîne que dirige M. Sharp exploite présentement 18 établissements. Sept au Canada, 10 aux États-Unis et un en Angleterre. Elle compte en ouvrir plusieurs au cours des prochaines années. Ainsi, outre Dallas, Boston et Newport

Beach feront bientôt partie de la carte de 4 Seasons.

La chaîne qui a fait des profits de \$53 millions l'an dernier, étudie présentement, par le biais de sa division internationale le marché

asiatique. Tokyo et Hong Kong sont pour le moment les endroits les plus susceptibles de faire l'objet de l'expansion de la chaîne hôtelière. En Europe, Paris retient surtout l'attention.

Résultats

Prochain gros lot

1 800 000,00

approx.

Tirage du **01-06-85**

13 16 19 24 33 48 no comple-
mentaire **17**

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1,857 127,70\$
5/6 +	2	350 790,80\$
5/6	361	1 486,10\$
4/6	16 040	64,30\$
3/6	302 895	10,00\$

Ventes totales: **15 902 001,00\$**

	Provincial	NUMEROS	LOTS
Tirage du 31-05-85		5334138	500 000\$
		334138	50 000\$
		34138	1 000\$
		4138	100\$
		138	25\$
		38	10\$
		NUMEROS	LOTS
Tirage du 31-05-85		926319	50 000\$
		26319	5 000\$
		6319	250\$
		319	50\$
		19	5\$

						Prochain gros lot		
						808 000,00\$ approx.		
Tirage du 31-05-85								
6 11 12 30 32 33						no complé- mentaire		25
GAGNANTS				LOTS				
6/6	0			408 951,00\$				
5/6 +	2			36 351,00\$				
5/6	117			776,70\$				
4/6	5216			64,40\$				
Ventes totales:				1 997 456,00\$				

Mise-tôt	18	22	30	36
GAGNANTS LOT				
	290	172,40\$		
La Quotidienne®	3	4		
LUNDI	448	1972		
MARDI	246	3092		
MERCREDI	979	5366		
JEUDI	967	8176		
VENREDI	286	4339		
SAMEDI	631	7439		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

multi Terme

Le **DEPOT à TERME** le plus flexible qui soit

NOUVEAU intérêt payé mensuellement, semi-annuellement ou annuellement.

9 1/2%
DÉPÔTS À TERME
180-364 JOURS

8 3/4% 30-59 jours 9% 60-89 jours 9 1/4% 90-179 jours

«MULTITERME». Notre réponse aux personnes qui recherchent plus de flexibilité d'un dépôt à terme.

- Choix d'options variées de paiement des intérêts (options: mensuel, semi-annuel ou annuel).
- Taux variables selon l'option de paiement choisie.
- Termes offrant une grande flexibilité; soit pour un nombre de jours, de mois, d'années.
- Taux U.S. disponible.
- Taux avantageux sur tout montant de 25,000\$ ou plus.
- Dépôt minimum de 5,000\$.
- Disponible pour les personnes qui détiennent un REER autorisé.
- Analysez tous les avantages de notre «MULTITERME», le dépôt le plus polyvalent qui soit et venez nous rendre visite ou encore, appelez-nous.
- Taux sujets à changements.

Banque Commerciale du Canada

Bureau 1400,
1981 Ave. McGill College
Montréal H3A 2Y1, 284-2311

Membre de la Société d'Assurance Dépôt du Canada

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
☐ 32\$ (13 semaines) ☐ 62\$ (26 semaines) ☐ 120\$ (52 semaines)
 (Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Tel: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
 211 rue du St-Sacrement
 Montréal, Québec
 H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
 Fondée en 1892

Conseils en propriété intellectuelle Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5

Tél: (514)934-0272, Téléc: 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
 Agents de Brevets et de Marques de Commerce

1001, Boul. de Maisonneuve ouest
 Montréal, Québec H3A 3C8

Tél.: (514) 845-7126, Téléc 05-24355
 Fac-simile (514)

La 944 de Porsche : un style, un nom, une légende

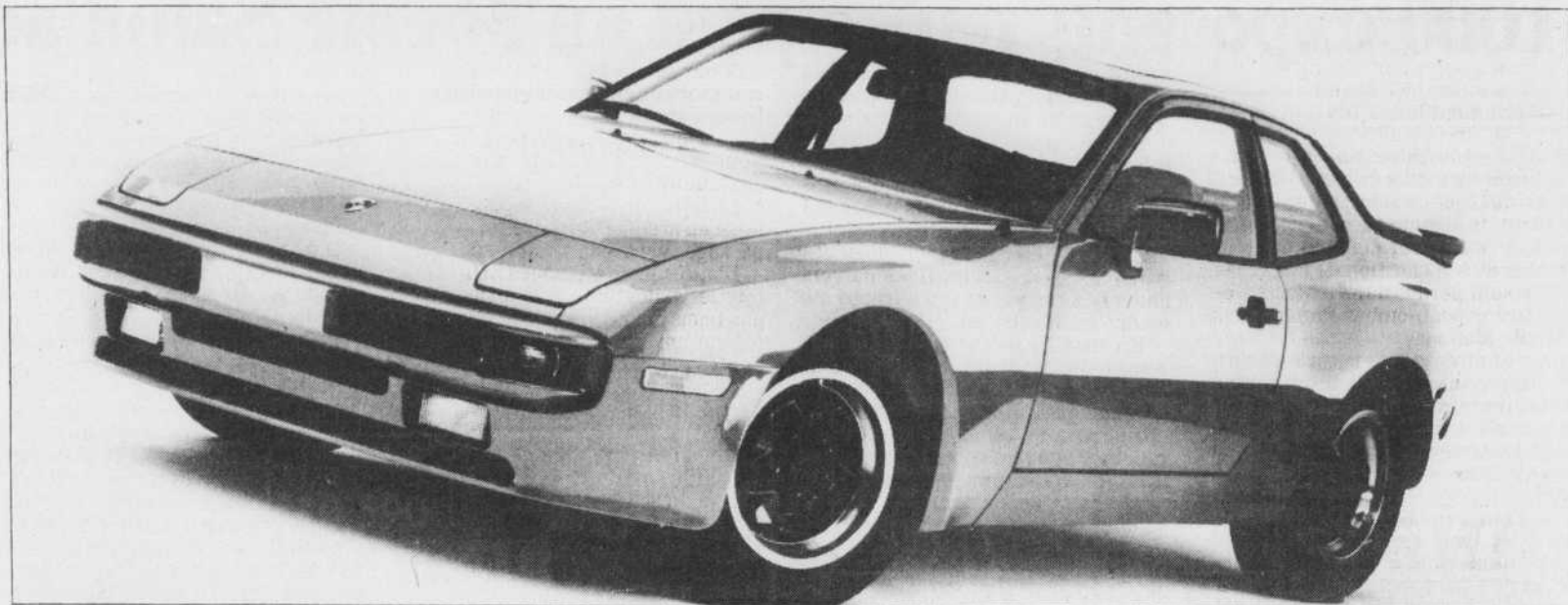
DANIEL HERAUD
collaboration spéciale

Au moment de faire l'analyse d'une Porsche quelle qu'elle soit, il faut préciser si l'on s'adresse aux fanatiques de la marque (les porschistes) ou aux autres, ceux qui les admirent au passage et seraient tentés un jour ou l'autre d'en faire l'acquisition. Toute remarque qui paraîtra incongrue aux premiers pourra éventuellement servir de mise en garde aux seconds.

Dans la gamme Porsche, la 944 est le modèle de base, entendez par là le modèle moins cher, même si le prix de ce dernier se situe au-dessus de \$30,000. Quand certains concurrents malveillants appellent la 944

« la Porsche du pauvre », c'est que le seuil de pauvreté dans ce cas se situe tout de même à un certain niveau.

Avec sa ligne agressive et bulbeuse, la 944 ne manque pas d'attirer l'attention et les marques d'intérêts des admirateurs sont évidentes. Dérivées de la 924 qui fut révélée en 1975, la 944 n'a plus de commun avec son ancêtre que sa ligne et son implantation générale. En effet, la 924 ne fut pas une réussite et son image ne servit jamais son constructeur, du moins de ce côté de l'Atlantique. Depuis, le moteur de provenance Audi a été remplacé par un quatre cylindres constitué de la moitié de V8 de la 928 S et la carrosserie, les freins, la direction et la suspension ont fait l'objet de retouches qui s'avèrent impératives. Il en résulte un agrément



CARNET DE ROUTE

Avantages
Ligne spectaculaire
Excellent comportement routier
Consommation raisonnable
Construction/finition soignées
Sièges avant remarquables
Excellents pneumatiques (Pirelli P6)
Sièges avant remarquables

Inconvénients
Prix surévalué
Performances moyennes
Suspension sèche
Équipement incomplet
Habitabilité et coffre limités
Visibilité ¾ et arrière perfectible
Freinage d'urgence irrégulier
Seuil de coffre trop haut

Quelques chiffres...

De base : \$ 32,800
\$ 33,500

Équipement de série: Sièges baquet, air conditionné, radio MA/MF Stéréo-cassette.
Principales options: Jante de 15 pouces (\$ 1,250); toit ouvrant électriques (\$ 1,270); Sièges en cuir (\$ 575).
Garantie: 12 mois ou 20,000 Km.

Caractéristiques
Type: Coupé 2 portes, 2+2 places
Empattement 2400 mm.
Longueur 4290 mm.
Poids à vide 1,260 kg
Coef. aérodynamique (Cx) 0,35
Transmission Manuel 5 vitesses
Opt. automatique 3 rap.
Moteur 4 cyl. 2.5 l. injection, 143 cv

Performances
Vitesse maximale 210 kmh
Accélération 0/100 kmh 8,4 sec
Reprise 60/100 kmh 5,4 sec
Consommation 11,0 l./100 km.
Niveau sonore moyen 71 dBA.
Freinage 100/0 Km/h 3,37 sec

de conduite supérieur qui cadre mieux avec l'image que l'on se fait du constructeur allemand. La direction, finement assistée, est rapide et précise. Associée au rayon de braquage court, elle permet une excellente maniabilité. Sur notre voiture d'essai trop neuve, le passage des vitesses était d'une fermeté toute virile et la course de l'embrayage trop longue pour permettre des changements de rapport rapides.

Faisant preuve d'une belle souplesse, le moteur (équipé d'un limiteur de régime qui coupe l'allumage au-dessus de 6,000 tr/mn) procure des performances qui peuvent être jugées comme moyennes pour un modèle de ce type et de ce prix. Les accélérations et les reprises sont identiques à celles de nombre de modèles meilleur marché. Toutefois, la consommation reste raisonnable puisqu'elle oscille aux alentours de 11 litres au 100 km. Le freinage, puissant dans des conditions normales de ralentissement, nous a joué quelques tours lors des arrêts d'urgence. On nous a expliqué chez Porsche que c'est une mince pellicule de granit appliquée sur la surface des plaquet-

tes de freins qui est responsable du blocage des roues arrière qui provoque un brusque changement de trajectoire dans les derniers mètres de l'arrêt. Ce granit est destiné à « préparer » la surface des disques pour une meilleure efficacité et ce phénomène disparaît normalement après 2,000 km pour offrir des arrêts parfaitement rectilignes. La tenue de route est sans aucun doute le plus beau fleuron de la 944. Aidé par les excellents pneus Pirelli P6, elle se révèle d'une belle neutralité et d'un équilibre exemplaire. Rappelons que cela est dû en partie au positionnement de la boîte de vitesses qui fait corps avec le différentiel au niveau des roues arrière, pour équilibrer le poids du moteur et amener une répartition idéale du poids entre les roues avant et arrière (50/50).

L'accès à l'habitacle n'est pas des plus aisés à cause de la faible hauteur de la voiture, de la forme des sièges très enveloppants et de la colonne de direction qui n'est pas ajustable. Mais la position de conduite est parfaite et on a vraiment l'impression de faire corps avec l'ensemble. La visibilité est bonne vers l'avant et à travers

les rétroviseurs, mais elle est médiocre de 3/4 vers l'arrière gênée par la présence du becquet aérodynamique posé à la base du hayon. Bien que l'habitabilité soit limitée, deux adultes et deux jeunes enfants logent à l'aise dans la 944.

Les sièges avant qui reculent loin accommoderont les grands gabarits qui seront toutefois gênés par le manque de garde au toit. La plupart des accessoires sont bien situés et l'instrumentation est simple et très lisible. La cabine comporte, outre une grande boîte à gants, des vide-poches de portières, un coffret à cassettes et un évidement sur la console centrale bien pratiques. Côté bagages, il faut se résoudre au strict minimum car la hauteur de la soute ne dépasse pas 20 cm. (8 po) et n'accueillera guère plus de deux valises moyennes.

Le confort de roulement est spatial, malgré la qualité des sièges car la sécheresse de la suspension ne disparaît qu'aux vitesses interdites, et le niveau sonore, bien que flatteur, reste élevé (71 à 75 dBA).

Après ses performances, c'est au

niveau de l'équipement que la 944 décroît le plus. Bien sûr, l'air conditionné et les vitres électriques sont standards. Toutefois, on ne trouve ni verrouillage central des portes, ni régulateur de vitesse, et ce, même en option. Le toit ouvrant, offert contre supplément, est un élément agréable, mais sa manipulation est fastidieuse et délicate pour une personne seule. Ces détails pratiques font cruellement défaut sur une voiture de ce calibre alors qu'ils équipent d'autres modèles moins prétentieux.

Les adeptes de la marque ne s'embarrassent pas de ces brouilleries qui doivent être sacrifiées au plaisir et à l'honneur de faire partie de ce club sélect.

Je les comprend d'autant mieux que, malgré le fait que je ne sois pas d'accord sur ces lacunes, je me suis laissé prendre au charme de la 944 qui peut être mise entre toutes les mains, ne coûte pas cher de carburant, et laisse croire aux non initiés qu'on fait partie de la race des champions ou du jet-set. Ce qui, finalement, n'a rien de désagréable...

L'association Chrysler-Mitsubishi est sur le point d'être conclue

M. Lee A. Iaccoca, le président de Chrysler, a négocié avec son partenaire Mitsubishi une association en vue de fabriquer des véhicules de conception japonaise aux États-Unis. Cet accord, qui a été rendu public le 15 avril dernier, porte sur la construction d'un nouveau modèle de classe compacte qui remplacera les Omni et Horizon lorsqu'elles seront retirées du marché en 1988.

La plupart des composants mécaniques de cette voiture seront fournis par les fabricants japonais alors que le reste de la fabrication sera d'origine américaine. L'usine dans laquelle ce nouveau véhicule sera fabriqué sera située dans le Midwest américain.

Cette entente est identique à celle qui lie déjà General Motors et Toyota en ce qui concerne la construction des Nova en Californie, pour laquelle les deux grands constructeurs ont créé une entité distincte de leurs activités respectives. (New United Motors)

Chrysler en a profité pour augmenter sa participation dans le capital de Mitsubishi qui passe de 15 à 24 %, par la fourniture des moyens de production du nouveau modèle.

Mitsubishi avait envisagé de bâtir sa propre usine sur le sol américain, mais il semble que l'annonce du projet « Saturn » de General Motors lui ait fait faire machine arrière. D'autre part, Lee Iaccoca déclarait récemment que les relations qui liaient

sa compagnie à Mitsubishi sont vieilles de 16 ans et qu'elles seront plus étroites encore dans le futur.

On sait que Chrysler distribue au sein de sa gamme, sur le continent nord-américain, les modèles Colt, Conquest et Vista (Colt seulement au Canada) et que la plupart de ses propres modèles peuvent être équipés en option du moteur à quatre cylindres Mitsubishi de 2.5 l. plus étoffé que le Chrysler 2.2. Le moteur V6 mis au point par le constructeur japonais sera quant à lui disponible en 1987 sur les mini-fourgonnettes Caravan et Voyager ainsi que sur les voitures de classe C (standards), les modèles de classe A (compacts) en 1988 et l'année suivante sur une nouvelle version de l'Impérial.

Sous la restriction volontaire des importations, Chrysler ne peut actuellement importer que 87,500 véhicules par an, mais Iaccoca a déclaré qu'il voulait porter ce nombre le plus rapidement possible à plus de 280,000 unités.

Chrysler regarde du côté de l'usine de Belvidere dans l'Illinois comme localisation possible des locaux de la nouvelle firme dont le nom n'a pas encore été révélé, mais il semble que ce ne soit la seule possibilité envisagée à cet effet puisque ce plan doit continuer de produire les Omni / Horizon jusqu'en 1987 et que la fameuse P-car autrement baptisée « Liberty » devait y être assemblée elle aussi. Toutefois, dans la perspective que les quotas soient

abolis à plus ou moins long terme, Iaccoca a coupé de moitié la production prévue (300,000) et déplacé son montage à l'usine de Sterling Heights au Michigan.

L'usine de Belvidere est datée des années 1960 et certaines sources affirment qu'elle devait être fermée en 1987 puisque aucun produit nouveau ne devait y être fabriqué à ce jour. Grâce à la nouvelle association, elle emploiera 2,500 personnes et les voitures qui y seront produites seront commercialisées simultanément à travers les réseaux de Chrysler et de Mitsubishi.

D'un autre côté, Chrysler regarde vers d'autres horizons pour la fourniture de certains accessoires. Ainsi, des contacts ont été établis entre le troisième constructeur américain et

la Corée lors du dernier voyage de Iaccoca en Asie en avril dernier.

À la recherche de partenaires à travers le monde, Chrysler a entamé des négociations similaires avec d'autres pays comme le Japon, Taïwan, en Amérique centrale et du Sud.

« Ces fournitures nous permettraient d'être plus compétitifs », déclarait Stephan Scharf, le vice-président exécutif pour les Affaires internationales de la compagnie.

Ces ententes d'approvisionnement viendraient s'ajouter à l'association avec Mitsubishi pour améliorer et diversifier la production domestique de Chrysler. Ces ententes seront ratifiées dès que Chrysler aura trouvé des partenaires compatibles et des prix compétitifs.



◆ Espagne

de la CEE va trouver des appellations d'origine contrôlée (AOC) espagnoles correctes entre 8 F et 12 F la bouteille. Pourquoi s'en priverait-il ? », prédit un producteur français. Le coût de revient est en effet nettement moins élevé : les charges de main-d'œuvre seraient quatre fois moindres dans la Manche qu'en France, selon certaines sources. Toutefois, d'après un officiel espagnol, les charges ne sont aujourd'hui inférieures que de 20 % et elles s'aligneront en cinq ou six ans.

En réalité, le danger de la concurrence espagnole dépendra dans le domaine viticole de la politique agricole que mèneront les autorités madrilènes. Le vin ne représente en Espagne que 5 % de la valeur de la production agricole

totale contre 9 % en France et en Italie. Ce n'est pas, au plan économique, un secteur essentiel, mais il pose, dans les régions où les reconversions sont difficiles, un problème social. C'est le cas de la Manche, où la rudesse du climat ne laisse pas espérer de rendements céréaliers supérieurs à 15 quintaux par hectare; mais où, avec de l'eau, des cultures comme le trèfle, le melon ou la betterave seront plus rentables que la vigne.

L'Espagne importe 13 % à 14 % de ses achats totaux en produits agricoles et cherchera à réduire cette ponction. Comme les autres pays européens, elle s'efforcera de réduire la charge des distillations, préférant sans doute user du budget communautaire pour moderniser les secteurs déficitaires. Mais elle peut aussi conforter des ex-

portations, plus sans doute sur les pays tiers que sur l'Europe elle-même. Quelques investissements, comme celui réalisé avec le concours de la Communauté autonome d'Andalousie, y suffiraient.

On peut alors prédire qu'il n'y aura pas un raz de marée de vins espagnols déferlant par-dessus les Pyrénées, mais une compétition plus sévère sur le marché des vins de prix moyens, qui est celui du bordereaux générique. Là s'est aussi fondée toute la politique d'amélioration du vignoble en France, notamment dans la Langue-doc-Roussillon.

(1) J.-P. Laporte et R. Litrin. *Concurrence et complémentarités des vignobles européens*. INRA, Montpellier, juin 1984.

(2) Entre 1971 et 1981, les exportations espagnoles de vins en vrac ont représenté 6,5 % du marché néerlandais, 20 % du marché suédois, 25 % du marché danois, 27 % du marché suisse; en bouteilles, le poids relatif s'établit à 1,7 % en Allemagne fédérale, 2,5 % aux Pays-Bas, 2,7 % au Danemark, 13 % au Royaume-Uni, 20 % en Suède, 27 % en Suisse, 1,5 % aux États-Unis, 3 % au Canada.

ALLIANCE DL
2 portes 84 neuve
5 vitesses
EN SPÉCIAL
\$7,750
LAREAU 937-7785
1824 ouest Ste-Catherine

SPORTWAGON GRI neuve
EN SPÉCIAL
\$10,590
LAREAU 937-7785
1824 ouest, Ste-Catherine

Fuego Turbo GR 4 84 neuve
EN SPÉCIAL
\$11,000
LAREAU 937-7785
1824 ouest, Ste-Catherine

JEEP 1985
Grand choix de stock et couleurs en spécial.
LAREAU 937-9551
2085 ouest, Ste-Catherine

ALLIANCE CONVERTIBLE 85
36 mois
Spécial location 36 mois
\$374¹⁹ plus taxe
LAREAU 937-7785
1824 ouest, Ste-Catherine

ROULEZ EN 1^{RE} CLASSE INVESTISSEZ DANS UNE



Mercedes-Benz vous présente
ces deux étoiles

Louez-en une pour aussi peu que

\$599 par mois
+ taxes
(60 mois)

Versement initial \$4,300
Valeur résiduelle \$10,000
300 DT



\$840 par mois
+ taxes
(60 mois)

Versement initial \$5,000
Valeur résiduelle \$13,000
300 SD

Pour tous les détails



Mercedes-Benz
Canada Inc.

Montréal
4815, rue Buchan
coin Victoria et Jean-Talon
Tél.: (514) 735-3581

Greenfield Park
845, boul. Taschereau
À deux minutes du pont Champlain
Tél.: (514) 672-2720

Dernier hommage aux victimes du stade

BRUXELLES (AFP, REUTER) — La Belgique a rendu samedi un dernier hommage, simple et émouvant, aux 38 morts du stade du Heysel et découvert qu'elle détenait, sans le savoir, le mystérieux homme au pistolet dont la présence au stade avait été révélée par l'analyse d'images de télévision.

Cinq Italiens avaient été arrêtés pour rébellion mercredi soir après le match, lors d'incidents avec les forces de l'ordre. Parmi eux, Umberto Salussoglia, 22 ans, de Turin, déjà arrêté en Italie dans de semblables circonstances et que la police turinoise a reconnu sur les images de télévision.

Salussoglia sera traduit dès le début de la semaine prochaine devant une chambre de mise en accusation à Bruxelles. Il est accusé de rébellion et non d'usage d'une arme qui semble avoir été un pistolet d'alarme. Selon le parquet, 31 douilles au moins ont été retrouvées au stade, dont 29 dans la partie où se trouvait la majorité des supporters italiens.

Pendant que le prince Albert de Liège, frère du Roi Baudouin, et son épouse, la princesse Paola, se recueillaient une dernière fois devant 25 cercueils italiens, français et belge dans un hangar de l'aérodrome militaire de Bruxelles, Michel Platini, la vedette française de la Juventus, revenait d'Italie dans la capitale belge.

C'est un peu à cause de nous que les gens ont été blessés ou sont morts, il faut savoir prendre ses responsabilités, a déclaré Platini. Accompagné du gardien de but, Vito Tacconi, et du directeur sportif, M. Francesco Morini, il s'est rendu dans plusieurs établissements au chevet des quelque 50 personnes encore hospitalisées à Bruxelles.

Le gouvernement de

454 personnes, selon la Croix-Rouge, ont été blessées lors de la soirée tragique de mercredi. Une personne, de nationalité italienne, est encore portée disparue.

Les cercueils des 22 dernières victimes italiennes ont quitté la Belgique pour l'Italie par avions militaires dans l'après-midi (le gouvernement belge assure le rapatriement par la route des deux morts français). Au même moment, la magistrature romaine ordonnait l'autopsie de toutes les victimes italiennes afin d'établir les causes précises des décès.

Comme on pouvait le craindre, des incidents anti-anglais se sont produits ces derniers jours à travers l'Italie.

Vendredi soir, à Milan, un touriste britannique a été rossé alors qu'il rentrait à son hôtel, par une dizaine de jeunes gens que la police a présentés comme étant des punks. À Rimini, station balnéaire de la côte adriatique, des jeunes ont lapidé deux cars remplis de touristes britanniques, garés près de la plage.

À Londres, le Foreign Office a appelé les touristes britanniques voyageant en Europe à faire preuve de discrétion.

Le chef de la diplomatie britannique, sir Geoffrey Howe, est arrivé à Bruxelles pour un entretien et un déjeuner officiels avec son collègue belge, M. Leo Tindemans qui, avant de le recevoir, s'est incliné devant les cercueils des disparus en compagnie du premier ministre, M. Wilfried Martens.

Cette rencontre, prévue de longue date, était destinée à préparer la relance politique de la communauté européenne. Bien évidemment, le drame du Heysel sera largement évoqué, a-t-on indiqué de source gouvernementale belge.

Le gouvernement de

Bruxelles a interdit la venue sur son territoire de toute équipe britannique pour une durée illimitée et attend avec intérêt la réunion du comité exécutif de l'Union européenne de football (UEFA) au cours duquel des sanctions devraient être annoncées.

La fédération anglaise a retiré d'elle-même ses équipes pour les rencontres européennes de la prochaine saison.

La Belgique, après une période d'abattement et de choc, contient mal sa colère devant l'incapacité des responsables de l'ordre public qui sont mis en accusation sans ménagement par la presse. Évoquant pêle-mêle les carences d'organisation, auxquelles répondent des communiqués officiels parfois embarrassés, les journaux parlent de la possible réunion d'un conseil de discipline pour des officiers de gendarmerie.

De plus, malgré les protestations de toutes parts, la RTBF, Télévision belge francophone, ne revient pas sur son accusation de la veille. Selon elle, la victoire de la Juventus a été décidée en petit comité, après la bousculade meurtrière mais avant le match, pour éviter des troubles encore plus graves dans la nuit suivante.

Ce que Michel Platini et M. Morini ont une nouvelle fois démenti avec vigueur samedi après-midi à Bruxelles, comme le club de Liverpool l'avait fait la veille. L'arbitre suisse, M. André Daina, a qualifié cette accusation de grotesque, imbécile, et bizarre.

L'UEFA a décidé d'attaquer en justice la RTBF qui, appliquant la déontologie journalistique en vigueur dans le pays, refuse de dévoiler ses sources, qualifiées de sûres.

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPAL DE BRONARD, No. 121-88-161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPAL DE BRONARD, No. 121-88-161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPAL DE BRONARD, No. 121-88-161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533

SPORTS

Les Dodgers l'emportent difficilement 8-7

Les Expos de Buck Rodgers n'abandonnent jamais

LOS ANGELES (AP) — R.J. Reynolds, Pedro Guerrero et Greg Brock ont réussi des simples dans une cinquième manche de cinq points pour permettre aux Dodgers de Los Angeles de vaincre difficilement les Expos 8-7, hier. Les huit points des Dodgers étaient un sommet pour l'équipe cette saison, ainsi que les cinq points marqués dans une même manche.

Les Dodgers accusaient un retard de 3-0 après quatre manches et ils n'avaient réussi que deux coup sûrs. Steve Sax a commencé la cinquième reprise avec un but sur balles, puis Mariano Duncan a cogné un simple. Reynolds, Guerrero et Brock ont ensuite suivi avec des simples pour créer l'égalité et chasser Bryn Smith (5-2) du monticule.

Le releveur Gary Lucas a aussitôt commis un but sur balles pour remplir les coussins, puis Bob Bailor a réussi un coup-retenu-suicide pour faire marquer Guerrero. Steve Yeager a produit le dernier point de la manche à l'aide d'un roulant.

Bobby Castillo, 2-1, a lancé ses cinq premières manches et a mérité la victoire.

Les Expos n'ont toutefois pas abandonné la lutte même si la victoire semblait hors de portée des joueurs de Buck Rodgers. Les Expos ont en effet inscrit trois points à la neuvième manche contre Tom Niedenfuer pour réduire l'écart à 8-7. Vance Law et U.L. Washington ont produit les deux premiers points de la 9e manche avec des simples, puis Terry Francona a réussi un double d'un point après deux retraits. Niedenfuer a cependant oublié Tim Wallach à frapper une chandelle pour mettre fin à la rencontre.

Les Expos ont dû jouer sans Andre Dawson qui a été atteint au visage par un tir de Castillo à sa première présence à la plaque. La blessure n'est toutefois pas sérieuse et Dawson ne devrait manquer aucun match.

ECHOS — C'était une simple formalité: Jeff Reardon a été choisi le joueur par excellence du mois de mai par les membres montréalais de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique. Le releveur de l'heure dans les ligues majeures a été un choix unanime. En 12 présen-

ces au monticule, Reardon a affiché le rendement suivant: 1-1, neuf gains préservés et moyenne de point mérité de 0.93 en 19 manches et un tiers. Il a en outre retiré 19 frappeurs sur des prises et accordé seulement trois passes gratuites. Le 29 mai, il a inscrit le 100e sauvetage de sa carrière. Depuis le début de la saison, les Expos ont vaincu l'adversaire 20 fois à ses 21 participations. Le gaucher Joe Hesketh a également été choisi unanimement au deuxième rang de ce scrutin.

Le joueur de premier but Dan Driessen n'a pas pris part à la rencontre d'hier. Le gérant Buck Rodgers a rayé son nom de l'alignement quelques minutes avant le début du match, parce qu'il souffrait d'une légère entorse à un poignet. Driessen s'est blessé en glissant au troisième coussin, à la 11e manche de la partie de samedi.

La direction des Dodgers a donné à l'ex-Expo Mike Ramsey son congé sans condition, afin de faire une place dans l'alignement au joueur d'arrêt-court Dave Anderson, qui revient au jeu après avoir soigné une blessure au dos.

Vendredi									
Expos (0)					Dodgers (4)				
Expos	pb	p	cs	pp	Dodgers	pb	p	cs	pp
Raines cg	4	0	1	0	Sax 2b	4	1	1	0
UWhinn 2b	4	0	2	0	RReids cg	4	1	3	0
Dawson cc	4	0	1	0	Landra cc	4	0	0	0
Brooks ac	4	0	1	0	Guerra 3b	4	0	0	0
Wallach 3b	3	0	0	0	Brock 1b	3	1	0	0
Wohlford cd	2	0	0	0	Marshall cd	4	1	2	3
Winghim cc	1	0	1	0	Scioscia r	4	0	2	1
Nicosia 1b	2	0	0	0	Bailor ac	3	0	1	0
Franco 1b	1	0	0	0	Honeycutt l	2	0	0	0
Fitzgerald r	2	0	0	0	Niedfuer l	1	0	0	0
Dilone fs	1	0	0	0					
Butera r	0	0	0	0					
Gullickson l	1	0	0	0					
Burke l	1	0	0	0					
Low fs	1	0	0	0					
StClair l	0	0	0	0					
Totaux	31	0	6	0	Totaux	33	4	9	4

Samedi									
Expos (4)					Dodgers (2)				
Expos	pb	p	cs	pp	Dodgers	pb	p	cs	pp
Raines cg	3	1	1	0	Sax 2b	5	0	2	0
UWhinn 2b	5	1	2	0	Duncan ac	3	0	0	0
Dawson cc	5	0	0	0	Landra fs	1	0	0	0
Brooks ac	5	0	2	2	RReids cg	3	0	1	0
Wallach 3b	5	0	1	1	Howell l	0	0	0	0
Reardon l	0	0	0	0	Whitfield fs	1	0	0	0
Low 1b	5	1	1	1	Guerra cc	4	2	2	1
Wohlford cd	3	0	0	0	Brock 1b	5	0	1	0
Winghim cc	2	0	0	0	Marshall cd	4	0	1	1
Fitzgerald r	3	0	0	0	Scioscia r	2	0	0	0
Franco fs	1	0	0	0	Yeager r	1	0	0	0
Dilone fs	0	0	0	0	Bailor 3b	4	0	2	0
Butera r	0	0	0	0	Reuss l	3	0	0	0
Palmer l	2	0	0	0	Mildred cg	1	0	0	0
Nicosia fs	1	0	1	0					
Dilone fs	0	0	0	0					
Lucas l	0	0	0	0					
Driessen 3b	0	1	0	0					
Totaux	40	4	8	4	Totaux	37	2	8	2

Hier									
Expos (7)					Dodgers (9)				
Expos	pb	p	cs	pp	Dodgers	pb	p	cs	pp
Raines cg	5	3	3	0	Sax 2b	3	1	2	0
Low 2b	3	2	1	1	Duncan ac	5	1	2	0
Dawson cc	0	0	0	0	RReids cg	5	1	1	1
UWhinn 2b	4	0	3	3	Guerra cc	5	1	1	1
Brooks ac	4	1	2	2	Brock 1b	4	2	3	1
Franco 1b	5	0	1	1	Landra cd	1	0	1	0
Flynn cc	0	0	0	0	Mildred cd	1	0	0	0
Wallach 3b	5	0	0	0	Bailor 3b	2	1	1	1
Winghim cc	4	0	2	0	Yeager r	4	0	0	1
Butera r	4	0	0	0	Castillo l	1	0	0	0
BSmith l	2	0	0	0	Bream fs	1	0	0	0
Lucas l	0	0	0	0	BRuss l	1	0	0	0
StClair l	0	0	0	0	Shawie l	0	0	0	0
Nicosia fs	1	0	0	0	Marshall fs	1	0	0	0
MMahler l	0	0	0	0	Niedfuer l	0	0	0	0
Dilone fs	1	1	1	0					
Totaux	38	7	12	7	Totaux	34	8	10	7

Montreal									
Los Angeles					Los Angeles				
Los Angeles	010	000	000	03	Los Angeles	000	100	000	01
Point produit gagnant	—	Brooks (4)	DR—Montreal 2, 1SB—Montreal 6, Los Angeles 6, 2B—U. Washington, CC—Low (1), Guerrero (5), BV—Sax (11), Dilone (5).						

Montreal									
Los Angeles					Los Angeles				
Los Angeles	8	5	1	1	Los Angeles	3	3	3	2
Point produit gagnant	—	Brooks (4)	DR—Montreal 2, 1SB—Montreal 6, Los Angeles 6, 2B—U. Washington, CC—Low (1), Guerrero (5), BV—Sax (11), Dilone (5).						

Montreal									
Los Angeles					Los Angeles				
Los Angeles	8	5	1	1	Los Angeles	3	3	3	2
Point produit gagnant	—	Brooks (4)	DR—Montreal 2, 1SB—Montreal 6, Los Angeles 6, 2B—U. Washington, CC—Low (1), Guerrero (5), BV—Sax (11), Dilone (5).						

Samedi									
Expos (4)					Dodgers (2)				
Expos	pb	p	cs	pp	Dodgers	pb	p	cs	pp
Raines cg	3	1	1	0	Sax 2b	5	0	2	0
UWhinn 2b	5	1	2	0	Duncan ac	3	0	0	0
Dawson cc	5	0	0	0	Landra fs	1	0	0	0
Brooks ac	5	0	2	2	RReids cg	3	0	1	0
Wallach 3b	5	0	1	1	Howell l	0	0	0	0
Reardon l	0	0	0	0	Whitfield fs	1	0	0	0
Low 1b	5	1	1	1	Guerra cc	4	2	2	1
Wohlford cd	3	0	0	0	Brock 1b	5	0	1	0
Winghim cc	2	0	0	0	Marshall cd	4	0	1	1
Fitzgerald r	3	0	0	0	Scioscia r	2	0	0	0
Franco fs	1	0	0	0	Yeager r	1	0	0	0
Dilone fs	0	0	0	0	Bailor 3b	4	0	2	0
Butera r	0	0	0	0	Reuss l	3	0	0	0
Palmer l	2	0	0	0	Mildred cg	1	0	0	0
Nicosia fs	1	0	1	0					
Dilone fs	0	0	0	0					
Lucas l	0	0	0	0					
Driessen 3b	0	1	0	0					
Totaux	40	4	8	4	Totaux	37	2	8	2

Hier									
Expos (7)					Dodgers (9)				
Expos	pb	p	cs	pp	Dodgers	pb	p	cs	pp
Raines cg	5	3	3	0	Sax 2b	3	1	2	0
Low 2b	3	2	1	1	Duncan ac	5	1	2	0
Dawson cc	0	0	0	0	RReids cg	5	1	1	1
UWhinn 2b	4	0	3	3	Guerra cc	5	1	1	1
Brooks ac	4	1	2	2	Brock 1b	4	2	3	1
Franco 1b	5	0	1	1	Landra cd	1	0	1	0
Flynn cc	0	0	0	0	Mildred cd	1	0	0	0
Wallach 3b	5	0	0	0	Bailor 3b	2	1	1	1
Winghim cc	4	0	2	0	Yeager r	4	0	0	1
Butera r	4	0	0	0	Castillo l	1	0	0	0
BSmith l	2	0	0	0	Bream fs	1	0	0	0
Lucas l	0	0	0	0	BRuss l	1	0	0	0
StClair l	0	0	0	0	Shawie l	0	0	0	0
Nicosia fs	1	0	0	0	Marshall fs	1	0	0	0
MMahler l	0	0	0	0	Niedfuer l	0	0	0	0
Dilone fs	1	1	1	0					
Totaux	38	7	12	7	Totaux	34	8	10	7

Montreal									
Los Angeles					Los Angeles				
Los Angeles	010	000	000	03	Los Angeles	000	100	000	01
Point produit gagnant	—	Brooks (4)	DR—Montreal 2, 1SB—Montreal 6, Los Angeles 6, 2B—U. Washington, CC—Low (1), Guerrero (5), BV—Sax (11), Dilone (5).						

Montreal									
Los Angeles					Los Angeles				
Los Angeles	8	5	1	1	Los Angeles	3	3	3	2
Point produit gagnant	—	Brooks (4)	DR—Montreal 2, 1SB—Montreal 6, Los Angeles 6, 2B—U. Washington, CC—Low (1), Guerrero (5), BV—Sax (11), Dilone (5).						

Hier									
Expos (7)					Dodgers (9)				
Expos	pb	p	cs	pp	Dodgers	pb	p	cs	pp
Raines cg	5	3	3	0	Sax 2b	3	1	2	0
Low 2b	3	2	1	1	Duncan ac	5	1	2	0
Dawson cc	0	0	0	0	RReids cg	5	1	1	1
UWhinn 2b	4	0	3	3	Guerra cc	5	1	1	1
Brooks ac	4	1	2	2	Brock 1b	4	2	3	1
Franco 1b	5	0	1	1	Landra cd	1	0	1	0
Flynn cc	0	0	0	0	Mildred cd	1	0	0	0
Wallach 3b	5	0	0	0	Bailor 3b	2	1	1	1
Winghim cc	4	0	2	0	Yeager r	4	0	0	1
Butera r	4	0	0	0	Castillo l	1	0	0	0
BSmith l	2	0	0	0	Bream fs	1	0	0	0
Lucas l	0	0	0	0	BRuss l	1	0	0	0
StClair l	0	0	0	0	Shawie l	0	0	0	0
Nicosia fs	1	0	0	0	Marshall fs	1	0	0	0
MMahler l	0	0	0	0	Niedfuer l	0	0	0	0
Dilone fs	1	1	1	0					
Totaux	38	7	12	7	Totaux	34	8	10	7

Montreal									
Los Angeles					Los Angeles				
Los Angeles	010	000	000	03	Los Angeles	000	100	000	01
Point produit gagnant	—	Brooks (4)	DR—Montreal 2, 1SB—Montreal 6, Los Angeles 6, 2B—U. Washington, CC—Low (1), Guerrero (5), BV—Sax (11), Dilone (5).						

Montreal		
----------	--	--

Coke en notre miroir

IMAGES À VENDRE

BRUNO BOUTOT

« Le seul objectif d'un message publicitaire, c'est de vendre », dit Francine Ferrand, de l'agence McCann-Erickson, à Montréal. « Pour cela, on cherche à ce que les gens s'identifient aux personnages de l'annonce, et y associent le produit. »

C'est cet aspect d'identification du public qui m'avait particulièrement frappé dans trois messages de Coca-Cola qu'on a vus sur nos écrans pendant la saison 1984-85. Le portrait indirect qu'ils tracent du Québec me semblait tellement réussi que j'étais certain qu'il avait fallu pour les concevoir de savantes études de profil psychologique et une politique d'image très étudiée.

Le premier se passe pendant les festivités de Québec 84. On y voit les maisons en pierre du Vieux Québec, puis un Américain qui déclare sa flamme avec un fort accent yankee : « Les Québécoises sont les plus belles filles du monde », et un marin français, également doté d'un accent très identifiable, qui salue, admiratif : « Chapeau, les Québécois ! » Pour moi, le message était clair : les vieilles pierres — tradition, racines, Histoire —, le Français et l'Américain — hommage à notre ego, de nos deux cultures dominantes.

Le second message présente tout un plateau d'artistes : une danseuse new-wave fait trois pas de break-dance, André Gagnon et François Cousineau en tuxedo jouent en duo sur deux pianos à queue imbriqués, Jean-Yves Bonno, des Lundis des Ha-Ha, fait un bruitage de bouche, Lewis Furey et Carole Laure prennent un snack sous un parasol et Carole Laure nous fait un beau sourire. Ma lecture, qui me semblait évidente : modernité (break-dance), « nos » grands musiciens (pianos), l'humour (Bonno), la chanson chic (Furey), l'écran sexy (Laure). Un beau portrait télégraphique du Québec artistique.

Dans le troisième, Diane Dufresne apparaît en « groom » des années 1930 dans un décor futuriste, suivie de Jacques « Canadien » Lemaire et Michel « Nordique » Bergeron qui se font face sous l'oeil incrédule d'un serveur, puis Serge Arsenault, journaliste à Radio-Canada, et enfin Dufresne qui présente au téléspectateur des Cokes sur un plateau. Messages apparents : l'excellence et la grande famille; l'excellence des quatre personnalités dans leur domaine respectif, et la grande famille représentée d'une part par la réconciliation apparente des frères ennemis de notre sport national, sous l'oeil impartial du grand com-



Diane Dufresne en serveuse de Coke-diète. Ce message, où elle apparaît en compagnie de Jacques Lemaire et Michel Bergeron, est celui qui a obtenu le plus d'impact sur le public de tous les messages produits par Coke au Canada.

mentateur, d'autre part, par la transformation de la Diva (hors d'attente) en serveuse (à notre service). Double message flatteur : on est fiers, mais on n'est pas « fiers ».

En tout : l'Histoire, l'hommage international, les arts, la fierté du sport et de la star, la grande famille. C'était trop beau. Il fallait absolument que je trouve par quelles méthodes ultra-sophistiquées on pouvait arriver à faire un portrait si flatteur, si complet et si réussi en l'espace réduit de trois fois trente secondes.

Il y a des fois où il vaudrait mieux garder ses illusions. La véritable histoire de ces messages n'a qu'un lointain rapport avec mon beau scénario. D'abord, le premier message est de « Coke », les deux autres de « Coke diète » et ils sont l'oeuvre de deux équipes entièrement différentes sans aucun lien entre elles. Exit ma certitude d'une unique politique, ainsi que ce que je croyais être une volonté délibérée de tracer un portrait. Quant aux savantes études de profil psychologique pour cerner l'âme québécoise, elles existent, mais c'est pourtant un autre outil ultra-sophistiqué qui a servi à concevoir ces messages : l'intuition.

L'annonce de Coke « Québec 84 » a été conçue par Francine Ferrand, de McCann Erickson, produite par Les films 24 et réalisée par Nardo

Castillo. C'est un message dans la grande tradition de Coke, dit Francine Ferrand, sans personnages connus : Coke est une boisson pour tout le monde. « L'idée du scénario ? « Il s'agit de miser sur l'actualité, les festivités de Québec 84, et de montrer que Coke s'intègre bien au style de vie des jeunes. » Les vieilles maisons sont là pour identifier la ville, le Français et l'Américain pour souligner l'aspect international de l'événement.

D'après les tests faits par l'agence, ce message a été particulièrement bien reçu, surtout dans la région de Québec, qui ne se voit pas souvent mise en scène dans des annonces. Francine Ferrand ne contredit pas ma lecture de son message, mais semble étonnée que j'y vois un raccourci de la culture québécoise plus éloquent que des études savantes. « Le travail des études est différent, dit-elle, elles doivent explorer et expliquer. Pour nous, il s'agit d'aller directement à l'identification. » Sa méthode ? « L'intuition. »

Même son de cloche chez Arsenault-Paquette, concepteurs des deux annonces de Coke diète, produites par S.D.A. et réalisées par Yves Simoneau, l'auteur du film primé « Pourquoi monsieur Zolock s'intéresse-t-il tant à la bande dessinée ? » Là, c'est l'image de Coke-

diète « produit léger » qui a guidé l'intuition de la suite des personnages : légèreté, modernité, chic bon enfant pour le message des artistes, sport et santé pour les hockeyeurs, et du bénéfice de la réconciliation des adversaires autour du « bon » produit.

Quant à Diane Dufresne, c'est simplement pour Diane Dufresne. Son costume de « Bell-hop » vient d'une exigence de la chanteuse d'incarner un de ses personnages. Celui-ci a été déniché dans la chanson de Plamondon-Cousineau « Maman si tu m'voyais » : « Je me déguise en ancienne annonce de Coca-Cola ». Paulette Arsenault est d'ailleurs très fière d'avoir fait faire leurs premiers messages publicitaires à Carole Laure et Diane Dufresne. Elle regrette seulement de ne pas être parvenue à convaincre Pierre E. Trudeau.

C'est vrai que ça aurait pu être joli : une page de plus au portrait imaginaire du Québec dans la publicité. Il y a quand même quelque chose de rassurant, à notre époque criblée de sondages, dans le fait que le principal instrument de lecture de notre « miroir » soit l'intuition de quelques grands professionnels. Cela va faire le régal des anthropologues de 2985 qui tenteront de nous décoder. Mais il n'y a pas de raison pour attendre aussi longtemps.

Ted Koppel, la qualité en direct

“NIOUZES”

BRUNO BOUTOT

Les premières fois que je l'ai vu paraître sur l'écran d'ABC, avec son visage impassible jusqu'à l'expressif et sa coiffure à l'allure de perruque, j'ai rapidement changé de canal. Pourtant, quelques semaines plus tard, je me retrouvai plus souvent que de coutume accroché au drame quotidien que cet homme d'apparence anodine orchestre avec maîtrise tous les soirs à 23 h 30.

Il s'agit de Ted Koppel, journaliste et animateur de l'émission *Nightline*. L'année dernière, le magazine *TIME* disait de lui qu'il était « sans doute le meilleur journaliste sérieux de la télévision américaine ». Depuis 1980, il s'est imposé dans un nouveau format d'information télévisée : l'interview quotidien et en direct sur des sujets d'actualité. Il a fait école, comme en témoignent chez nous *The Journal* de CBC et *Le Point de Radio-Canada*.

Ted Koppel est un personnage important, non seulement par la qualité et l'intérêt exceptionnels de son travail, ou par les premières mondiales de journalisme en direct que son émission produit régulièrement, mais parce que son style le situe au coeur d'un des problèmes de base de l'information à la télévision.

Marshall McLuhan disait que la télévision est un médium « froid », (l'image de la télévision n'existant pas sensuellement : c'est une suite de points électroniques dont l'image se forme directement dans le cerveau). À cause de cette « froideur », n'arrive à passer l'écran que les éléments à forte charge émotionnelle. Si la présence de l'émotion ne pose pas de problèmes dans les domaines de distraction et de fiction, il n'en est pas de même pour l'information : nous sommes habitués à l'imprimé, où l'exposé de la nouvelle se suffit à lui-même. L'information télévisée, pour être efficace, doit pourtant avoir une composante émotionnelle.

Sachant cela, il devient intéressant d'observer comment les « bons » journalistes de télévision (ceux qui « passent l'écran ») utilisent qui le charme, qui l'agressivité, qui la dramatisation ou l'humour pour créer cet « effet d'émotion » indispensable. Mais sans en abuser : il faut créer l'effet sans toutefois qu'il empiète sur la qualité ou la crédibilité de l'information.

Le grand art de Ted Koppel, c'est de rester, lui, apparemment de glace en toutes circonstances et de créer l'émotion par la seule intensité dramatique de ses questions et de la pression qu'il exerce sur ses invités. C'est un exercice de haute voltige, dont les risques augmentent avec le direct. C'est pourquoi les professionnels vouent un tel respect à Ted Koppel. « Il peut sembler engourdi », écrit William A. Henry III dans *TIME*, avec son style rigide et « son calme inébranlable, mais il conduit ses entrevues sur un train d'enfer sans que jamais, ou presque, il laisse passer de répétitions. » Et il ajoute : « Son tour de force le plus remarquable, c'est d'arriver à éviter les deux pièges de l'excès d'agressivité et l'excès de familiarité. »

Cette combinaison de calme et de rigueur sont à leur meilleur quand Koppel s'obstine à vouloir obtenir des réponses d'hommes d'Etat habiles à esquiver les questions embar-

assantes, comme lors de son interview célèbre avec le président Marcos, après l'assassinat de Benigno Aquino. L'entrevue avait été précédée d'une séquence d'actualité montrant les émeutes et les manifestations contre la dictature, dont Marcos s'obstinait à nier l'existence. Sans se départir un instant de son calme, ni de son attitude respectueuse, Koppel remit le président Marcos face aux évidences des images qu'ils venaient de voir.

Il excelle aussi dans ces véritables dramatiques qu'il orchestre en mettant en présence (par satellite) des personnalités de bords opposés, comme on a pu le voir récemment avec Andrew Young, maire noir d'Atlanta face à F.R. Botha, ministre des Affaires étrangères d'Afrique du sud, ou Edward Saïd, du Conseil national palestinien face à Hirsch Goldmann, journaliste du *Jerusalem Post*. Dans de tels cas, *Nightline* fait bien plus qu'informer : c'est l'émission elle-même qui devient un événement.

Cet homme qui, d'après un de ses collègues (cité dans la revue *Esquire*) « a une volonté de fer et la capacité de séparer ses émotions de ce qu'il fait », sait tout aussi fermement séparer son métier de sa vie privée. Agé de 45 ans, père de quatre enfants, on sait seulement que, au grand étonnement de ses collègues, il a interrompu sa carrière en 1976 pendant un an pour permettre à sa femme de reprendre ses études de droit. Koppel refuse d'en parler, protestant qu'il n'est resté à la maison qu'un an, alors que sa femme y est restée 13 ans pendant qu'il était correspondant d'ABC-TV à Hong-Kong, au Vietnam puis à Washington, et qu'il n'y a que lui qu'on félicite pour son « exploit ».

Koppel est tellement bien adapté à « son » émission qu'il a pu se permettre, en 1983, de refuser le poste d'anchorman des nouvelles d'ABC, à 18 h (que Peter Jennings occupe depuis). Il a d'ailleurs plus de contrôle éditorial sur *Nightline* que n'en a aucun des anchormen des trois grands réseaux sur les journaux qu'ils présentent. De plus, il aime la vitesse, le risque et le dangereux équilibre du direct. Les soirs où il est obligé d'enregistrer l'émission à l'avance, ses invités, a-t-il dit à *Esquire*, « savent qu'on peut recommencer l'enregistrement si quelque chose va mal. On perd la spontanéité. »

Une enquête publiée en mai 1985 dans *US News and World Report* donne les taux d'appréciation, par le public, des journalistes de la télévision américaine. À cause de l'heure tardive de *Nightline*, Ted Koppel a une cote d'identification moins élevée que les journalistes des nouvelles de 18 h 30 (56 % contre 90 % au plus reconnu, Dan Rather de CBS) mais, en ne tenant compte que des réponses d'appréciation positive ou négative, il obtient la plus haute cote positive (84 % contre 82 % à Dan Rather), seulement dépassé par l'ancien anchorman de CBS, aujourd'hui à la retraite, Walter Cronkite (89 %).

De plus, avec le prestige et le public qu'il a amené au réseau ABC, les moyens ne lui sont pas comptés. Il a ainsi un accès presque sans limites aux possibilités offertes par les satellites, et invente, semaine après semaine, de nouvelles façons de traiter l'information planétaire... selon des méthodes prévues voilà plus de 20 ans par un auteur de science-fiction. Mais ceci est une autre histoire.

PIANOTAGE

Lundi 3 juin

PBS : The Heart of the Dragon; quatrième d'une série de documentaires, régionaux et météo. Anim. : Gaetan Lemay. — Les actualités régionales. Anim. : Yves Blouin.

PBS 22 h : Sanctuary; portrait de cinq familles de réfugiés qui ont été

obligées de quitter leur pays; documentaire tourné en Amérique Centrale, en Afrique, au Proche-Orient et en Amérique du Nord.

Mardi 4 juin

ABC 22 h : David Hartman... The Future Is Now; reportage sur les plus récents développements de l'informatique et de la robotique, et leur influence sur la vie quotidienne.

Radio-Canada 23 h 25 : Rencontres; invités : Monique Hébrard; sujet : Dieu et les femmes.

Mercredi 5 juin

Radio-Québec 19 h 30 : Pierre Nadeau rencontre : Lawrence Wylie, professeur à l'Université Harvard;

sujet : la communication non-verbale, les langages du corps et des postures.

PBS 20 h : Symphonie Fantastique : A Conductor's View; dans la retransmission télévisée d'un concert, la musique est généralement laissée au chef d'orchestre et les images au réalisateur; dans cette retransmission d'un concert public de la Symphonie Fantastique de Berlioz, le chef d'orchestre Riccardo Muti et le réalisateur Kirk Browning ont collaboré pour tenter de créer « les images de la musique »; à ne pas manquer pour les mélomanes-télévisés.

Jeudi 6 juin

ABC 20 h : ABC News Closeup : The Fire Unleashed; les « Closeup » de l'équipe d'ABC News sont presque toujours des modèles d'enquête vivante et de reportage en profondeur; cette émission spéciale de trois heures est consacrée à l'arsenal nucléaire qui s'accumule depuis 40 ans sur la planète sans qu'on ait encore trouvé le moyen de s'en débarrasser.

Vendredi 7 juin

Radio-Québec 18 h 30 : Miguasha; situé dans la Baie des Chaleurs, le site fossilifère de Miguasha est célèbre pour ses fossiles de poissons. Pour les amateurs de paléontologie.

TELEVISION

12h00	13h15
12h01 PREMIÈRE ÉDITION	13h16 SPECIAL THALASSA
Nouvelles nationales, internationales, régionales et météo. Anim. : Gaetan Lemay. — Les actualités régionales. Anim. : Yves Blouin.	13h17 AU JOUR LE JOUR
12h02 THE NEWS	13h18 RYAN'S HOPE
12h03 LE MONDE	13h19 LE DIX VOUS INFORME
12h04 MIDDAY	13h20 THE FLINTSTONES
Anim. : Valerie Pringle, Keith Morrison et Bill Cameron. (1h, appr.)	13h21 PLAY BRIDGE
12h05 LOVE CONNECTION	13h22 HUD
Anim. : Chuck Woolery.	13h23 LES NOUVELLES RÉGIONALES
12h06 WWNY NEWS - 7 AT NOON	13h24 CINÉ-QUIZ
12h07 SPIDERMAN	13h25 CINÉ-QUIZ
12h08 RYAN'S HOPE	13h26 CINÉ-QUIZ
12h09 LE DIX VOUS INFORME	13h27 CINÉ-QUIZ
Anim. : Pierre Bruneau.	13h28 CINÉ-QUIZ
12h10 THE FLINTSTONES	13h29 CINÉ-QUIZ
12h11 PLAY BRIDGE	13h30 CINÉ-QUIZ
12h12 HUD	13h31 CINÉ-QUIZ
12h13 LES NOUVELLES RÉGIONALES	13h32 CINÉ-QUIZ
12h14 ACROSS THE FENCE	13h33 CINÉ-QUIZ
12h15 MIDL-2	13h34 CINÉ-QUIZ
12h16 SOLEIL	13h35 CINÉ-QUIZ
Anim. : Alain Montpelier et Louise-Josée Mondoux. (1h,30)	13h36 CINÉ-QUIZ
12h17 L'ENTREVUE	13h37 CINÉ-QUIZ
12h18 TELEXARTS	13h38 CINÉ-QUIZ
Anim. : Winston McQuade. — Résumé des événements artistiques qui se déroulent principalement à Montréal.	13h39 CINÉ-QUIZ
12h19 A LA FERME	13h40 CINÉ-QUIZ
12h20 ALLÔ BOU BOU	13h41 CINÉ-QUIZ
Anim. : Jacques Boulanger. (1h.)	13h42 CINÉ-QUIZ
12h21 THE YOUNG AND THE RESTLESS	13h43 CINÉ-QUIZ
12h22 SEARCH FOR TOMORROW	13h44 CINÉ-QUIZ
12h23 MIDDAY NEWSLINE	13h45 CINÉ-QUIZ
12h24 PULSE 12:30	13h46 CINÉ-QUIZ
Avec Lynn Desjardins et Al Dubois.	13h47 CINÉ-QUIZ
12h25 MATINEE AT THE BIJOU	13h48 CINÉ-QUIZ
A COMMUNIQUER. (1h,30)	13h49 CINÉ-QUIZ
12h26 INTERMÈDE: LES RÉCOLTES DU DÉSERT	13h50 CINÉ-QUIZ
12h27 COMMUNITY NOTES	13h51 CINÉ-QUIZ
12h28 ALL MY CHILDREN	13h52 CINÉ-QUIZ
(1h.)	13h53 CINÉ-QUIZ
12h29 DAYS OF OUR LIVES	13h54 CINÉ-QUIZ
(1h.)	13h55 CINÉ-QUIZ

13h00	14h00
13h01 THE DON HARRON SHOW	14h01 DALLAS
Inv. : les acteurs Dirk Benedict et Michael Warren, le comique Eugene Levy et Macil Sumpter, spécialiste des soins de la peau. (1h.)	14h02 ANOTHER WORLD
13h02 DO IT FOR YOURSELF	14h03 ONE LIFE TO LIVE
Avec Mary Bellows et John Reeves.	14h04 THE HEART OF THE DRAGON
13h03 SOAP OPERA SPECIAL	14h05 MONTY PYTHON: LE SENS DE LA VIE
13h04 SCOOBY DOO	14h06 TELEXARTS
13h05 WHEEL OF FORTUNE	14h07 CINÉMA
Anim. : Pat Sajak.	14h08 CINÉMA
13h06 POLICE WOMAN	14h09 CINÉMA
THE SHERIFFY DAYS. (1h.)	14h10 CINÉMA
13h07 LES SATÉLITOPETTES	14h11 CINÉMA
Anim. : Claude Steben.	14h12 CINÉMA
13h08 MUSIC VISION	14h13 CINÉMA
13h09 HE-MAN AND THE MASTERS OF THE UNIVERSE	14h14 CINÉMA
13h10 SESAME STREET	14h15 CINÉMA
13h11 PETER LE CHAT	14h16 CINÉMA
(FC) CHILDREN OF FIRE MOUNTAIN	14h17 CINÉMA
13h12 LES SCHTROUMPS	14h18 CINÉMA
13h13 TAXI	14h19 CINÉMA
13h14 SPREAD YOUR WINGS	14h20 CINÉMA
13h15 BEWITCHED	14h21 CINÉMA
13h16 M*A*S*H	14h22 CINÉMA
13h17 WHITE GOLD	14h23 CINÉMA
— Lorsque le colonel Flagg demande qu'on lui remette de la pénicilline pour qu'il puisse l'échanger contre des informations, il est plutôt bien servi. REPRIS.	14h24 CINÉMA
13h18 LA BANDE À NIMÉE	14h25 CINÉMA
13h19 TAKE A BREAK	14h26 CINÉMA
Avec Matthew Cope.	14h27 CINÉMA
13h20 SCOOBY DOO	14h28 CINÉMA
13h21 LE VILLAGE DANS LES NUAGES	14h29 CINÉMA
13h22 INSPECTOR GADGET	14h30 CINÉMA
13h23 FAMILY FEUD	14h31 CINÉMA
Avec Richard Dawson.	14h32 CINÉMA
13h24 L'ACADÉMIE DES NEUF	14h33 CINÉMA
13h25 NEWSWATCH UPDATE	14h34 CINÉMA
13h26 PULSE	14h35 CINÉMA
13h27 LE MONDE	14h36 CINÉMA
Anim. : Bob Barker. (1h.)	14h37 CINÉMA
13h28 NIGHTLY NEWS ON 5	14h38 CINÉMA
13h29 NEWSWATCH	14h39 CINÉMA
Avec Kathy Keeler. (1h.)	14h40 CINÉMA
13h30 WWNY NEWS	14h41 CINÉMA
13h31 NEWSLINE	14h42 CINÉMA
Avec Max Keeping et Nancy Wilson. (1h.)	14h43 CINÉMA
13h32 TV8 NEWS	14h44 CINÉMA
13h33 LE 18 HEURES	14h45 CINÉMA
Avec Pierre Bruneau. — Les nouvelles de dernière heure, les sports et la météo.	14h46 CINÉMA
13h34 PULSE	14h47 CINÉMA
13h35 NEWS CENTER 22	14h48 CINÉMA
13h36 THE MACNEIL / LEHRER NEWSHOUR	14h49 CINÉMA
13h37 LA BOUTEILLE À LA MER	14h50 CINÉMA
Anim. : Jean Chastel.	14h51 CINÉMA
13h38 HALL & OATES	14h52 CINÉMA
13h39 LES NOUVELLES RÉGIONALES	14h53 CINÉMA
13h40 LES NOUVELLES RÉGIONALES	14h54 CINÉMA
13h41 LES NOUVELLES RÉGIONALES	14h55 CINÉMA
13h42 LES NOUVELLES RÉGIONALES	14h56 CINÉMA
13h43 LES NOUVELLES RÉGIONALES	14h57 CINÉMA
13h44 LES NOUVELLES RÉGIONALES	14h58 CINÉMA
13h45 LES NOUVELLES RÉGIONALES	14h59 CINÉMA
13h46 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h00 CINÉMA
13h47 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h01 CINÉMA
13h48 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h02 CINÉMA
13h49 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h03 CINÉMA
13h50 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h04 CINÉMA
13h51 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h05 CINÉMA
13h52 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h06 CINÉMA
13h53 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h07 CINÉMA
13h54 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h08 CINÉMA
13h55 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h09 CINÉMA
13h56 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h10 CINÉMA
13h57 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h11 CINÉMA
13h58 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h12 CINÉMA
13h59 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h13 CINÉMA
14h00 LES NOUVELLES RÉGIONALES	15h14 CINÉMA

14h01	15h01
14h02 UN AIR D'ÉTÉ	15h02 CINÉMA
14h03 NBC NIGHTLY NEWS	15h03 CINÉMA
Avec Tom Brokaw.	15h04 CINÉMA
14h04 CBS EVENING NEWS	15h05 CINÉMA
14h05 ABC WORLD NEWS TONIGHT	15h06 CINÉMA
14h06 LE 9 VOUS INFORME	15h07 CINÉMA
14h07 FORUM	15h08 CINÉMA
Anim. : Jean Cournoyer et Matthias Rioux. (1h.)	15h09 CINÉMA
14h08 LE 13 VOUS INFORME	15h10 CINÉMA
14h09 EDWARD ET MRS. SIMPSON	15h11 CINÉMA
LE PETIT PRINCE avec Edward Fox et Cynthia Harris. — Premier épisode d'une série qui évoque la vie et les amours d'Edward VIII, ce roi qui renonça en 1936, au trône britannique afin d'épouser une femme divorcée d'origine américaine, Mme Wallis Simpson. (1h.)	15h12 CINÉMA
14h10 DES CHIFFRES ET DES LETTRES	15h13 CINÉMA
Anim. : Patrice Laffont.	15h14 CINÉMA
14h11 AVIS DE RECHERCHE	15h15 CINÉMA
Anim. : Gaston L'Heureux. Coanim. : Aline Desjardins. Présentation d'une personnalité à l'aide d'une photo prise à l'école dont son jeune frère. Ses compagnons ou compagnons de classe sont invités à se présenter en studio ou à communiquer par téléphone avec la personnalité invitée. Inv. : Jean-Paul Molé. Séminaire de Nicolet. Rétrologie 1942-1943. (1h.)	15h16 CINÉMA
14h12 LES PETITS PLATS	15h17 CINÉMA
Avec Dan Roth.	15h18 CINÉMA
14h13 QUÉBEC TODAY	15h19 CINÉMA
14h14 WHEEL OF FORTUNE	15h20 CINÉMA
Anim. : Pat Sajak.	15h21 CINÉMA
14h15 COUNTRY REPORT	15h22 CINÉMA
Anim. : Wayne Rostad. REPRIS.	15h23 CINÉMA
14h16 BILLY GRAHAM	15h24 CINÉMA
14h17 ENTERTAINMENT TONIGHT	15h25 CINÉMA
Anim. : Mary Hart et Robb Weller. — Rends-nous en compagnie de Don Johnson, vedette de la série « Miami Vice », sur le plateau de tournage de la mini-série « Long Hot Summer ». (1h.)	15h26 CINÉMA
14h18 TAXI	15h27 CINÉMA
14h19 GILLET, PURE LAINE	15h28 CINÉMA
14h20 BARNEY MILLER	15h29 CINÉMA
14h21 ACTION ACTION	15h30 CINÉMA
14h22 LES CHOSSES DU LUNDI	15h31 CINÉMA
FAUT-IL EXPERTISER LES EXPERTS? Anim. : Jean Bertho et François Chénier. — L'animateur n'étant protégé par aucune définition légale, existe-t-il deux races d'experts, les sérieux et les pas sérieux? (1h.20.)	15h32 CINÉMA
14h23 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h33 CINÉMA
14h24 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h34 CINÉMA
14h25 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h35 CINÉMA
14h26 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h36 CINÉMA
14h27 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h37 CINÉMA
14h28 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h38 CINÉMA
14h29 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h39 CINÉMA
14h30 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h40 CINÉMA
14h31 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h41 CINÉMA
14h32 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h42 CINÉMA
14h33 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h43 CINÉMA
14h34 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h44 CINÉMA
14h35 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h45 CINÉMA
14h36 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h46 CINÉMA
14h37 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h47 CINÉMA
14h38 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h48 CINÉMA
14h39 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h49 CINÉMA
14h40 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h50 CINÉMA
14h41 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h51 CINÉMA
14h42 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h52 CINÉMA
14h43 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h53 CINÉMA
14h44 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h54 CINÉMA
14h45 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h55 CINÉMA
14h46 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h56 CINÉMA
14h47 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h57 CINÉMA
14h48 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h58 CINÉMA
14h49 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	15h59 CINÉMA
14h50 LES VENTURES DU BOIT DU MONDE	16h00 CINÉMA